

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Mars 2019



*Rédaction : Perrini Stefania, Directrice
avec la collaboration de Maurice Jansen, chargé de
projets*

Table des matières

1. EDITORIAL.....	4
2. LES OBJECTIFS DU RELAIS ENFANTS-PARENTS	5
3. LES MOYENS D’ACTION	6
3.1. Nos principaux outils pour mener à bien notre mission	6
3.1.1. Les entretiens individuels et familiaux	6
3.1.2. Les visites collectives, visites encadrées et visites-fêtes dans un espace-enfant dénommé le « tri-lieu »	7
3.2. Le service des volontaires Projet Itinérances en partenariat avec la Croix Rouge de Belgique... ..	8
4. PRESENCE DANS LES PRISONS PAR ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE	11
4.1. Arrondissement judiciaire de Bruxelles.....	11
4.1.1. Prison de Berkendael.....	11
4.1.2. Prison de Forest.....	19
4.1.3. Prison de Saint Gilles	25
4.1.4 Statistiques pour l’arrondissement judiciaire de Bruxelles.....	32
4.2. Arrondissement judiciaire du Hainaut.....	33
4.2.1 Prison de Jamioulx.....	33
4.2.2. Prison de Mons.....	39
4.2.3 Statistiques pour l’arrondissement judiciaire du Hainaut.....	44
4.3. Arrondissement judiciaire du Brabant Wallon.....	45
4.3.1. Prison d’Ittre.....	45
4.3.2. Statistiques pour Ittre et l’arrondissement judiciaire du Brabant-Wallon.....	49
4.4. Arrondissement judiciaire de Liège	50
4.4.1. Prison de Lantin	50
1. Cadre et contexte	50
2. Entretiens	52
3. Visites collectives / encadrées / fêtes	52
4. Les projets mis en place en 2019	53
5. Collaboration avec les services extérieurs	54
6. Difficultés rencontrées	54
7. Conclusion et projets futurs	55
	2

4.5. Arrondissement judiciaire de Namur	66
4.5.1. Prison d'Andenne	66
4.5.2. Prison de Namur	80
4.5.3 Statistiques pour l'arrondissement de Namur	84
5. STATISTIQUES D'ACTIVITES DU RELAIS POUR L'ANNEE 2018	85
6. MANDATS SAJ-SPJ-TJ	86
6.1. La collaboration avec les « Services Jeunesse »	86
6.1.1. Contexte	86
6.1.2. Implications dans notre travail	86
6.1.3. Au niveau du Financement	86
6.2. La collaboration avec le service d'Aide aux détenus	87
7. SUPERVISION DU PERSONNEL ET EVALUATION DES ACTIONS	88
7.1. Supervision du personnel	88
7.1.1. Réunions cliniques	88
7.1.2. Réunions de fonds et institutionnelles	88
8. COLLABORATION AVEC DES VOLONTAIRES FORMES PAR LE RELAIS	89
9. L'EQUIPE RELAIS ENFANTS PARENTS EN 2019	89
10. REMERCIEMENTS	91
11. CONCLUSION	92
12. ANNEXES	93
12.1. Collaboration avec l'asbl Hopi' Conte (Claire Goethals)	93
12.2. Dans les médias	94

1. EDITORIAL

Le Relais Enfants-Parents s'est fixé comme objectif, depuis près de 25 ans, de créer et de développer le lien fondamental entre l'enfant et son ou ses parents incarcérés. Au fil des années, le rôle capital et indispensable que notre association développe pour maintenir ce lien est reconnu et apprécié par tous les acteurs de terrain.

Le Relais Enfants-Parents, service agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, est un « Service-Lien », dont la mission a été précisée au cours de la dernière législature et qui a pour objectif le maintien du lien enfant-parent incarcéré. Ce lien est soutenu par le dispositif des entretiens individuels, d'aide et des visites des enfants avec leur parent incarcéré, sous le regard soutenant du psychologue.

En 2019, notre association a poursuivi la consolidation de ses activités afin de répondre aux demandes sans cesse croissantes des parents détenus, des familles et de nos partenaires pour l'organisation de visites en faveur des détenus et de leurs enfants.

Au cours de l'année écoulée nous avons répondu à la demande de 915 parents détenus et 1800 enfants ont été suivis et ont bénéficié des services de nos intervenants dans les 9 prisons dont nous avons la charge.

Les moyens financiers, revalorisés, alloués par la Fédération Wallonie-Bruxelles nous permettent d'assumer nos missions de base.

Le travail connexe d'aide aux détenus, - c'est-à-dire le maintien du lien, les réunions à l'extérieur, les convocations aux divers tribunaux pour tenter d'améliorer la situation et donc le soutien à l'enfant -, est considérable. Nous sommes reconnus par les tribunaux de la jeunesse, par les services de la protection de la jeunesse, ainsi que par de nombreux intervenants extérieurs à la prison.

Nous rencontrons les SAJ, SPJ ou TJ. Nous nous rendons sur le lieu de vie de l'enfant (famille, institution,...) pour échanger sur les difficultés qu'il rencontre à venir voir son parent en prison. Nous prenons du temps aussi pour la mise en place des navettes Croix-Rouge dont le rôle des bénévoles est essentiel pour transporter les enfants.

C'est ainsi que pour la visite d'un seul enfant, le temps de travail peut atteindre plus d'une journée entière de travail.

Le Relais Enfants-Parents remercie les autorités pour leur soutien. L'association a pu également bénéficier d'une aide structurelle de VIVA FOR LIFE pour permettre la rencontre à domicile des enfants, en vue de leur première visite en prison.

Au nom de l'association et de son équipe composée de quelques quinze personnes, je vous souhaite une bonne lecture du présent rapport d'activités.

Arnaud Jansen, président.

2. LES OBJECTIFS DU RELAIS ENFANTS-PARENTS

L'action de l'Association a pour objectif de conserver à la personne détenue des liens familiaux avec ses enfants. Les principales missions du Relais Enfants-Parents visent à :

- Soutenir et accompagner le parent détenu, l'enfant et son entourage (famille, institutions, maisons d'accueil,...), pour éviter autant que possible les nuisances de la détention.
- Collaborer avec le système pénitentiaire et sensibiliser celui-ci à la dimension psychologique de la relation de l'enfant et de son parent détenu.
- Informer le public et les travailleurs médico-sociaux quant au vécu des enfants séparés de leur(s) parent(s) du fait de l'incarcération.
- Participer aux travaux de recherche effectués dans le domaine, tant au niveau national qu'international.

Dans le contexte des instructions relatives aux relations affectives en détention, nous nous efforçons

- de répondre au souhait du “ Rapport au Roi ” précédant l'arrêté royal du 21 mai 1965. « Ils s'inspirent plutôt de ce qui rapproche de l'existence libre que de ce qui en éloigne et tendent à sauvegarder ou à susciter le sens de la dignité et des responsabilités humaines ».
- de permettre à la personne détenue de retrouver, à l'occasion de la visite avec les enfants, une interaction émotionnelle « normale » où la tendresse, l'autorité, la transmission des valeurs familiales profondes peuvent reprendre leur place et leur sens.

Durant la détention du père ou de la mère, le Relais Enfants-Parents (REP) permet en outre un meilleur développement psycho-affectif de l'enfant, en limitant, d'une part, le dommage causé par l'incarcération de son parent et, d'autre part, les souffrances de l'enfant pendant et après la période d'incarcération.

Lorsqu'on donne aux parents la possibilité de poursuivre leurs relations avec leurs enfants, on favorise une meilleure resocialisation lors de leur libération. Au-delà du travail sur soi que le détenu aura pu réaliser lors de sa détention, des relations enfants-parents soutenues peuvent en effet aider le parent détenu à (re)prendre conscience et à garder éveillé le sens des responsabilités affectives et éducatives qu'il a vis-à-vis de son enfant, pendant et surtout après l'incarcération. Nous espérons ainsi réduire de manière significative le risque de récidive.

Notons que les missions du Relais s'inscrivent dans une perspective psychopédagogique dirigée vers le détenu et l'enfant. Aussi ne peuvent-elles en aucun cas s'apparenter aux missions socio-éducatives ou caritatives. D'autre part, la spécificité de l'accompagnement entre l'enfant et son parent incarcéré se fait à partir d'une démarche volontaire des détenus, et d'une façon non intrusive. Dans cet esprit, l'action impose la libre adhésion et le respect strict de l'anonymat des échanges en entretien.

La libre adhésion concerne l'ensemble des parties, à savoir le parent détenu, mais également l'autre parent (ou l'adulte responsable de l'enfant à l'extérieur de la prison) et l'enfant lui-même. C'est cette confiance instaurée et continuellement entretenue qui permet aux intervenants d'animer des groupes de parole avec les parents détenus autour de la problématique de la parentalité en détention.

L'anonymat de la prestation doit s'entendre comme le renoncement à toute mission d'expertise qui pourrait influencer une décision judiciaire ou administrative. Tout contact avec les instances judiciaires est élaboré dans l'intérêt des enfants et en toute transparence vis-à-vis des parties concernées.

3. LES MOYENS D'ACTION

3.1. Nos principaux outils pour mener à bien notre mission

Ces outils sont mis en place afin d'accompagner l'enfant dans sa relation avec son parent incarcéré.

Si le parent peut voir son enfant lors de visites prévues par l'établissement pénitentiaire, les conditions de ces rencontres ne sont pas toujours adaptées ou optimales au maintien du lien enfant(s)-parent lors de simples visites à table ou encore lors de conflits. C'est pourquoi le Relais Enfants-Parents vise à améliorer le lien à la parentalité. Le but affiché est de permettre au parent détenu de voir seul son ou ses enfant(s) dans l'optique d'une rencontre qualitative optimale. Le R.E.P. préconise en effet des rencontres où l'enfant se retrouve seul avec son parent. En présence de l'autre parent ou d'un autre adulte, le détenu, partagé entre ses visiteurs, n'a pas la possibilité de donner à l'enfant toute l'attention dont il a besoin. Dès lors, un tête à tête va permettre une relation individualisée et privilégiée entre le parent et son ou ses enfant(s).

Il est important que l'enfant soit accueilli dans un environnement adapté à son âge. Notre projet vise fondamentalement à faire d'un espace (froid, anonyme, interchangeable, fonctionnel, ...) un lieu de lien et de rencontre offrant des investissements psychologiques variés. Les visites collectives ont lieu dans la salle de visite, en général, exclusivement réservée aux relations parents-détenus-enfants les mercredis après-midi.

Ces visites prennent différentes formes ; 1) Les entretiens individuels et familiaux : L'entretien préliminaire, l'entretien de suivi ou individuel et l'entretien avec l'enfant et la parent-détenu ; 2) Les visites collectives ; 3) Les visites festives ; 4) Les groupes de soutien aux festivités ou groupes de paroles ; 5) Les réunions avec les institutions.

3.1.1. Les entretiens individuels et familiaux

- **Les entretiens préliminaires**

Dès qu'une demande écrite a été introduite dans notre boîte à messages, nous fixons un rendez-vous pour un premier entretien individuel : il nous permet de prendre connaissance de la demande, de l'explicitier, de repérer d'autres demandes implicites ; mais aussi de connaître l'histoire familiale, de vérifier l'adéquation entre la demande du détenu et les objectifs de notre institution.

A la fin de cet entretien préliminaire, nous réorientons le parent vers les outils qui sont à sa disposition au sein de l'établissement pénitentiaire si nous estimons que la demande ne concerne pas nos services.

Sinon, une fois l'autorisation obtenue des autorités légales (protection-référent de l'enfant), nous proposons au parent nos différents outils et vérifions avec lui ce qui convient le mieux : espace enfants donc visites encadrées, et/ou suivi individuel et/ou visites encadrées lui seront proposées.

Tout au long de l'évolution de la relation, des entretiens individuels peuvent être proposés afin de mettre au point ou de rappeler les règles, le cadre, dans le but de soutenir le parent et de prévenir tout risque de mettre à mal la relation parent-enfant(s). Ces entretiens servent parfois à résoudre des difficultés d'organisation d'une visite, tant d'un point de vue psychologique (angoisse, peur, appréhension, refus de l'enfant) que matériel (accouchement, sortie en famille, maladie, impossibilité pour un bénévole navetteur, ...).

- **Les entretiens individuels avec le parent détenu**

Nous sommes confrontés à des situations de fragilités psychologiques chez le parent détenu.

Un suivi pour soutenir la parentalité dans le cadre de l'aide au lien du détenu, nous semble indispensable

pour rétablir ou établir ce lien. Ces entretiens auront pour but de remobiliser le parent détenu pour assumer sa position parentale en s'assurant au préalable que son état psychique le permet. Nous rencontrons le parent détenu pour s'assurer que son rapport à la réalité est possible pour pouvoir soutenir le lien à l'enfant sans danger. Nous n'acceptons pas de mettre en contact l'enfant avec son parent détenu si ce dernier se trouve dans un état délirant, veut utiliser l'enfant ou est en décompensation. Un suivi individuel dans ce type de situation est indispensable comme préalable avant de mettre en place une rencontre entre parent et enfant. Aussi chaque détenu qui en fait la demande est reçu en entretien individuel au minimum une fois avant la mise en place d'une première visite avec son ou ses enfants.) La fréquence des suivis ultérieurs dépend de la nature de la situation.

- **Les entretiens "encadré" avec le(s) enfants(s) et son parent détenu**

Il est fréquent que nos intervenants soient amenés à rencontrer l'enfant et son parent non détenu ou son tuteur légal pour relayer la demande du parent incarcéré vis-à-vis de l'enfant et son entourage. Lors de ces entretiens nous faisons connaissance avec l'enfant, nous lui proposons de jouer à raconter et déposer son vécu. Nous préparons psychologiquement l'enfant au cadre de la prison et à ses particularités, aux changements psychologiques et physiques de son parent en prison, à l'attente de part et d'autre, ... Cet entretien est fait par la personne qui va accompagner l'enfant lors de la visite en prison. C'est aussi l'occasion de rassurer l'autre parent qui va nous confier son enfant lors des futures visites. Ce prérequis est indispensable au bon déroulement de la suite.

Cet outil est proposé dans des situations où la visite de l'enfant ne peut pas se dérouler dans le cadre des visites collectives ; souvent, à la demande d'instances judiciaires, lors de situations où le parent nécessite une attention particulière : violence, faits de mœurs, passage à l'acte, etc, ...

Légalement nous sommes tenus de veiller sur l'enfant et sur le parent détenu de son potentiel transgressif. Ce sont les entretiens que l'on appelle « parler » parce qu'ils se déroulent sur rendez-vous dans les parloirs avocats au sein de la prison.

Nous sommes amenés à soutenir ce travail dans le cadre de mandats ordonnés par les juges de la jeunesse. Ce type de travail demande un investissement considérable en terme de temps et de préparation. Les demandes de ce type sont en constante croissance.

3.1.2. Les visites collectives, visites encadrées et visites-fêtes dans un espace-enfant dénommé le « tri-lieu »

Lors des visites collectives, deux intervenants du R.E.P. sont présents dans la salle prévue pour recevoir les enfants et leurs parents. Le rôle des intervenants n'est nullement interventionniste mais vise à veiller au bon déroulement de la visite entre les parents et son/ses enfant(s) afin de maintenir et/ou renforcer le lien.

En général il y a deux intervenants qui ont la possibilité de situer les besoins de l'enfant et du parent pour que le lien se développe ou se maintienne dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit de relever par l'observation les peurs, les défenses, les projections et les éventuelles souffrances afin d'y remédier, et d'apporter le soutien adéquat.

- **Les fêtes**

Les visites fêtes sont organisées en lieu et place des visites collectives standards et sont dédoublées en fonction du nombre d'inscrits. Lors de ces festivités, un goûter et des boissons seront prévus tant pour les parents détenus que pour les enfants. Les achats en nourriture, boissons et décorations seront à charge de la Caisse d'Entraide Détenus de l'établissement en général. Certains parents détenus confectionnent aussi pour l'occasion des pralines ou des gâteaux pour les autres (à Lantin pour exemple). Lors des visites festives en général un parent proche de l'extérieur peut participer à la journée avec l'enfant et le parent

détenu. C'est fêtes varient d'une prison à l'autre mais globalement nous fêtons Carnaval (ou les enfants se déguisent pour l'occasion et font du bricolage de masque avec leur parent. La fête des pères ou mères détenu(e)s, la fête de printemps ou de Pâques. A cette occasion une chasse aux œufs est organisée et les enfants rentrent chez eux avec des confiseries. La fête de la rentrée pour marquer la fin des vacances et le retour à l'école. Lors de la fête de la Saint-Nicolas, le parent peut offrir un jouet à son enfant. Restant ainsi dans la symbolique du parent « donneur ». Nous avons aussi des bénévoles qui jouent le rôle du grand Saint, les enfants reçoivent également des confiseries.

Nous fêtons également les anniversaires des enfants, le parent détenu peut dès lors choisir sur notre catalogue un présent pour son enfant. Celui-ci ne peut dépasser le montant de 25 euros et est payé soit par la direction qui gère l'argent du détenu, soit est à charge du Relais quand celui-ci n'a pas les moyens.

- **Les groupes de « soutien aux festivités »**

Les groupes de soutien aux festivités ou groupe de parole entre détenus et le Relais ont pour objectif la préparation des fêtes ou la confection d'un bricolage pour leur(s) enfant(s). C'est avant tout un lieu de rencontre, d'échange d'idées et autour de l'organisation à la préparation des visites fêtes et de parole entre parents détenus. C'est également un lieu de création où chaque parent peut réfléchir, dialoguer et réaliser un objet à offrir à son enfant.

- **Les réunions avec les institutions responsables**

Ce sont des entretiens qui constituent le socle du réseau institutionnel avec lequel nous collaborons régulièrement :

Les intervenants au sein de la prison - Ce sont les psychiatres, les médecins, les psychologues, les assistants sociaux et les autres intervenants. Nous menons conjointement des entretiens pour des situations particulières, pour collaborer, différencier nos rôles, et surtout coordonner, pour mettre toutes les chances du côté de la parentalité, ...

Les intervenants extérieurs - Ils sont impliqués directement dans les prises de décisions. Ces sont les juges, les avocats, les Services d'Aide à la Jeunesse, les Services de Protections de la Jeunesse, etc. Des entretiens réguliers avec les instances sont indispensables pour vérifier les autorisations éventuelles, comprendre les dossiers... et surtout garder la loi comme « tiers » dans ces situations souvent difficiles.

Les institutions responsables de l'enfant - Ce sont les services de placement A.M.O., crèches, centres de guidance, homes etc. Ce sont nos interlocuteurs directs quand il s'agit de situations qui nécessitent un encadrement pour l'enfant. Nous les sollicitons pour mener des entretiens conjointement afin d'optimiser la relation enfant(s)-parent détenu et prendre des décisions averties.

3.2. Le service des volontaires Projet Itinérances en partenariat avec la Croix Rouge de Belgique

Le service des volontaires-accompagnateurs du projet «Itinérances » sont coordonnés par le département Action sociale de la Croix Rouge de Belgique. Afin d'optimiser et de garantir les visites parents détenus et le ou les enfants, le REP et la Croix-Rouge ont mis en place une collaboration de navetteurs volontaires. Ceux-ci viennent chercher l'enfant à son domicile ou à son lieu de résidence et l'amènent en visite auprès de son parent, afin qu'aucune circonstance extérieure (manque de temps, conflit entre les parents, enfants placés,..) n'entrave le maintien du lien. Nous participons activement à la formation et aux interventions des bénévoles de ce réseau. Ce service est mis à disposition des familles et est entièrement gratuit.

Les enfants de détenus sont éparpillés sur le territoire de la Communauté française et le lieu de détention d'un parent détenu n'est pas prioritairement choisi en fonction du domicile de sa famille.

Les raisons qui peuvent empêcher les enfants de se rendre à la prison peuvent être multiples : la longueur des trajets, l'absence d'un véhicule dans la famille, des difficultés par rapport aux transports en commun/éloignement, des difficultés financières, le refus de la part de la famille d'effectuer les trajets, les parents en conflit, les institutions ou le tuteur n'ayant pas les moyens matériels, des difficultés de conciliation entre la vie quotidienne (travail de l'autre parent, école, institution, ...) et les horaires des prisons.

Pour pallier à ces difficultés, le « Relais Enfants-Parents » propose, en partenariat avec la Croix Rouge, un service de navettes d'enfants jusqu'à la prison, qui sont prises en charge par des personnes volontaires du réseau Itinérances.

Les volontaires accompagnateurs de la Croix Rouge qui assurent des navettes ont des responsabilités importantes. En effet, tant l'avant que l'après visite collective sont des moments émotionnellement forts pour l'enfant. Les volontaires accompagnent des enfants – sans ressource de proximité - pour leur permettre de rencontrer régulièrement leur parent détenu dans les espaces de visites enfants-parents encadrés par les services du REP.

Ces demandes concernent des enfants qui vivent le plus souvent une situation particulièrement difficile (familles déstructurées, monoparentales, milieu précarisé, parcours en institution, ...) et qui pour la grande majorité ne rencontreraient à aucun moment leur parent détenu sans ce service.

Le projet « itinérances » est le seul opérateur qui, de manière communautaire, structurée, professionnelle répond à ce besoin. Plus de 25 % des enfants qui participent aux visites enfants-parents détenus sont accompagnés par des volontaires et cela vers tous les établissements pénitentiaires et de défense sociale de Bruxelles et de Wallonie.

Le volume d'activité a considérablement évolué depuis la mise en route de l'activité. Cela montre l'importance des besoins et la pertinence d'y répondre alors qu'ils continuent à s'accroître. Si les dernières années une moyenne relativement stable de 844 visites accompagnées concrétisées. En 2019, il y a eu 1348 missions de transports concrétisées par des navettes. Le nombre d'enfants ayant bénéficié de ce service est tout de même de 312 enfants (près de 3000 depuis 2004).

422 volontaires, formés et encadrés, ont concrétisé cette action par un accompagnement régulier d'un ou de plusieurs enfants en 2109 (1178 depuis 2004). Des recrutements de volontaires ciblés sur Bruxelles et le Hainaut ont permis de constituer de nouvelles équipes portant ainsi à 82 le nombre de personnes formées par nos équipes du Relais enfants-parents et disponibles pour ce service en 2019 (sans compter l'encadrement des 243 volontaires déjà actifs et qui se sont présentés aux échanges de pratiques semestriels).

La formation spécifique remodelée en 2013 et dispensée depuis avril 2014 avec l'apport de collaborateurs REP/SAD et qui bénéficient du soutien méthodologique et pédagogique de la Croix-Rouge constitue un plus indéniable pour la qualité d'intervention des volontaires confrontés de plus en plus à des situations délicates. Cette professionnalisation du processus et des volontaires se concrétise par la remise d'une « farde » avec toutes les informations aux familles ou personnes responsables des enfants ainsi que par les formations et intervisions de ces mêmes volontaires. Le REP a participé en 2019 à 9 formations d'une journée chacune et 5 intervisions (échanges de pratiques et du vécu des volontaires) d'une demi-journée chacune.

Les activités de la Croix-Rouge Itinérantes en quelques chiffres durant l'année 2019.

Variables	Brabant wallon	Bruxelles	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Total
Volontaires actifs	9	74	90	73	19	25	290
Enfants bénéficiaires	10	75	97	88	15	27	312
Missions	59	344	612	439	82	156	1692
Visites concrétisées	40	235	519	358	66	130	1348

4. PRESENCE DANS LES PRISONS PAR ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE

4.1. Arrondissement judiciaire de Bruxelles

4.1.1. Prison de Berkendael

Descriptif :

Prison de femmes (section femmes de la prison de Forest)

Maison d'arrêt et de peine

Présences de mères avec enfants en bas âge (de 0 à 3 ans)

Temps d'attente s'il y en a : Il n'y a pas de temps d'attente à Berkendael, nous rencontrons les mamans dès leur arrivée. En effet, la prison nous fait parvenir le nom des nouvelles entrantes ayant des enfants.

Intervenants :

Psychologues	Pauline Anne de Molina Yolima Blanco Morales
Stagiaires	Ombeline Silvestre (octobre-décembre)

1. Cadre et contexte

La salle de visite de la prison de Berkendael est composée d'une quinzaine de tables qui couvrent la quasi-totalité de la superficie des lieux. Au vu de cette configuration, l'espace tri-lieux ne peut pas être déployé systématiquement puisque cela nécessite de déplacer plusieurs tables pour disposer d'une place suffisante pour les tapis,.... Le tri-lieux est donc installé de manière ponctuelle, lorsque des enfants en bas âge participent à la visite ou qu'une situation s'y prête spécifiquement. La salle de visite ne dispose pas de toilettes mais les agents nous laisser accompagner les enfants à l'extérieur en cas de besoin pressant. La prison met à disposition une grande armoire, à l'intérieur de la salle, fermée à clés dont seuls les intervenants du Relais sont détenteurs. Une table à langer, des langes et des relax sont également à disposition des familles. Aucun agent n'est présent à l'intérieur de la salle lors de la visite. Même si cela n'est pas systématique, il arrive régulièrement qu'un téléphone soit laissé dans la salle afin que les intervenants du Relais puissent signaler un incident, une fin de visite,...

La prison de Berkendael dispose d'une petite salle d'attente qui est également de lieu d'accueil pour toutes les personnes qui se rendent dans l'établissement (agents, travailleurs sociaux, visiteurs,...). Même si elle permet aux enfants et à leurs accompagnateurs d'être à l'abri, l'espace est trop petit que pour être agréable et convivial. Heureusement, les enfants y restent maximum 15-20 minutes puisque les inscriptions peuvent avoir lieu jusqu'à un quart d'heure avant le début de la visite (jusqu'à 15h).

Le trajet qui mène à la salle de visite est court et aisé. Après avoir attendu dans le sas d'entrée, les enfants accèdent à une plus grande pièce où ils peuvent acheter des boissons et des snacks dans des distributeurs.

Les entretiens individuels ont lieu dans les parloirs avocat. Ils sont au nombre de 4 et mesurent environ 1m². Etant peu nombreux, il arrive que tous soient occupés (d'autant que la police et les avocats ont priorité sur leur occupation). Les agents suggèrent alors de patienter ou de revenir à un autre moment. L'accès aux parloirs n'est d'ailleurs que peu limité au cours de la journée. Les intervenants peuvent y recevoir des détenues de 8 à 20h sans interruption, ou presque. En effet, le temps d'attente avant de recevoir une détenue dans les parloirs est très

court et n'est qu'occasionnellement perturbé au moment des changements de shift ou lorsqu'il y a un mouvement au sein de l'établissement (préau, visite,...).

Afin de pouvoir rendre visite aux mamans dont le bébé vit au sein de la prison, l'établissement de Berkendael donne aux intervenants du REP la possibilité d'accéder au 2^{ème} étage de l'espace cellulaire. Cela permet de mener les entretiens individuels dans les cellules afin de ne pas obliger les jeunes mamans à confier leur bébé à une baby-sitter pour se rendre aux parloirs.

Les visites encadrées ont lieu, à l'appréciation des intervenants et en fonction de la disponibilité des locaux, soit dans la salle de visite collective soit dans le studio VHS. Ce studio accueille les visites familiales et conjugales (les Visites Hors Surveillance) et est également accessible au Relais Enfants-Parents pour l'organisation des visites individuelles encadrées. Cet espace dispose d'une kitchenette, d'une table et de plusieurs chaises, d'une salle de bain et d'un lit. Un accès à l'extérieur est également possible. Des jeux pour enfants sont d'ailleurs installés dans ce jardin/préau.

L'établissement pénitentiaire met à disposition de tous les services externes de la communauté française un bureau avec un ordinateur (accès à SIDIS) et un téléphone. Il n'est pas autorisé de faire les entretiens individuels dans ce lieu puisqu'il est situé à l'extérieur du cellulaire. Cela explique la très faible fréquence à laquelle les intervenants demandent d'y accéder.

Au-delà de ces différents espaces, le Relais Enfants-Parents a également la possibilité d'accéder à une grande salle de réunion. C'est le cas lors de rencontres avec le SAJ ou le SPJ par exemple.

Le contexte de la prison de Berkendael et surtout la très bonne collaboration avec la direction et le personnel de la prison favorisent le travail des intervenants du Relais et permet la réalisation de nouveaux projets.

2. Entretiens

Comme expliqué plus haut, les entretiens individuels menés par les psychologues du Relais Enfants-Parents ont principalement lieu dans les parloirs. La plupart du temps, les entretiens se font à la demande de la personne détenue qui nous contacte via un billet de rapport ou par téléphone. La demande de suivi peut également parvenir aux psychologues du Relais via les intervenants du SPS, les services externes et l'entourage des enfants.

La particularité de la prison de Berkendael est que le nom des nouvelles entrantes qui ont des enfants est systématiquement transmis aux intervenants du Relais Enfants-Parents. Cela permet de rencontrer la personne détenue dès son arrivée au sein de l'établissement afin de lui expliquer les missions du Relais Enfants-Parents et lui donner la possibilité de nous contacter si elle en a besoin.

Les entretiens avec les mères incarcérées dont le bébé vit avec elle ont lieu dans la cellule de la mère lorsque le bébé est présent (lorsqu'il n'est pas dans la famille à l'extérieur ou à la crèche par exemple). Cela permet aux intervenants d'observer la qualité du lien qui unit la mère à son enfant mais aussi de l'accompagner dans ses questions plus pratiques. Cette modalité d'entretien permet à la mère de rester avec son enfant tandis qu'elle aurait dû faire appel à une baby-sitter si l'entretien avait eu lieu en parloir.

3. Visites collectives/encadrées/fêtes

Les visites collectives ont lieu 2 fois par mois, les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis, de 15h15 à 16h45. Il est arrivé plusieurs fois que les agents ne viennent chercher les détenues qu'à 17h, soit 15 minutes plus tard que l'heure de fin de visite prévue. Cela était dû à un conflit horaire entre la fin de visite collective du Relais et le mouvement préau. Cela posait un problème parce que les personnes qui accompagnent l'enfant devaient attendre plus longtemps que prévu. Depuis quelques mois, cette situation ne se reproduit plus et le personnel est vigilant à venir chercher les détenues avant que le mouvement préau ne commence.

La spécificité des visites collectives à Berkendael est qu'aucun enregistrement préalable n'est nécessaire. Cela implique que tous les enfants peuvent participer à la visite encadrée par le Relais si il se présente avant 15h le jour-même de la visite. Il n'est donc pas rare que des enfants qui ne sont pas suivis par le Relais profitent de cette visite.

En ce qui concerne les visites encadrées, elles ont lieu durant 1 heure une fois par mois pour les familles pour lesquelles c'est nécessaire. Cela peut être parce que la rupture de lien a été compliquée, qu'un soutien spécifique est nécessaire ou que ce sont les modalités prévues par une autorité mandante. Comme expliqué plus haut, à Berkendael, les intervenants du Relais ont la possibilité d'organiser cette visite dans la salle des visites à table ou dans le studio VHS. Ce choix va dépendre de la disponibilité des salles mais aussi des besoins et de la taille de la famille. Une grande fratrie aura besoin d'espace tandis qu'un seul enfant pourra se sentir plus contenu dans le studio. Les deux salles disposent de jouets si ce n'est que le choix est plus large dans la salle de visite.

Durant l'année 2019, un total de 5 visites « fêtes », c'est-à-dire des visites à thème pour fêter un événement spécifique, ont été organisées. Il s'agit des fêtes de Carnaval, de Pâques, des Mères, de la Rentrée et de Saint-Nicolas. Ces visites connaissent un grand succès auprès des enfants et des mamans. Parfois, elles permettent aux familles de repartir avec une création réalisée ensemble, d'autres fois c'est une animation qui a lieu. En effet, lors de la visite de Carnaval, nous avons fait appel au Kot-é-Clown, une association d'étudiants de Louvain-la-Neuve, pour animer la visite. Chacun des 5 clowns présent a proposé une petite animation et des créations en ballon à chacune des familles individuellement, en respectant leur moment de visite et en adoptant une position bienveillante. Lors de la visite de Pâques, c'est un bricolage et une chasse aux œufs qui ont été organisés. Le jour de la fête des Mères, les familles ont eu accès à un jardin extérieur et ont réalisé des tote bags ensemble. Pour la fête de Saint-Nicolas, les enfants ont reçu la visite de Saint-Nicolas et sont repartis les bras chargés de cadeaux et de sachets de friandises. Lors de ces fêtes, les intervenants du Relais peuvent compter sur le soutien des agents qui mettent tout en place pour que ces moments se déroulent au mieux.

4. Les projets mis en place en 2019

4.1. Viva For Life

Cette année encore, le Relais a bénéficié de l'aide précieuse de Viva For Life. Celle-ci a réellement amélioré les conditions de travail des intervenants du Relais Enfants-Parents.

Tout d'abord, l'équivalent d'un temps plein a été réparti entre les intervenants du Relais afin de pouvoir rencontrer systématiquement les enfants au début de la prise en charge (4h30 à Berkendael). Cette rencontre permet de créer un premier contact avec l'enfant et de lui offrir l'opportunité d'exprimer son vécu face à l'incarcération de son parent. Cette rencontre nous permet d'accueillir les difficultés, craintes et envies que l'enfant exprime. Lors de cette rencontre, il nous semble aussi important de pouvoir questionner l'enfant sur la mise en place de contact avec son parent ainsi que la manière dont il se l'imagine. Cette rencontre permet aussi d'expliquer à l'enfant comment se passent les visites et de pouvoir le préparer afin qu'il vive au mieux ce moment. Cela a par exemple été le cas d'une petite fille de 8 ans qui allait rencontrer sa maman, détenue à la

prison de Berkendael. Elle était très angoissée par l'environnement et l'inconnu qu'il représentait. Elle avait en effet besoin de visualiser les différents espaces de la prison et se les représenter. C'est donc à coup de schémas, dessins et de nombre de pas que les intervenants du Relais l'ont aidé à se représenter les lieux et à vivre la rencontre avec sa maman de manière beaucoup plus sereine. Cela n'a été possible que grâce à une visite à domicile préalable.



Ensuite, l'aide Viva for Life a permis l'achat de matériel pédagogique et de jouets à destination des salles de visite. A Berkendael, celui dont nous disposions jusqu'alors était vétuste et incomplet. Certaines relations se construisent ou se créent à travers le jeu, il apparaissait donc nécessaire de le renouveler.

4.2. Popy, la girafe

Depuis le mois d'octobre 2019, Popy, la petite girafe a fait son entrée au sein de l'établissement pénitentiaire de Berkendael. Elle est née du constat que la prison est un lieu particulièrement hostile qui peut laisser un souvenir traumatique à l'enfant qui s'y rend. Les barreaux, les bruits de portes métalliques, les dispositifs de sécurité, l'attente,... Tous ces éléments qui peuvent rendre l'expérience d'une visite particulièrement désagréable. Popy fait donc son apparition dans les prisons pour guider les enfants depuis la salle d'attente jusqu'à la salle de visite en leur offrant une image rassurante à laquelle s'attacher. Les enfants peuvent la suivre grâce aux pancartes qui se trouvent à différents endroits de leur passage ou se laisser guider par les pastilles collées au sol sur lesquelles la tête de Popy apparaît.



Au travers du phylactère qui se trouve à côté d'elle, Popy peut communiquer des messages rassurants et sympathiques aux enfants.



Ainsi, les couloirs paraissent moins lugubres, les portiques de sécurité moins impressionnants et les visites à maman moins anxiogènes.

Les psychologues du Relais Enfants-Parents ont désormais avec eux, et lors de chaque visite, une peluche représentant Popy. L'objectif est que les enfants puissent avoir Popy tour à tour dans les bras afin de faciliter l'entrée en salle de visite. En effet, lorsque c'est la première fois ou parce qu'il n'est pas bien le jour j, l'entrée dans la prison peut être plus compliquée pour un enfant. Popy est donc présent comme objet transitionnel rassurant.

Chaque intervenant présent lors des visites, qu'il soit psychologue ou bénévole au Relais, porte également un badge avec son nom et prénom ainsi que l'image de Popy. L'objectif est que l'enfant, ainsi que les accompagnants de celui-ci puissent les identifier directement afin de ne pas se sentir perdus lors des premières visites.

Enfin, les psychologues du Relais Enfants-Parents réalisent régulièrement avec certains enfants des calendriers afin de visualiser les prochaines visites à leur parent. 500 calendriers ont dès lors été créés à l'effigie de Popy pour les distribuer aux enfants. Ils seront réédités chaque année scolaire.

5. Collaboration avec services extérieurs

Il est important de souligner que le travail du Relais est rendu possible grâce à la collaboration avec différents services extérieurs. C'est notamment le cas avec les services d'aide/de protection de la jeunesse (**SAJ/SPJ/TJ**), les **services/institutions** de placement familial et les familles d'accueil. La collaboration avec ces services extérieurs permet de soutenir le maintien du lien entre la mère incarcérée et son/ses enfant(s). Il reste néanmoins compliqué de joindre les intervenants des SAJ et SPJ, alors qu'ils sont souvent un élément central et décisif de la situation.

Les intervenants du Relais travaillent également de pair avec les **services externes actifs en prison** (Slaj-V, Médiante, Après,...). Cela permet d'assurer un suivi global et de se transmettre les informations de manière efficace.

La collaboration avec les intervenants de l'**ONE** est aussi essentielle pour assurer un encadrement optimal des enfants en bas âge. Nous avons ainsi régulièrement des échanges concernant les bébés, leur état de santé, leur évolution psychologique et sociale.

Le travail avec les **crèches** « Heureux bébés » et « Le Globe » est essentiel pour permettre à l'enfant de ne pas rester dans une relation fusionnelle avec la maman et de s'éveiller au monde extérieur. Cela est rendu possible au travers des contacts sociaux avec les autres bébés de la crèche, avec les puéricultrices ou avec les bénévoles de la Croix-Rouge qui assurent leur transport et effectuent avec eux quelques promenades dans les environs de la prison. Ce travail s'accompagne également d'une préparation psychologique des mamans qui peuvent éprouver des difficultés à se séparer de leur bébé. Ces préparations sont menées conjointement par le Relais et l'ONE.

Par ailleurs, les relations de collaboration avec le **service Itinérance de la Croix Rouge** représentent un atout primordial pour maintenir le lien entre une mère détenue et son/ses enfant(s). Ce service permet, lorsque des difficultés organisationnelles et/ou matérielles empêchent l'enfant d'être présent aux visites, de prendre en charge les navettes des enfants entre leur lieu de résidence et la prison. Ceci étant, le manque de bénévoles disponibles se fait ressentir. Nous devons malheureusement constater qu'un certain nombre de visites ne peuvent se mettre en place pour des raisons purement matérielles.

Le Relais Enfants-Parents travaille également depuis plusieurs années en étroite collaboration avec l'asbl **Hopi'Conte**. Claire Goethals, conteuse, a été engagée par le Relais Enfants-Parents en 2015 afin de raconter des histoires aux bébés de Berkendael, accompagnés de leurs mamans. Ces ateliers ont vu le jour sur base de la constatation suivante : la maman détenue avec son bébé vit une relation bien plus fusionnelle que d'autres mamans. Le livre, l'histoire peut soutenir leur relation mère-enfant, par ses ouvertures au monde, la distanciation vis-à-vis des émotions de chacun. Le livre ou l'histoire est comme un tiers invité dans leur relation qui permet plus facilement à chacun d'avoir un espace personnel. A l'aide des marionnettes, comptines, historiettes et petits livres, ils sont plongés dans le monde du récit pendant 30 à 45 minutes à raison de deux fois par mois. Ces ateliers-contes permettent d'initier la maman à raconter et à lire des livres à son petit, de l'encourager à se plonger et à transmettre son bagage culturel. Depuis le début de l'année 2019, les intervenants du Relais et Claire se sont donnés la possibilité d'échanger davantage sur les situations améliorant ainsi la collaboration et le suivi des mamans.

Depuis 2 ans maintenant, les intervenants du Relais font appel à la « Fabrique de Soi » (Centre d'Action Laïque du Brabant Wallon ASBL) qui organise chaque année durant les mois d'octobre et de novembre l'Opération Boîtes à KDO et propose à des enfants de remplir de surprises et de cadeaux une boîte à chaussure. Celle-ci sera offerte à un autre enfant durant le mois de décembre. Cette année, 9 enfants qui rendent visite à leur maman détenue en ont bénéficié.

Cette année et comme expliqué plus haut, nous avons fait appel au Kot-é-Clown, un kot à projet situé à Louvain-la-Neuve. Comme son nom l'indique, les étudiants faisant partie de ce kot se transforment en clowns durant quelques heures et proposent des animations aux enfants dans divers lieux comme les hôpitaux et les prisons. Ils proposent des animations aux familles grâce à leurs instruments de musique, les ballons,... Cette année, à l'occasion de la fête de Carnaval, 5 clowns ont passé 1h30 à proposer des animations aux familles de manière individuelle. Ce fut une telle réussite que les intervenants du Relais comptent bien réitérer cette expérience l'année prochaine.

Outre ces services extérieurs, le Relais peut compter sur la très bonne collaboration avec la direction de Berkendael, le personnel ainsi que les agents pénitentiaires et les en remercie chaleureusement.

6. Difficultés rencontrées

Tandis que la prison de Berkendael rend le travail des intervenants du Relais plus aisé par la bonne collaboration, certaines difficultés subsistent soit parce qu'elles sont inhérentes au milieu carcéral, soit parce que les moyens matériels ne sont pas disponibles.

L'une des difficultés qui est présente dans le quotidien des travailleurs est l'absence d'un lieu de travail au sein de la prison. En effet, il serait bon de disposer d'un bureau où il serait autant possible de faire les entretiens individuels que d'assurer les démarches administratives en ayant accès à une ligne téléphonique vers l'extérieur et un ordinateur.

L'été passé, la prison de Berkendael a été victime d'une invasion de punaises de lit. Les informations et la communication à ce sujet étaient relativement restreintes tant et si bien qu'il a été difficile pour les intervenants des services externes de prendre une position adéquate (accès aux parloirs, au deuxième étage,...).

Comme expliqué précédemment, les visites collectives encadrées par le Relais Enfants-Parents sont accessibles à tous les enfants qui se présentent au moins 15 minutes avant le début de la visite. Cela permet aux enfants d'avoir accès à leur maman très rapidement après l'incarcération et aux intervenants du Relais d'entrer directement en relation avec des familles qui pourraient en avoir besoin. Seulement, au fil des visites où ce genre de situation s'est présenté, les intervenants se sont rendus compte qu'un encadrement optimal et adéquat n'était pas toujours possible. En effet, la langue parlée par la famille n'est pas toujours comprise par les intervenants. Ensuite, les familles ne connaissant pas toujours les missions du Relais s'en méfient et ne laissent aucune ouverture à la situation. Enfin, lorsque les familles sont rencontrées par les intervenants de manière préalable aux visites, il est possible de prendre connaissance de la situation afin de la soutenir au mieux mais aussi d'expliquer le cadre du Relais. Cela est impossible lorsque les enfants se présentent à la visite sans que ni eux ni leur maman n'aient été rencontrés par les intervenants du Relais Enfants-Parents. Il serait intéressant de discuter d'éventuelles modifications dans les modalités d'accès aux visites.

7. Conclusion et projets futurs

L'année 2019 a été riche en collaboration et en nouveaux projets que les intervenants du Relais Enfants-Parents espèrent d'ailleurs se voir pérenniser, c'est notamment le cas des projets Viva For Life et Girafe. Au-delà de ça. Une baisse substantielle du nombre de dossier traité est constatée.

Les intervenants souhaiteraient créer un groupe de paroles au sein de la prison de Berkendael afin de donner la possibilité aux mères incarcérées d'avoir un espace pour discuter des questions relatives à leur place en tant que mère, à leurs inquiétudes, à leurs questionnements.

En ce qui concerne les ateliers contes que Claire Goethals anime deux fois par mois, les intervenants du Relais

aimeraient qu'ils ne soient pas uniquement proposés aux mères ayant un bébé mais aussi aux femmes enceintes. Cela pourrait avoir un effet positif et sérénisant sur la mère en devenir.

Comme cela était déjà le cas l'année dernière, les intervenants du Relais Enfants-Parents aimeraient avoir du temps à consacrer à l'élaboration du « projet skype ». Cela permettrait de pallier à la difficulté pour les mamans d'origine étrangère de n'avoir pratiquement aucun contact direct avec leurs enfants restés dans le pays d'origine. Un contact avec le pays d'origine (contact type « skype ») permettrait à ces mamans d'établir, par écran interposé, un contact visuel avec leurs enfants et de profiter d'une conversation directe et gratuite. En effet, le coût des communications téléphoniques empêche les mamans de parler avec leurs enfants régulièrement. Un projet « skype » a été en cours d'élaboration sous la supervision de la prison il y a quelques années. Les intervenants du Relais Enfants-Parents souhaiteraient pouvoir en reprendre le flambeau même si il nécessiterait beaucoup de temps et d'investissement.

Enfin, une plus grande communication et collaboration avec les psychologues et assistants sociaux du SPS est un objectif pour cette année à venir. En effet, il semble primordial de pouvoir collaborer avec ces intervenants afin d'assurer un suivi global et efficace des personnes détenues. De même, le Relais continuera durant cette année à chercher une plus grande visibilité auprès des détenues afin que chacune soit au clair avec les missions du Relais et les possibilités de service. Cette visibilité passera par les affiches qui seront remises à neuf en parallèle avec le « Projet Girafe » et par les contacts entretenus avec les autres services externes.

4.1.1.8. Statistiques pour Berkendael

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	23
Dossiers détenus fermés	20
Dossiers détenus suivis	47

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	54
Dossiers enfants fermés	40
Dossiers enfants suivis	99

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	9
Famille élargie	19
Mère	1
Père	35
Institution	24
Prison	1
Seul	0
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	1
Séparé	61
Incarcéré	0
En couple	23
Type de dossier	En 2019
Relais	0
SAJ	3
SPJ	13
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	4
Parent détenu	79

Berkendael	En 2019
Entretien	339
Visite Encadrée	17
Visite Collective/Fêtes	20
Nombre d'enfants	82

4.1.2. Prison de Forest

Descriptif :

Prison pour hommes ouverte en 1910

Maison de peine depuis fin 2016.

Temps d'attente s'il y en a : Non.

Intervenants :

Psychologues	Pauline Anne de Molina (janvier-décembre) Andrea Manca (janvier-décembre)
Bénévole	Manon Petit (janvier-décembre)
Stagiaires	Ombeline Silvestre (octobre-décembre)

1. Cadre et contexte

La salle de visite de la prison de Forest contient environ 10 tables qui se répartissent dans une pièce exiguë et tout en longueur. L'espace réservé au tri-lieu est relativement restreint et ne permet pas toujours d'être déployé comme il se doit. La salle de visite n'est pas dotée de toilettes mais les agents s'opposent rarement à nous laisser accompagner les enfants à l'extérieur en cas de besoin pressant. La prison met à disposition deux grandes armoires fermées à clés à l'intérieur de la salle dont seuls les intervenants du Relais sont détenteurs.

La prison de Forest dispose d'une salle d'attente qui sert également de lieu d'accueil pour toutes les personnes qui se rendent à Forest (agents, travailleurs sociaux, visiteurs,...). Même si c'est un lieu de grand passage, cela permet tout de même d'accueillir les enfants et leurs accompagnateurs (famille, bénévoles,...) dans un espace à l'abri et suffisamment grand.

L'accès à la salle de visite est simple et court, seuls quelques marches d'escaliers et des portes métalliques sont à franchir. Le trajet avec des enfants en bas âge n'est donc pas mis à mal.

L'établissement de Forest est doté de 15 parloirs se répartissant entre des parloirs simples (environ 1m²) et des doubles. La direction nous autorise à faire les entretiens dans les différents parloirs. Seul un parloir est muni d'un téléphone (avec appels externes autorisés) et d'un ordinateur (accès à internet et SIDIS, le logiciel qui gère la détention). Afin d'accéder à ce parloir, il est nécessaire de demander son accès au moment de l'enregistrement à l'accès et est conditionné par sa disponibilité. En effet, tous les services externes actifs en prison ont la possibilité de l'utiliser, il n'est donc pas toujours libre.

De manière générale, nous pouvons compter sur le soutien et la collaboration de la direction de l'établissement de Forest et également de tous les intervenants qui favorisent le travail du Relais (les agents pénitentiaires, la comptabilité, les psychologues et assistants sociaux du SPS,...).

2. Entretiens

Comme expliqué plus haut, les entretiens individuels menés par les psychologues du Relais Enfants-Parents ont systématiquement lieu dans les parloirs. La plupart du temps, les entretiens ont lieu à la demande du détenu qui contacte les intervenants principalement via un billet de rapport. La demande de suivi peut également parvenir via les intervenants du SPS, les services externes et l'entourage des enfants.

Etant donné que le Relais est actif dans 9 prisons en Wallonie et à Bruxelles, la continuité des suivis peut

aisément être assurée entre les intervenants. Cela arrive très souvent entre les établissements de Saint-Gilles et de Forest et est d'autant plus aisé puisque l'un des intervenants du Relais est actif dans les deux sites.

Les intervenants du Relais Enfants-Parents sont disponibles pour toutes les familles, quelle que soit leur situation. A Forest, les détenus sont incarcérés dans le cadre de longues peines ou de fin de peine. Il n'est donc pas rare que les conflits soient cristallisés depuis de nombreuses années, cas dans lesquels le travail du Relais est ardu et nécessite parfois des années de suivi sans pour autant que des visites ne puissent se mettre en place. Ensuite, certaines visites ont lieu dans le cadre d'un mandat judiciaire. Les intervenants mettent alors en place des visites selon les prescriptions mais toujours en respectant les intérêts de l'enfant. Enfin, certains pères ont des relations familiales plus stables et considérées comme de vraies ressources. Ceux-là font parfois appel au Relais pour questionner leur rôle de père ou revenir sur des problèmes ou interpellations particulières. Certains d'entre eux sont toujours en couple avec la mère des enfants et bénéficient pour la plupart de visites à table avec leurs enfants. Les visites du Relais leur donnent donc accès à une visite de plus et dans un cadre plus détendu et approprié pour les enfants (possibilité de se mouvoir, accès aux jeux,...).

Le régime semi-ouvert de la prison de Forest implique que certains détenus puissent sortir une semaine sur deux de la prison ou passent les journées à l'extérieur et les nuits au sein de l'établissement. Dans ce contexte, il n'est pas toujours évident de mettre en place les visites et d'en assurer le suivi.

3. Visites collectives/encadrées/fêtes

Les visites collectives à Forest ont lieu les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois de 14h30 à 15h30. L'inscription des enfants à la visite est soumise à l'acceptation de la direction chaque lundi précédent la visite (donc moins aisée que dans certains établissements dans lesquels nous sommes actifs où tous les enfants sont de facto sur la liste de REP).

Le jour de la visite, les enfants doivent arriver à l'accès/salle d'attente entre 13h30 et 14h. En effet, les inscriptions sont clôturées à 14h et aucun retard n'est toléré. Les enfants patientent donc jusqu'à 1 heure dans la salle d'attente avant de pouvoir accéder à la salle de visite. Les accompagnateurs des enfants peuvent être présents pendant ce moment d'attente. Dans la mesure du possible, des jeux et activités sont organisés pour aider les enfants à patienter. Cette organisation est prise en charge soit par les intervenants du Relais, soit par la bénévoles, soit par des acteurs du Théâtre de la Chute.

Les visites du Relais Enfants-Parents ont le même format horaire que les visites à table, c'est-à-dire qu'elles n'excèdent pas une heure. Pour certains enfants qui bénéficient du Relais Enfants-Parents, cette visite est souvent la seule possibilité de voir leur parent et se révèle être insuffisante pour maintenir le lien entre un enfant et son père.

Lors des visites « fêtes », ce temps de visite est identique et peut s'avérer d'autant plus court que les intervenants proposent une animation et/ou un bricolage, servent le goûter, répondent aux sollicitations des parents et de leurs enfants et ensuite invitent les participants à tout ranger et dire au revoir aux papas.

Cette année, le Relais Enfants-Parents a organisé 5 visites fêtes (Fête de Carnaval, de Pâques, fête des Pères, fête de la rentrée et Saint-Nicolas). Ces visites connaissent un grand succès auprès des familles pour leur côté festif mais aussi parce qu'elles permettent à un adulte (déjà autorisé en visite) à accompagner le ou les enfants. A Forest, cette personne est pour la plupart du temps la maman des enfants. Ces visites-fêtes sont donc l'occasion pour les familles de se retrouver au grand complet dans une atmosphère plus légère et plus libre que celle des visites à table.

Bien que peu de visites encadrées aient lieu à Forest, leur mise en place est possible dans la salle de visite collective et plus souvent en fin de journée, après les visites à table. Nous avons alors accès à un talkie walkie afin de signaler de faire appel à un gardien pour mettre fin à la visite.

4. Les projets mis en place en 2019

4.1. Viva For Life

Cette année encore, le Relais a bénéficié de l'aide précieuse de Viva For Life. Celle-ci a réellement amélioré les conditions de travail des intervenants du Relais Enfants-Parents.

Tout d'abord, l'équivalent d'un temps plein a été réparti entre les intervenants du Relais afin de pouvoir rencontrer systématiquement les enfants au début de la prise en charge (4h30 à Forest).

Cette rencontre permet de créer un premier contact avec l'enfant et de lui offrir l'opportunité d'exprimer son vécu face à l'incarcération de son parent. Cette rencontre nous permet d'accueillir les difficultés, craintes et envies que l'enfant exprime. Lors de cette rencontre, il nous semble aussi important de pouvoir questionner l'enfant sur la mise en place de contact avec son parent ainsi que la manière dont il se l'imagine. Cette rencontre permet aussi d'expliquer à l'enfant comment se passent



manière
passent

les visites et de pouvoir le préparer afin qu'il vive au mieux ce moment. Ensuite, l'aide Viva for Life a permis l'achat de matériel pédagogique et de jouets à destination des salles de visite. A Forest, celui dont nous disposions jusqu'alors était particulièrement vétuste et incomplet. Certaines relations se construisent ou se créent à travers le jeu, il apparaissait donc nécessaire de le renouveler.

4.2. Popy, la girafe

Depuis le mois d'octobre 2019, Popy, la petite girafe a fait son entrée au sein de l'établissement pénitentiaire de Forest. Elle est née du constat que la prison est un lieu particulièrement hostile qui peut laisser un souvenir traumatique à l'enfant qui s'y rend. Les barreaux, les bruits de portes métalliques, les dispositifs de sécurité, l'attente... tous ces éléments qui peuvent rendre l'expérience d'une visite particulièrement désagréable. Popy fait donc son apparition dans les prisons pour guider les enfants depuis la salle d'attente jusqu'à la salle de visite en leur offrant une image rassurante à laquelle s'attacher. Les enfants peuvent la suivre grâce aux pancartes qui se trouvent à différents endroits de leur passage ou se laisser guider par les pastilles collées au sol sur lesquelles la tête de Popy apparaît.



Au travers du phylactère qui se trouve à côté d'elle, Popy peut communiquer des messages rassurants et sympathiques aux enfants.



Ainsi, les couloirs paraissent moins lugubres, les portiques de sécurité moins impressionnants et les visites à papa moins anxiogènes.

Les psychologues du Relais Enfants-Parents ont désormais avec eux, et lors de chaque visite, une peluche représentant Popy. L'objectif est que les enfants puissent avoir Popy tour à tour dans les bras afin de faciliter l'entrée en salle de visite. En effet, lorsque c'est la première fois ou parce qu'il n'est pas bien le jour j, l'entrée dans la prison peut être plus compliquée pour un enfant. Popy est donc présent comme objet transitionnel rassurant.

Chaque intervenants présents lors des visites, qu'il soit psychologue ou bénévole au Relais, portent également un badge avec son nom et prénom ainsi que l'image de Popy. L'objectif est que l'enfant, ainsi que les accompagnants de celui-ci puissent nous identifier directement afin de ne pas se sentir perdus lors des premières visites.

Enfin, les psychologues du Relais Enfants-Parents réalisent régulièrement avec certains enfants des calendriers afin de visualiser les prochaines visites à leur parent. 500 calendriers ont dès lors été créés à l'effigie de Popy pour les distribuer aux enfants. Ils seront réédités chaque année scolaire.

4.3. Théâtre de la Chute

Depuis le début de l'année 2019, les intervenants du Relais font appel aux acteurs du Théâtre de la Chute afin de proposer des animations pour les enfants durant le temps d'attente. Celui-ci est en effet très long et parfois même anxiogène lorsque les enfants ne sont pas occupés. C'est dans cet objectif qu'un acteur est présent dans la salle d'attente dès l'arrivée des premiers enfants afin de proposer des animations, des lectures de contes et des petits jeux. Il reste jusqu'à ce que les enfants soient invités à se diriger vers la salle de visite. Les acteurs amènent une atmosphère bienveillante et légère qui permet aux enfants de ne pas voir filer les longues minutes qui les séparent de leur papa.

5. Collaboration avec les services extérieurs

Il est important de souligner que le travail du Relais Enfants-Parents est rendu possible grâce à la collaboration avec différents services extérieurs. C'est notamment le cas avec les services d'aide/de protection de la jeunesse (**SAJ/SPJ/TJ**), les **services/institutions** de placement familial et les familles d'accueil. La collaboration avec ces services extérieurs permet de soutenir le maintien du lien entre le père incarcéré et son/ses enfant(s). Il reste néanmoins compliqué de joindre les intervenants des SAJ et SPJ, alors qu'ils sont souvent un élément central et décisif de la situation.

Les intervenants du Relais travaillent également de pair avec les **services externes actifs en prison** (Slaj-V, Médiate, Après,...). Cela permet d'assurer un suivi global et de se transmettre les informations de manière efficace.

Par ailleurs, les relations de collaboration avec le **service Itinérance de la Croix Rouge** représentent un atout primordial pour maintenir le lien entre un père détenu et son/ses enfant(s). Ce service permet, lorsque des difficultés organisationnelles et/ou matérielles empêchent l'enfant d'être présent aux visites, de prendre en charge les navettes des enfants entre leur lieu de résidence et la prison. Ceci étant, le manque de bénévoles disponibles se fait ressentir. Nous devons malheureusement constater qu'un certain nombre de visites ne peuvent se mettre en place pour des raisons purement matérielles.

Cette année, le Relais Enfants-Parents a également collaboré avec Valérie Provost qui porte bénévolement un projet appelé « Quartiers brodés ». Celui-ci se déploie dans la commune de Saint-Gilles depuis fin août 2018 et consiste à rassembler des personnes d'horizons différents autour d'une fresque textile grand format (2,8 x 3 mètres) et de les inviter à y broder quelque chose, y ajouter un fil, une perle, du tissu,... Début juillet, Valérie Provost est venue présenter cette toile aux enfants durant le temps d'attente avant la visite collective. Ce fut l'occasion pour les enfants de regarder, de toucher et découvrir une manière de créer.

Outre ces services extérieurs, le Relais peut compter sur la bonne collaboration avec la direction de Forest, le personnel ainsi que les agents pénitentiaires et les en remercie chaleureusement.

6. Difficultés rencontrées

Durant l'année de travail 2019, les intervenants ont constaté qu'aucune visite collective n'a été annulée à cause de mouvements syndicaux ou pour raison extérieurs au Relais Enfants-Parents. Par contre, à deux occasions, les entretiens avec les pères détenus n'ont pas eu lieu à cause du manque de parloirs disponibles. Globalement, en comparaison avec l'année 2018, où plusieurs visites collectives pendant les mois estivaux ont été annulées, le travail du Relais Enfants-Parents n'a pas été ralenti au cours du 2019. Cependant les congés pénitentiaires ont impacté négativement sur le nombre d'enfants en visite les mercredis.

7. Conclusion et projets futurs

L'année 2019 a vu naître de nombreux projets que le Relais Enfants-Parents entend bien pérenniser. C'est évidemment le cas du projet Viva For Life qui est devenu une condition sine qua non à un travail de qualité. En effet, comment assurer aux enfants un suivi optimal sans avoir la possibilité de les rencontrer avant leur première visite en prison ou lorsque quelque chose semble plus problématique au cours du suivi ?!

Le projet girafe est également un de ceux qui tiennent à cœur les intervenants tant il a marqué un tournant dans les moyens d'accueil des enfants dans un milieu particulièrement peu adéquat pour eux. Dans la mesure des possibles, les intervenants souhaiteraient décliner ce projet sous d'autres formes et le rendre possible dans toutes les prisons où le Relais est actif.

D'ailleurs l'un des objectifs de cette année 2020 est de rendre davantage visible le Relais au sein du milieu carcéral. Cela pourra notamment passer par l'affichage de nouveaux visuels explicatifs des missions du Relais incluant Popy, la girafe. Les intervenants soigneront également leurs relations avec les intervenants des services externes et ceux du SPS tant celles-ci sont précieuses au travail effectué.

4.1.2.7 Statistiques pour Forest

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	10
Dossiers détenus fermés	10
Dossiers détenus suivis	49

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	23
Dossiers enfants fermés	16
Dossiers enfants suivis	100

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	1
Famille élargie	4
Mère	95
Père	0
Institution	0
Prison	0
Seul	0
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	1
Séparé	55
Incarcéré	0
En couple	39
Type de dossier	En 2019
Relais	0
SAJ	1
SPJ	2
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	1
Parent détenu	95

Forest	En 2019
Entretien	160
Visite Encadrée	12
Visite Collective/Fêtes	23
Nombre d'enfants	128

4.1.3. Prison de Saint Gilles

Descriptif :

Prison d'hommes

Maison d'arrêt

Annexe psychiatrique depuis octobre 2016.

Centre de médecine chirurgicale (CMC)

Prison ancienne datant de 1884.

Temps d'attente s'il y en a : nous n'avons pas de liste d'attente.

Intervenants :

Psychologues Amandine BOSQUET (janvier-décembre)
 Andrea MANCA (janvier-décembre)
 Elodie DRUART (janvier-décembre) : dossiers liés à la radication

Bénévole Nelly KEUTGEN (janvier-décembre)
Stagiaire Ombeline SILVESTRE

1. Cadre et contexte

La prison de Saint Gilles est, depuis quelques années, uniquement une maison d'arrêt.

La « maison d'arrêt » de Saint Gilles comme première étape sur le parcours de la personne arrêtée à Bruxelles représente un choc tant symbolique que réel de la séparation entre un père de famille et ses enfants. C'est le début d'un séjour dans une réalité inconnue où les premiers jours d'arrestation sont un coup dur pour toute la famille avec la séparation brutale et la rupture de la vie quotidienne. Par son statut de maison d'arrêt, Saint-Gilles est une prison où l'on peut constater un va-et-vient important.

Les relations de collaboration entre la direction de la prison et les intervenants du Relais Enfants-Parents sont positives et constructives. La coordination entre le REP et la direction générale (Madame Mornard et Madame Zicot) passe généralement par l'intervenant intra-muros des maisons de Justice, monsieur Denis Watteyne, qui est l'interlocuteur des différents services francophones externes.

Concernant la salle de visite, à Saint-Gilles, nous avons la chance d'avoir une salle spacieuse et lumineuse (+30 tables). Nous avons aussi l'opportunité de profiter d'un petit jardin et d'une court extérieure lorsque le temps nous le permet. Des armoires sont également mises à notre disposition afin de ranger le matériel et les jeux appartenant au Relais. Toutefois, cela fait déjà plusieurs mois, que nous sollicitons la direction afin d'en obtenir une nouvelle, car suite à l'arrivée en 2018 du matériel pédagogique et ludique subsidié par Viva For Life, nous manquons de place.

Enfin, les enfants peuvent facilement se rendre à la toilette durant la visite. Toutefois, les détenus ne sont toujours pas autorisés à s'y rendre.

L'accès à la salle de visite se fait en plusieurs étapes, ce qui le rend le parcours pas toujours facile avec des enfants en bas âge. L'attente de l'arrivée des différentes familles se fait en extérieur par tout temps. Ensuite, nous amener les enfants au guichet pour l'inscription dans une pièce. Après avoir passé le portique de sécurité, les enfants doivent attendre pendant 15/20 minutes dans une salle d'attente. A la fin de ce moment-là, seulement,

les enfants peuvent, accompagnés des intervenants toujours, monter les marches d'un grand escalier pour rejoindre la salle de visite.

2. Entretiens

Depuis juillet 2017, le Relais Enfants-Parents utilise un local, situé dans l'aile A de la prison, mis à sa disposition (plages horaires définies). Ce local est partagé entre plusieurs services : REP, SLAJ et la police. Nous utilisons ce local les lundis durant toute la journée. Ce local nous permet d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion internet et un accès au SIDIS de Bruxelles (logiciel gérant la détention). De plus, nous avons accès à un téléphone (appels extérieurs autorisés).

Ce local nous permet de réaliser des entretiens dans le respect de notre éthique et notre déontologie de travail. Il nous permet également d'être centrés sur la parole du sujet et de ne pas être perturbés par le contexte externe (exemple : couloir social). Le couloir social est un, comme son nom l'indique, un couloir avec différentes tables mises les unes derrière les autres où les services externes réalisent leurs entretiens quand ils nous ne donnent pas accès à un bureau dans les ailes. Il se situe face à l'entrée principale de la prison et près de l'entrée de la salle de visite. Du à sa position, l'après-midi, de nombreux va-et-vient se font et perturbent d'autant plus les entretiens. Nous nous retrouvons régulièrement dans ce couloir social, où le secret professionnel est mis à mal. De plus, durant une longue période en 2019 (mai-octobre), la prison de Saint-Gilles a vécu à un rythme inhabituel, suite au manque chronique d'agent. Nous n'avons donc plus du tout eu accès à notre bureau et le couloir social n'était, quant à lui, que peu accessible, car ils réduisait le nombre d'entrée à 5 personnes. Sachant qu'il y a de nombreux services externes qui travaillent sur Saint-Gilles. Il nous arrivait régulièrement d'arriver à l'entrée de la prison et d'être refoulé, sans savoir quand nous pourrions entrer. Notre travail a donc été fortement mis à mal durant cette période.

Concernant le contenu des entretiens, les intervenants accordent du temps selon l'histoire particulière de chaque parent incarcéré. Ces entretiens et suivis sont marqués par le rythme du séjour. Souvent les personnes arrêtées sont en attente d'une audience au tribunal, de la visite de leur avocat et de l'aboutissement de leur dossier pénal.

Les détenus sollicitent un entretien avec le REP en envoyant directement via un billet de rapport leur demande. Toutefois, nous déplorons, encore cette année, le délai de réception de ces billets de rapport qui peuvent parfois nous parvenir avec 2 à 3 semaines de retard. Ceci constitue une problématique, dans la mesure où Saint-Gilles est une maison d'arrêt et qu'en conséquence la situation carcérale du détenu peut rapidement changer. De plus, il arrive également régulièrement que certains billets de rapport ne nous arrivent jamais. Il ne nous est donc pas possible de savoir que la personne souhaite nous rencontrer et cela met fortement à mal notre travail ainsi que la relation de confiance avec la personne détenue.

Au-delà du circuit classique des billets de rapport pour solliciter un entretien, beaucoup de demandes nous sont parvenues par l'intermédiaire des services partenaires externes, le SPS, les Visiteurs-bénévoles dans les prisons, les familles, la direction, etc. C'est, nous semble-t-il, la confirmation de la reconnaissance du Relais Enfants-Parents en tant que Service - Lien spécialisé dans l'accueil et le traitement des dossiers relatifs au soutien à la parentalité dans le système carcéral. Dans le cadre d'une confidentialité partagée, une continuité s'intensifie qualitativement dans la collaboration avec le SPS de Saint-Gilles où des soutiens sont organisés conjointement selon la demande des détenus.

Nous effectuons en moyenne 8 nouvelles demandes de suivis par mois (sans pour autant que cela débouche sur des visites collectives). Ceci attestant bien du fait du nombre important de dossiers pris en charge par les

intervenants du Relais, mais surtout de l'importance de l'existence de notre service dans cet établissement. Si les résultats ne sont pas forcément perceptibles au premier regard, ils sont néanmoins importants, car ils jettent les bases de la future collaboration une fois la peine prononcée pour le détenu. En effet, le REP ayant 9 prisons à gérer, souvent, les dossiers se distribuent en interne en fonction du transfert, ou si besoin est aux services extérieurs.

3. Visites collectives/encadrées/fêtes

Les visites ont lieu 4 mercredis par mois de 15h45 à 17h00. Ce changement a occasionné des problèmes internes d'organisation et de disponibilité du personnel du REP. Depuis que la prison de Saint Gilles s'est transformée en maison d'arrêt, les transferts vers d'autres prisons ou institutions sont très fréquents. Certains détenus se voient également libérés sous conditions ou de manière définitive. De ce fait, le nombre de participants aux visites collectives a diminué et ce nombre varie également beaucoup en fonction des semaines.

Il est également à noter que la plupart des enfants venant à Saint-Gilles sont accompagnés par leurs mères ou quelqu'un de la famille. Il arrive donc, régulièrement, que malgré nos rappels, ceux-ci ne se présentent pas avec les enfants le jour de la visite, alors que ceux-ci ont été inscrits sur la liste.

Depuis 2017, l'inscription des enfants aux visites collectives a été simplifiée en collaboration avec la direction. Chaque lundi, le Relais fournit à la direction de Saint-Gilles, une liste des participants pour la visite du mercredi.

Une partie des demandes que nous adressent les détenus ne peuvent aboutir, car ils n'ont plus de contact avec leurs enfants, et ce, soit déjà avant l'incarcération, soit à cause de l'incarcération qui peut exacerber la difficulté de collaboration entre les parents. Dans ce cas, nous renvoyons les détenus vers un avocat de la famille. Le dossier est donc considéré en « suspend » et ceux-ci reviennent vers nous lorsque le jugement est établi et que le Relais peut organiser des visites. Nous devons alors travailler le lien parent-enfant dans un contexte difficile de rupture où l'enfant n'a parfois plus eu de contact avec son parent depuis plusieurs mois/années.

Nous organisons également des visites festives telles que la Saint-Nicolas, Pâques et la fête des Pères pendant lesquelles un adulte est autorisé à se joindre aux pères détenus (souvent la mère des enfants) afin de célébrer en famille ces moments. Lors de ces fêtes, nous prenons des photos remises en 2 exemplaires aux parents détenus.

L'Établissement de Saint-Gilles participe dans l'agrément des fêtes en fournissant tous les goûters sollicités par le Relais Enfants Parents. Par ailleurs, plusieurs anniversaires d'enfants ont pu être célébrés où chaque enfant a « soufflé » ses bougies avec son papa qui lui a offert son cadeau. A cette occasion, les autres enfants et parents chantent et partagent le gâteau d'anniversaire dans un esprit festif et convivial.

La régularité hebdomadaire des visites participe au soutien réel des relations de confiance que nous induisons avec les enfants, les papas ainsi que les familles élargies (lors des visites-fêtes).

C'est dans un cadre récréatif et ludique, appelé le « Tri lieux », pour les papas et les enfants de tous âges que ces rencontres se réalisent.

La particularité du « Tri lieux » relève de sa triple fonctionnalité en fonction de ses 3 espaces :

✓ L'espace sensori-moteur :

La grandeur de la salle de visite de Saint Gilles permet aux enfants de jouer largement à des jeux sensori-moteurs. Avec les blocs de psychomotricité, l'enfant peut construire avec son parent ce qui représente son vécu

au besoin actuel. Certains enfants construisent des voitures, d'autres des bancs d'école, d'autres des tours à casser, d'autres encore construisent des prisons. Ces constructions leur permettent de partager avec leur parent leur vécu émotionnel dans un climat de confiance et d'intimité.

✓ L'espace créatif et de jeux :

En fonction de son âge et de ses préférences, l'enfant peut venir chercher un ou plusieurs jeux et également du matériel pour faire des bricolages/dessins.

✓ L'espace de détente :

Des mousses et blocs de détente sont également disponibles ainsi que des livres.

La vaste configuration de la salle de visite permet aux papas de préserver l'intimité de la rencontre avec les enfants tout en bénéficiant de la présence bienveillante des intervenants du Relais Enfants-Parents, créant ainsi des échanges intra et interfamiliaux riches et dynamiques.

Il y a, lors de chaque visite, un respect mutuel entre les familles et le Relais Enfants-Parents ainsi qu'une gratitude partagée. Nous mettons un point d'honneur à la dimension humaine de la relation entre le parent et son enfant, dans tout ce qu'elle contient de vivant, de positif et de constructeur. Nous pensons que ces moments de plaisir partagés peuvent aider le parent à ne plus retomber dans une situation où sa liberté et sa dignité humaine sont mises à mal.

Les visites d'anniversaire et les visites-fêtes sont l'illustration symbolique d'un climat de solidarité familiale et conviviale qui caractérise les festivités du monde hors prison. Cette proactivité induit un climat d'un rendez-vous que nul ne souhaite rater sous aucun prétexte. Lors des fêtes que nous organisons (Pâques, fêtes des pères et Saint-Nicolas) nous proposons aux familles de réaliser avec leur(s) enfant(s) une création particulière.

L'accès aux visites REP pour les papas en régime strict est autorisé par la direction de Saint-Gilles, sans toutefois être systématique. Une évolution notable et satisfaisante dans la mesure où l'accès aux visites est toujours assuré aux enfants. En effet, il arrivait auparavant que, par manque d'information, certains enfants se voyaient refuser l'entrée à la visite.

Toutefois, nous regrettons qu'il soit si compliqué d'avoir accès à la salle VHS (visite hors surveillance). En effet, dans certaines situations, il nous semble primordial de ne pas mettre les enfants directement dans des visites collectives, et ce pour plusieurs raisons en lien avec la relation ou la non-relation entre l'enfant et son parent. Nous devons donc organiser nos rencontres en salle de visite, uniquement le matin quand celle-ci n'est pas prise par des visites « à table ». Malheureusement, les mères sont souvent réticentes à l'idée de faire manquer l'école aux enfants. De plus, dans l'organisation de la prison de Saint-Gilles, la salle de visite en matinée est souvent utilisée à d'autres fins, par exemple comme salle de réunion ou d'attente pour les détenus venus pour le TAP. Il serait donc important que nous puissions avoir accès à cette VHS afin de garantir au mieux la relation entre l'enfant et son parent et de proposer un cadre de rencontre adéquat pour tous. Toutefois, nous sommes conscients que le nombre de détenus à Saint-Gilles est très important et qu'il est difficile de pouvoir avoir accès à la salle VHS sachant que la liste d'attente est déjà longue pour tous les détenus.

Étant donné le nombre important de visites à Saint-Gilles, 4 par mois, nous fonctionnons en roulement d'intervenants Relais avec l'appui d'une bénévole. Les visites Relais se déroulent toujours en présence d'un des deux intervenants Relais et d'une bénévole dont l'aide est précieuse dans la réalisation de ces visites.

4. Les projets mis en place en 2019

Depuis le mois de mai 2019, nous collaborons avec l'association du **Théâtre de la Chute**, afin d'organiser 1x/mois des animations autour de la lecture en salle de visite. De plus, les comédiens organisent des activités durant l'attente avant la visite. Les activités organisées par le Théâtre de la Chute ont un subside externe auquel le Relais ne doit pas participer, et donc le Relais Enfants-Parents peut bénéficier 'gratuitement' de leur service.

Un autre projet nommé '**quartier brodé**' a pu se mettre en place durant l'année 2019. En effet, nous avons été contacté par une psychologue spécialisée dans l'art-thérapie, Valérie Provost. Celle-ci proposait d'amener une broderie représentant la ville de Saint-Gilles afin de faire participer les enfants et leurs papas. L'objectif étant de proposer une activité qui permettait de créer du lien différemment. Cette activité a pu se réaliser deux fois au cours de l'année 2019.

Enfin, depuis l'année 2018, nous recevons un subside grâce à l'aide de **Viva For Life** afin d'effectuer des visites à domicile, dans le lieu de vie des enfants. Ces visites permettent de rencontrer les enfants que nous suivons afin de prendre le temps de les écouter et de pouvoir les accompagner dans la difficulté/ la violence de la séparation avec leur papa. Ces visites ont pu se réaliser à de nombreuses reprises en 2019 et sont un point très important de notre travail.

5. Collaboration avec services extérieurs

Croix-Rouge

La participation du service Itinérance Croix-Rouge permet à certains enfants de pouvoir participer aux visites malgré des conditions de vie qui pourraient limiter leur présence aux visites (temps, coût, logistique). Ceci étant le manque de bénévoles disponibles se fait ressentir. Nous devons malheureusement constater qu'un certain nombre de visites ne peuvent se mettre en place pour des raisons purement matérielles ou que certaines mettent parfois plusieurs mois avant de commencer. Les psychologues du Relais Enfants-Parents sont également engagés dans le parcours de formation et d'intervision nécessaire pour le bon déroulement des accompagnements.

6. Difficultés rencontrées

Comme nous l'avons expliqué ci-dessous, nous avons été confrontés à une longue période creuse cette année à Saint-Gilles. En effet, du mois de mai 2019 au mois d'octobre (inclus), la prison a fonctionné avec un régime minimum ce qui nous souvent mis à mal dans les entretiens que nous souhaitions réalisés. Toutefois, la direction a fait son maximum afin de pouvoir garantir les visites du Relais Enfants-Parents. Une visite seulement a donc été annulée au mois de septembre.

Une autre difficulté que nous pouvons également souligner (comme cité plus haut), c'est la difficulté de réceptions, selon les périodes des billets de rapport. Ce qui met à mal le travail autour des entretiens.

7. Conclusion et projets futurs

Les entretiens et les visites se sont effectués avec beaucoup d'intérêt pour les bénéficiaires.

Le dispositif particulier du Relais Enfants Parents où l'enfant peut s'exprimer dans toute sa singularité grâce aux jeux et aux activités qui soutiennent son développement permet une qualité de relation entre l'enfant et son parent. C'est sur base de cette singularité relationnelle que nous travaillons, en entretiens individuels, les questions liées à la parentalité et au maintien du lien.

Nous remplissons ainsi notre mission de soutien au lien, à la parentalité en particulier et nous sommes convaincus que ce travail aide le parent dans son processus de réintégration, une fois sorti du milieu carcéral. Ce travail permet également d'aider l'enfant dans la continuité de sa relation avec son parent. Dans des moments plus compliqués, le Relais est également présent au côté de l'enfant pour recueillir ses questions et difficultés.

Il est toutefois important de notifier que la mission du Relais Enfants-Parents s'arrête au mur de la prison. En effet, nous ne sommes pas autorisés à pouvoir suivre le parent une fois sa sortie. Ce qui nous pose souvent question/problème. Souvent, les parents détenus se sentent abandonnés, car l'arrêt est souvent brutal.

4.1.3.4 Statistiques pour Saint-Gilles

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	25
Dossiers détenus fermés	32
Dossiers détenus suivis	89

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	50
Dossiers enfants fermés	63
Dossiers enfants suivis	183

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	1
Famille élargie	7
Mère	157
Père	2
Institution	14
Prison	0
Seul	0
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	0
Séparé	83
Incarcéré	2
En couple	92
Type de dossier	En 2019
Relais	5
SAJ	2
SPJ	7
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	2
Parent détenu	161

Saint-Gilles	En 2019
Entretien	324
Visite Encadrée	30
Visite Collective/Fêtes	41
Nombre d'enfants	310

4.1.4 Statistiques pour l'arrondissement judiciaire de Bruxelles

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	58
Dossiers détenus fermés	62
Dossiers détenus suivis	185

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	127
Dossiers enfants fermés	119
Dossiers enfants suivis	382

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	11
Famille élargie	30
Mère	253
Père	37
Institution	38
Prison	1
Seul	0
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	2
Séparé	199
Incarcéré	2
En couple	154
Type de dossier	En 2019
Relais	5
SAJ	6
SPJ	22
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	7
Parent détenu	335

Arrondissement judiciaire de Bruxelles	En 2019
Entretien	823
Visite Encadrée	59
Visite Collective/Fêtes	84
Nombre d'enfants	520

4.2. Arrondissement judiciaire du Hainaut

4.2.1 Prison de Jamioulx

Descriptif :

Prison pour hommes.

Maison d'arrêt.

Annexe psychiatrique.

Prison dite moderne.

Temps d'attente s'il y en a : environ un mois

Intervenants :

Yolima BLANCO MORALES

Virginie TEMMERMAN

1. Cadre et contexte

La collaboration entre les intervenants du REP et la prison de Jamioulx est remarquablement positive et porteuse. Le personnel de la prison (direction, agents et Service Psycho-Social) soutient le projet REP et en incarne des acteurs à part entière.

La salle de visite de l'établissement a été rénovée en 2018. Cette salle est assez grande pour permettre de placer l'ensemble du matériel de l'espace « tri-lieux » avec lequel nous travaillons pendant les visites collectives. Deux agents sont présents lors de ces visites. La peinture claire des murs et les nombreuses fenêtres rendent cet espace lumineux. On y trouve également quelques distributeurs à friandises et boissons, ainsi que des WC, à l'utilisation exclusive des visiteurs.

En outre, on y trouve une armoire, fermée à clé, contenant une partie du matériel du REP (jeux de société, livres, coloriages,), mis à disposition des enfants et de leurs parents lors des visites collectives.

Pour accéder à la prison, les enfants doivent d'abord s'enregistrer à la loge (guichet à l'extérieur de la prison), avant d'accéder, avec leur accompagnateur, au portier de la prison (à l'entrée de l'établissement), où les intervenants du REP prennent en charge les enfants. L'espace y est très restreint, et peu adapté à l'attente des enfants. Après avoir passé le système de sécurité, les enfants accèdent, en notre présence, à la salle d'attente, où les enfants peuvent jouer en attendant l'appel des agents. L'accès à la salle de visite se fait alors par un couloir étroit et quelques marches d'escalier.

2. Entretiens

Les entretiens ont pour but de recevoir la demande du détenu, puis d'assurer son suivi quant à son lien avec ses enfants.

La direction de la prison autorise les intervenants du REP à bénéficier d'un bureau au sein du service psychosocial (SPS) pour recevoir les détenus en entretien, sous réserve de disponibilité. Ce bureau dispose d'un téléphone et d'un ordinateur, ce qui facilite grandement le travail des intervenants. Lorsqu'aucun bureau du SPS n'est disponible, les entretiens ont lieu en parloir avocat. Quatre parloirs avocats sont disponibles au sein de la prison de Jamioulx. Ceux-ci sont utilisés par le REP, par le SAD, par d'autres services extérieurs

(alphabétisation, visiteurs de prison, etc.), par la police, par les avocats, pour certaines visites de détenus avec leur famille, etc. Ceci pose donc un problème majeur pour bénéficier d'un local pour nos entretiens, de surcroît pourvu d'un téléphone et d'un accès à internet, nécessaires lors de certains entretiens avec les détenus ou pour nous permettre de mettre à profit les moments hors entretiens pour avancer dans nos multiples démarches.

Il est important de noter qu'il n'est pas possible d'appeler des détenus en entretien lorsqu'il y a des mouvements internes dans la prison. Ces mouvements jalonnant toute la journée (visite, préau, repas, etc.), cela réduit considérablement le nombre d'entretiens réalisables sur notre journée de présence à Jamioulx.

3. Visites collectives/encadrées/fêtes

Deux visites sont organisées par mois, les 1ers et 3èmes mercredis du mois de 13h45 à 15h15. Les enfants doivent être présents au plus tard à 13h15 pour l'enregistrement, et sont ensuite pris en charge par les intervenants du REP.

La gestion du matériel mis à la disposition des enfants (préparation de la salle et de l'espace « tri-lieux », gestion durant la visite, rangement après la visite) est assurée par deux « délégués-détenus » (parents suivis par le REP). Cette participation permet aux deux intervenants du REP de disposer du temps nécessaire pour accueillir et raccompagner les enfants participants. Outre leur fonction lors des visites REP, ils sont également les « porte-paroles » auprès des autres détenus. Ils participent également au Groupe Organisateur.

Deux agents pénitentiaires sont présents lors des visites REP : ils adoptent une autre position que lors des visites « à table » (plus accueillante, plus en retrait), réfléchi avec eux.

Une quinzaine de minutes avant la fin de la visite, nous sollicitons l'aide des participants pour le rangement de la salle. Ce temps permet à la fois une collaboration à la remise en état de la salle de visite, et indique aux enfants et aux parents que la visite touche à sa fin. Cela favorise donc la préparation à la séparation.

Le nombre d'enfants participants aux visites collectives est fluctuant : malgré des « nouvelles demandes » toujours en nombre, celles-ci n'aboutissent pas souvent à la visite collective. Plusieurs raisons sont à prendre en compte et qui se révèlent dans notre pratique clinique quotidienne :

- Etant donné la prédominance de prévenus, nombre d'entre eux quittent rapidement l'établissement (transfert vers une prison de peine car condamnés, acquittement, libération conditionnelle, bracelet électronique...).

- L'établissement est géographiquement isolé. Certains parents éprouvent des difficultés à effectuer le trajet (au niveau de la facilité d'accès, au niveau financier, etc.) et beaucoup ne souhaitent pas confier leurs enfants aux volontaires de la Croix-Rouge. Venir jusqu'à la prison se révélant parfois un vrai « parcours du combattant », beaucoup d'entre elles préfèrent alors aller en visite « à table » avec leurs enfants.

- L'incarcération incarne souvent une épreuve pour un couple, qui met à mal sa pérennité. Cependant, on constate que, bien souvent, les couples restent unis durant la détention préventive.

- Pour encore beaucoup de détenus, le REP est une association qui intervient lorsque « on est en conflit avec la maman ». Par ailleurs, force est de constater que pour beaucoup de pères détenus, le lien à l'enfant s'inscrit par la mère : il leur est donc difficile d'imaginer avoir accès à leur enfant, hors présence de celle-ci.

Visites Fêtes

Dans l'établissement pénitentiaire de Jamioulx, 6 visites festives sont organisées pendant l'année : Fête de Janvier, Fête de Carnaval, Fête de Printemps, Fête de Pères, Fête de la Rentrée et Fête de Saint Nicolas. Pratiquement, le déroulement d'une visite festive remplace une visite « habituelle ».

Ces visites festives revêtent un sens tout particulier et important au sein de la prison de Jamioulx, notamment parce qu'elles :

- sont portées par l'ensemble des participants du Groupe Organisateur, qui se réunit entre chaque visite festive afin de réaliser un feedback de la visite précédente et mettre en place la visite suivante, entre autres, par une participation à la décoration de la salle, à la préparation du buffet et à la visite.
- favorisent le lien familial, particulièrement mis à mal lors d'une détention préventive.
- permettent au père détenu de rester « en phase » avec les différents événements qui jalonnent une année de vie chez l'enfant.

Au-delà de l'organisation de ces visites, le Groupe Organisateur permet également une réévaluation constante de la qualité de notre service et des modifications possibles pour améliorer notre action. Il est composé de 3 intervenants du SPS (deux psychologues et une assistante sociale) et de deux « délégués-détenus ». Grâce à cette organisation, nous travaillons en étroite collaboration et chaque intervenant peut donner son avis quant aux manières d'améliorer notre travail. En outre, un intervenant du SPS est présent lors de chaque visite festive afin de nous aider dans le bon déroulement de la visite.

Lors des visites festives, un accompagnant (déjà inscrit sur la liste de visite et ayant un rapport avec l'enfant) peut participer à la visite. Le nombre de participants à ces visites est donc plus élevé que lors des visites collectives « classiques ». De plus, étant donné que la prison de Jamioulx est une maison d'arrêt, les couples restent davantage unis lors de la détention préventive. Dès lors, certains enfants viennent voir leur père en visite à table (indépendamment du REP), mais souhaitent néanmoins avoir un espace plus convivial qu'ils retrouvent lors des visites festives organisées par notre service.

Une activité bricolage y est également proposée. Les parents et les enfants peuvent ainsi réaliser ensemble le bricolage. Les enfants repartent avec ce bricolage, excepté pour la visite fête des pères où le parent peut repartir en cellule avec le bricolage réalisé par l'enfant. Des photos sont également réalisées pour immortaliser ce moment, et développées en double exemplaire afin de permettre au parent d'en remettre une à son enfant et de conserver la seconde.

Visites Individuelles

Les visites individuelles (ou « encadrées ») se déroulent en parloir avocat. La position des intervenants du REP est plus « active » que lors des visites collectives.

Les visites individuelles ont une durée d'une heure, à raison d'une fois par mois. Durant ces visites, l'enfant, le père détenu et l'intervenant du REP sont présents. Lorsque la situation le nécessite, un intervenant externe ou un membre de la famille peut, à titre exceptionnel, également assister à la rencontre.

Différentes raisons (liste non-exhaustive) peuvent nous amener à privilégier les rencontres selon cette modalité :

- Reprise de contact suite à une longue séparation entre le père incarcéré et son enfant
- Décision de justice (SAJ, SPJ, TJ) imposant la modalité individuelle pour les rencontres entre l'enfant et son parent détenu

- Personnes incarcérées pour « faits de mœurs ». Bien que ces détenus connaissent un régime carcéral identique à tout autre détenu, le Relais Enfants-Parents maintient, pour le bien-être de l'enfant, la mise en place de visites individuelles pour ce type de faits
- Lorsque l'enfant souhaite poser des questions spécifiques à son parent, liées aux raisons de son incarcération, par exemple.

La possibilité est offerte aux parents de fêter, dans chacun de nos espaces de visite, l'anniversaire de leur enfant. Nous proposons alors un « kit anniversaire » (ballons, cake, jus, prise de photos) et mettons à disposition du parent un catalogue anniversaire dans lequel il peut choisir le cadeau à offrir à son enfant lors de la visite.

4. Les projets mis en place en 2019

Pendant l'année 2019, le REP a été soutenu par le projet Viva For Life. Ce projet nous a permis d'améliorer la qualité du suivi des enfants, en nous déplaçant, entre autres, à domicile afin d'y rencontrer les enfants avant la visite pour la préparer au mieux, quand le contexte familial et la situation le nécessitent.

5. Collaboration avec services extérieurs

En 2019, nous avons poursuivi la collaboration avec les différents services externes :

- Le Relais Enfants-Parents travaille actuellement en étroite collaboration avec les services d'aide/de protection de la jeunesse (SAJ/SPJ/TJ), les services/institutions de placement familial et les familles d'accueil.
- Il n'est pas toujours possible pour les responsables des enfants de venir les déposer jusqu'à la prison. C'est pourquoi, un grand nombre d'enfants de parents incarcérés viennent à la prison de Jamioulx par l'intermédiaire du service Itinérances de la Croix-Rouge de Belgique. Des volontaires, préalablement formés en collaboration avec le Relais Enfants Parents et le SAD, assurent l'accompagnement d'enfants jusqu'à l'entrée de la prison, afin de pouvoir y retrouver leur parent. La collaboration avec le service se fait de manière simple et efficace, soit en passant par le Coordinateur de la région concernée, soit en passant directement par les volontaires eux-mêmes, en fonction des situations.
- En 2019, le Relais Enfants-Parents a participé à l'opération « Boîtes à KDO » en collaboration avec le Centre d'Action Laïque du Brabant wallon ASBL – La Fabrique de Soi. Cette collaboration a permis à 22 enfants de recevoir des cadeaux récoltés et offerts gratuitement par La Fabrique de Soi. La distribution des cadeaux était prévue à l'occasion de la fête de Saint-Nicolas, mais, pour des raisons de timing, ils seront distribués lors de la fête de Janvier. Les cadeaux étaient adaptés à l'âge et au sexe de chaque enfant.

6. Difficultés rencontrées

Comme évoqué précédemment, l'accès à un bureau du SPS nous facilite le travail. Cependant, lorsqu'aucun bureau n'est disponible, nous restons dépendantes de la disponibilité des parloirs, qui ne sont pas tous équipés d'un téléphone ni d'un accès à internet.

7. Conclusion et projets futurs

Nous souhaiterions pouvoir poursuivre une collaboration riche avec le personnel de la prison ainsi qu'avec les services extérieurs. Une réunion avec le service Mediante est d'ailleurs prévue en ce sens.

Nous aimerions également pouvoir mettre en place des groupes de parole au sein de l'établissement.

4.2.1.Statistiques pour Jamioulx

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	41
Dossiers détenus fermés	47
Dossiers détenus suivis	133

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	80
Dossiers enfants fermés	96
Dossiers enfants suivis	265

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	5
Famille élargie	8
Mère	199
Père	4
Institution	44
Prison	0
Seul	0
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	3
Séparé	163
Incarcéré	1
En couple	89
Type de dossier	En 2019
Relais	1
SAJ	28
SPJ	17
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	1
Parent détenu	210

Jamioulx	En 2019
Entretien	300
Visite Encadrée	63
Visite Collective/Fêtes	21
Nombre d'enfants	183

4.2.2. Prison de Mons

Descriptif :

Maison d'arrêt et de peine + annexe psychiatrique

Une section Hommes et une section Femmes

Temps d'attente s'il y en a : il n'y a actuellement pas de temps d'attente.

Le directeur s'occupant du Relais Enfants-Parents est maintenant Monsieur Gilbert Denis.

Intervenants :

Virginie Temmerman et Floriane Wallaert

1. Cadre et contexte

Nous bénéficions, depuis l'année dernière, d'une toute nouvelle salle de visite. Celle-ci est plus spacieuse, mieux agencée et bien plus lumineuse que la précédente. Les tables et chaises sont colorées et les tables beaucoup plus aérées. Cette salle permet la mise en place de l'« espace tri-lieux ». Des mousses sont mis à disposition dans la salle. Pour y accéder et après le passage aux détecteurs, nous devons passer par la salle d'attente pour ensuite emprunter les escaliers avant d'arriver sur une passerelle, qui nous amènera enfin dans la salle de visite. Les trajets ne sont pas simples en raison du nombre important d'enfants en bas-âge à porter dans les escaliers.

La rencontre avec les enfants se fait à l'entrée de la prison. Celle-ci n'est pas toujours propre et adaptée aux enfants mais nous essayons tant que possible de réduire le temps d'attente.

Concernant les bureaux, au quartier femmes, l'accès à un bureau avec téléphone et ordinateur est très aléatoire, et dépend de la présence d'autres intervenants (SPS, SAD,...) qui ont priorité sur les intervenants du REP. Au quartier hommes, les entretiens avaient lieu, depuis de nombreuses années et jusqu'à très récemment, en parloir social. Ce local est très petit, sans téléphone ni ordinateur. Nous étions en outre susceptibles de devoir libérer le local à tout moment pour le laisser à disposition de la police ou de la direction. Depuis peu, cependant, nous avons accès à un bureau de l'aile B avec téléphone et ordinateur, que nous partageons avec un autre service qui n'est pas présent les mêmes jours que nous.

2. Entretiens

Nous sommes présentes au minimum une journée par semaine pour réaliser les entretiens individuels, généralement le lundi ou le mercredi. Ces entretiens ont pour objectif d'accompagner le parent détenu dans sa parentalité et dans les difficultés qu'il peut rencontrer au quotidien avec sa famille. Lorsque la situation le nécessite, nous échangeons avec le parent détenu sur la manière dont se déroulent les visites. Nous pouvons également les soutenir dans les démarches qu'ils mettent en place pour obtenir un droit de visite et pour mettre en place ces visites.

3. Visites collectives/encadrées/fêtes

A Mons, les visites collectives ont lieu chaque 2^e et 4^e mercredis du mois de 13h00 à 14h30. Actuellement, une quinzaine de parents (une dizaine de pères et environ cinq mères) participent de manière régulière aux visites collectives. Une petite vingtaine d'enfants sont généralement présents, en sachant que certains enfants ne viennent aux visites qu'une fois par mois.

Les visites fêtes ont lieu à Mons 4 fois par an ; la St Nicolas, Carnaval, la fête du Printemps et la fête des pères et mères. Lors de ces visites, un accompagnant (déjà inscrit sur la liste de visite et ayant un rapport avec l'enfant) peut participer à la visite. L'objectif de ces visites est de permettre de recréer des moments en famille (comme le parent détenu et l'enfant pourraient le faire à l'extérieur), et d'inscrire, en outre, ces visites dans une temporalité, souvent différente en milieu carcéral. Des photos sont également réalisées pour immortaliser ce moment, et développées en double exemplaire afin de permettre au parent d'en remettre une à son enfant, et de conserver la seconde.

Des visites encadrées ont également lieu dans les situations les plus compliquées : soit lorsque la séparation a été compliquée, soit en cas de faits de mœurs, soit lorsque l'enfant n'a plus vu son parent depuis longtemps, soit dans toutes les situations dans lesquelles nous jugeons nécessaire de pouvoir avoir recours aux visites encadrées individuelles. Lorsque les horaires le permettent, ces visites ont, depuis cette année, lieu dans le local des visites hors surveillance, ou en parloir social. Ce dernier est malheureusement peu adapté aux enfants, en raison de sa petite taille, de l'absence de fenêtre et du manque de luminosité et du passage de personnes dans le couloir.

4. Les projets mis en place en 2019

Depuis le début de l'année, nous avons pu mettre en place des groupes de parole au sein du quartier femmes. Trois à cinq femmes ont participé de manière régulière à ces groupes de parole. Ceux-ci ont abordé les thèmes suivants : « Comment, en tant que parent incarcéré, pouvoir mettre des limites à son enfant lorsque l'on est incarcéré ? », « Comment gérer nos propres émotions et celles de nos enfants en milieu carcéral ? », « Comment pouvoir s'impliquer d'avantage dans la vie de nos enfants ? », « La communication non violente, comment m'adresser à mon enfant ? », etc. Ces groupes de parole, encadrés par les deux intervenantes du Relais Enfants-Parents, avaient, théoriquement, lieu une fois par mois. Malheureusement, certains groupes de parole ont dû être annulés par manque d'agents.

5. Collaboration avec services extérieurs

Un grand nombre d'enfants de parents incarcérés viennent à la prison de Mons par l'intermédiaire du service Itinérances de la Croix-Rouge de Belgique. Des volontaires, préalablement formés en collaboration avec le Relais Enfants Parents et le SAD, assurent l'accompagnement d'enfants jusqu'à l'entrée de la prison, afin de pouvoir y retrouver leur parent. Toujours en collaboration avec le REP, des interventions sont organisées régulièrement afin de permettre aux volontaires de s'exprimer sur leurs difficultés rencontrées sur le terrain. La collaboration avec le service se fait de manière simple et efficace, soit en passant par le Coordinateur de la région concernée, soit en passant directement par les volontaires eux-mêmes, en fonction des situations.

Nous entretenons une collaboration de qualité avec le SAD et le service Médiate. En effet, même si ces rencontres avaient déjà lieu auparavant, nous avons remis en place des rencontres biannuelles afin de clarifier nos rôles respectifs, rediscuter des missions de chacun et de la possible collaboration. A titre d'exemple, le SAD nous relaie à présent certaines demandes de parents incarcérés par mail, étant donné le peu de fiabilité de

l'arrivée des billets de rapport jusqu'à notre boîte aux lettres.

Nous avons également reçu une participation financière des Soroptimist, qui nous a permis, comme évoqué précédemment, de mettre en place les groupes de parole pour les mères incarcérées.

6. Difficultés rencontrées

Suite au changement de salle de visite, un nouveau local à matériel a été mis à notre disposition. Cependant, ce local, sans éclairage, se situe à plusieurs dizaines de mètres de la salle, ce qui complique considérablement la mise en place du matériel avant et après la visite. Nous devons, en effet, systématiquement solliciter l'aide d'un parent incarcéré à la fin de la visite pour remettre ce matériel en place.

Comme évoqué précédemment, l'accès à un bureau avec téléphone et ordinateur au quartier femmes reste dépendant de la présence d'autres services.

7. Conclusion et projets futurs

Nous espérons pouvoir pérenniser les groupes de parole au sein du quartier femmes. Nous souhaiterions ainsi y aborder certains thèmes, tels que « comment est-ce que j'imagine mon enfant dans 10 ans ? », « comment prendre conscience de mes besoins et de ceux de mon enfant ? », « comment est-ce que je me représente le lien à mon enfant ? », etc.

Nous aimerions également pouvoir scinder les visites fête des mères et fête des pères, qui ont actuellement lieu en même temps. En effet, il est difficile de trouver une date commune car l'écart de dates entre les deux fêtes est considérable. Or, l'importance de cette fête, tant pour les parents que pour leurs enfants, n'est pas à démontrer.

4.2.2.7 Statistiques pour Mons section homme et femme

Mons, quartier homme

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	23
Dossiers détenus fermés	14
Dossiers détenus suivis	104

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	51
Dossiers enfants fermés	32
Dossiers enfants suivis	188

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	5
Famille élargie	14
Mère	139
Père	3
Institution	23
Prison	0
Seul	0
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	6
Séparé	128
Incarcéré	0
En couple	51
Type de dossier	En 2019
Relais	5
SAJ	19
SPJ	11
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	6
Parent détenu	145

Mons, quartier femme

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	14
Dossiers détenus fermés	14
Dossiers détenus suivis	30

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	36
Dossiers enfants fermés	38
Dossiers enfants suivis	72

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	12
Famille élargie	18
Mère	1
Père	17
Institution	21
Prison	0
Seul	0
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	6
Séparé	55
Incarcéré	3
En couple	8
Type de dossier	En 2019
Relais	0
SAJ	5
SPJ	21
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	0
Parent détenu	39

Mons quartier homme et femme	En 2018
Entretien	241
Visite Encadrée	30
Visite Collective/Fêtes	41
Nombre d'enfants	310

4.2.3 Statistiques pour l'arrondissement judiciaire du Hainaut

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	78
Dossiers détenus fermés	75
Dossiers détenus suivis	267

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	167
Dossiers enfants fermés	166
Dossiers enfants suivis	525

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	22
Famille élargie	40
Mère	339
Père	24
Institution	88
Prison	0
Seul	0
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	15
Séparé	346
Incarcéré	4
En couple	148
Type de dossier	En 2019
Relais	6
SAJ	52
SPJ	49
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	7
Parent détenu	394

Arrondissement judiciaire du Hainaut	En 2019
Entretien	541
Visite Encadrée	93
Visite Collective/Fêtes	62
Nombre d'enfants	493

4.3. Arrondissement judiciaire du Brabant Wallon

4.3.1. Prison d'Ittre

Descriptif :

Prison pour hommes.

Maison de peine, dite de « haute sécurité ».

Prison moderne, 2003.

Temps d'attente s'il y en a : Actuellement, le temps d'attente est de maximum 15 jours.

Le directeur actuel s'occupant du Relais Enfants-Parents est : Monsieur Kina.

Intervenants : Amandine Bosquet et Floriane Wallaert

Bénévole : Xavier Jacques

1. Cadre et contexte

La salle de visite est agréable et spacieuse. Elle nous permet d'installer sans aucune difficulté l'espace Tri-Lieu à savoir un espace psychomoteur, un espace lecture et un espace plutôt consacré aux jeux et aux dessins (en fonction de l'âge des enfants). Elle est assez récente comme l'ensemble de la prison. Pour y accéder, nous traversons une cour en béton avant d'entrer dans le bâtiment principal de la prison. La salle de visite se situe dans ce bâtiment, non loin, sur la gauche. La rencontre avec les enfants se fait à l'entrée de la prison. La salle d'attente est, elle aussi, plutôt spacieuse. Notre conteuse, Claire Goethals de Hopi'Conte, s'y installe à terre avec ses livres et les enfants afin d'occuper les enfants durant l'attente.

Pour nos entretiens, nous avons à chaque fois accès à un bureau, mais celui-ci ne nous est pas attitré. Nous n'avons pas accès à un ordinateur et nous n'avons accès que très rarement au téléphone (cela dépend du local qu'on occupe).

Enfin, les relations de collaboration entre la direction de la prison et les intervenants du Relais Enfants-Parents sont positives et constructives. Les directions nous facilitent notre travail au sein de la prison de Ittre et collaborent avec nous, pour certaines situations plus complexes. Nous en profitons pour les remercier chaleureusement !

2. Entretiens

Nous sommes présentes au minimum une matinée par semaine pour réaliser les entretiens individuels, généralement soit le lundi ou le mercredi. Ces entretiens ont pour objectif d'accompagner le parent détenu dans le maintien du lien avec son ou ses enfants mineurs (parentalité et difficultés familiales). Nous discutons/échangeons avec le parent détenu, lorsque cela s'avère nécessaire, la manière dont se déroulent les visites. Nous pouvons également les soutenir dans les démarches qu'ils mettent en place pour obtenir un droit de visite et dans la mise en place de ces visites.

Les détenus sollicitent un entretien avec le REP en envoyant directement, via un billet de rapport, leur demande.

Le système des billets de rapport fonctionne très bien à la prison d'Ittre, ce qui nous permet de recevoir rapidement la demande d'un parent et de la traiter au plus vite, en fonction de l'urgence et de nos disponibilités.

Au-delà du circuit classique des billets de rapport pour solliciter un entretien, certaines demandes nous parviennent via les services partenaires externes, le SPS, les Visiteurs-bénévoles dans les prisons, les familles, la direction, etc. C'est, nous semble-t-il, la confirmation de la reconnaissance du Relais Enfants-Parents en tant que Service - Lien spécialisé dans l'accueil et le traitement des dossiers relatifs au soutien à la parentalité dans le système carcéral.

Nous effectuons en moyenne 24 entretiens de suivi par mois, à raison d'une matinée par semaine. Ceci atteste bien du nombre important de dossiers pris en charge par les intervenants du Relais, mais surtout de l'importance de l'existence de notre service dans cet établissement.

Enfin, si nous ne restons présents que des demi-journées, c'est parce que nous n'avons pas d'accès à un ordinateur et très peu à un téléphone. Or, lors des temps d'attente (changements d'agent, préau, activités), la prison se bloque et nous ne pouvons recevoir personne. Cela serait donc une perte de temps pour nous de rester durant toute une journée.

3. Visites collectives/encadrées/fêtes

À Ittre, les **visites collectives** ont lieu les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 13h30 à 15h. Actuellement, une vingtaine de papas participent de manière régulière aux visites collectives. Nous accueillons en moyenne une vingtaine d'enfants par visite. Certains enfants ne viennent aux visites qu'une fois par mois (surtout ceux bénéficiant du projet itinérances de la Croix-Rouge).

Les **visites fêtes** ont lieu à Ittre à la Saint-Nicolas, à Pâques et à la fête des Pères. Lors de ces visites, une personne de l'extérieur déjà inscrite sur la liste de visite et ayant un rapport avec l'enfant peut participer à la visite. L'objectif étant de permettre de recréer des moments en famille comme le parent détenu et l'enfant pourraient le faire à l'extérieur. Des photos sont alors également réalisées pour immortaliser ce moment. Ces moments de fête permettent également de marquer les différentes étapes de l'année afin de garder une certaine chronologie et un certain lien avec la vie à l'extérieur.

L'Établissement d'Ittre participe dans l'agrément des fêtes en fournissant tous les goûters sollicités par le Relais Enfants Parents. Par ailleurs, plusieurs **anniversaires d'enfants** ont pu être célébrés où chaque enfant a « soufflé » ses bougies avec son papa qui lui a offert son cadeau. À cette occasion, les autres enfants et parents chantent et partagent le gâteau d'anniversaire dans un esprit festif et convivial.

C'est dans un cadre récréatif et ludique, appelé le « Tri lieux », pour les papas et les enfants de tous âges que ces rencontres se réalisent. La particularité du « Tri lieux » relève de sa triple fonctionnalité en fonction de ses 3 espaces :

✓ L'espace sensori-moteur :

La grandeur de la salle de visite d'Ittre permet aux enfants de jouer largement à des jeux sensori-moteurs. Avec les blocs de psychomotricité, l'enfant peut construire avec son parent ce qui représente son vécu au besoin actuel. Certains enfants construisent des voitures, d'autres des bancs d'école, d'autres des tours à casser, d'autres encore construisent des prisons. Ces constructions leur permettent de partager avec leur parent leur vécu émotionnel dans un climat de confiance et d'intimité.

✓ L'espace créatif et de jeux :

En fonction de son âge et de ses préférences, l'enfant peut venir chercher un ou plusieurs jeux et également du matériel pour faire des bricolages/dessins.

✓ L'espace de détente :

Des tapis et des coussins sont disponibles ainsi que des livres.

La vaste configuration de la salle de visite permet aux papas de préserver l'intimité de la rencontre avec les enfants tout en bénéficiant de la présence bienveillante des intervenants du Relais Enfants-Parents, créant ainsi des échanges intra et interfamiliaux riches et dynamiques.

Il y a, lors de chaque visite, un respect mutuel entre les familles et le Relais Enfants-Parents ainsi qu'une gratitude partagée. Nous mettons un point d'honneur à la dimension humaine de la relation entre le parent et son enfant, dans tout ce qu'elle contient de vivant, de positif et de constructeur. Nous pensons que ces moments de plaisir partagés peuvent aider le parent à ne plus retomber dans une situation où sa liberté et sa dignité humaine sont mises à mal.

Des visites encadrées ont également lieu dans les situations les plus compliquées. Soit lorsque la séparation a été compliquée, soit en cas de faits de mœurs, soit lorsque l'enfant n'a plus vu son parent depuis longtemps, soit dans toutes les situations dans lesquelles nous jugeons nécessaire de pouvoir avoir recours aux visites encadrées individuelles. Ces visites ont alors lieu dans le local des visites hors surveillance. Ce local n'est malheureusement pas très grand et pas toujours adapté aux enfants. Néanmoins, lorsque nous estimons que celui-ci ne l'est pas, la direction nous autorise l'accès à la grande salle de visite pour autant que celle-ci soit disponible.

4. Les projets mis en place en 2019

Durant cette année 2019, nous avons repris, avec la collaboration de Claire Goethals de chez Hopi'Conte, les **groupes de paroles**. Ces groupes de paroles ont eu lieu environ une fois tous les 2 mois sur le thème de la parentalité en lien avec le conte, l'histoire. L'objectif était de pouvoir permettre aux papas de se rapprocher de leur enfant en lisant des histoires, en inventant des histoires ou bien même en racontant leur propre histoire. Faire le tour également des différents contes en fonction des cultures de chacun a permis aussi d'enrichir tout à chacun. De nombreux groupes de parole ont néanmoins dû être annulés suite aux grèves et au manque d'agent notamment durant les vacances. Nous avons toutefois clôturé l'année en demandant à chaque parent détenu d'écrire une histoire dans l'idée de pouvoir la raconter plus tard en visite.

Enfin, depuis l'année 2018, nous recevons un subside grâce à l'aide de **Viva For Life** afin d'effectuer des visites à domicile, dans le lieu de vie des enfants. Ce projet nous a permis de rencontrer et de préparer avec l'enfant les visites. Nous avons pu de manière plus systématique rencontrer l'enfant au préalable à son domicile afin de faire connaissance et de le rassurer si nécessaire. Ce projet nous a également permis de retourner voir l'enfant après si cela s'avérait nécessaire.

5. Collaboration avec services extérieurs

La prison de Ittre étant assez mal desservie en transport en commun, la majorité des enfants présents aux visites collectives viennent rendre visite à leur parent grâce à la collaboration avec le service **Itinérance de la Croix-Rouge**. Des bénévoles sont, avant tout début de missions avec un enfant, formés par le Relais Enfants Parents et le SAD pour assurer au mieux l'accompagnement des enfants jusqu'en prison pour aller y retrouver son parent. Des interventions ont également lieu régulièrement pour permettre aux bénévoles de s'exprimer sur les difficultés rencontrées sur le terrain. La collaboration avec le service se fait de manière simple et efficace soit en passant par le coordinateur de la région concernée soit en passant directement par les bénévoles eux-mêmes, en fonction des situations.

Sans oublier, la collaboration sans faille, que nous avons depuis plusieurs années avec Hopi'Conte. Cette collaboration offre depuis longtemps maintenant l'opportunité aux enfants d'être accueilli le mercredi avant la visite par la même personne proposant un moment de répit avant la visite. Cette collaboration a également permis de remettre en place les groupes de paroles qui ont été riches pour plusieurs papas.

6. Difficultés rencontrées

Nous avons une bonne collaboration avec la direction. Les demandes peuvent généralement aboutir assez facilement. Toutefois, notre demande récurrente d'obtenir un bureau avec un téléphone et un ordinateur est veine, et ce depuis plusieurs années maintenant. Nous le regrettons, car cela nous empêche de profiter au mieux de notre temps au sein de la prison.

Les grèves et les derniers événements (agression d'agent) ont parfois compliqué tout de même notre travail, mais la direction et les agents tentent néanmoins toujours de faire le maximum pour ne pas que les visites Relais Enfants Parents soient impactées.

7. Conclusion et projets futurs

L'année 2019 fut une année stable et enrichissante pour chacun. Le délai d'attente a nettement diminué en cette année 2019 et le nombre d'inscrits aux visites a, lui, continué à augmenter.

Le projet Girafe a lui aussi pu voir le jour durant l'année 2019. La direction de Ittre a marqué son accord pour pouvoir implanter ce projet au sein de la prison. Cette implantation aura lieu en début d'année 2020. En effet, ce projet a pour objectif de placer une girafe « Popy » durant différents moments du trajet, entre l'accueil des enfants et la salle de visite. Ce projet a été créé afin de rendre la prison plus « accueillante » et afin que les enfants puissent se laisser guider par un nouvel ami. L'objectif 2020 est que Popy puisse être présente sur différentes prisons du REP afin que les enfants, dont un parent viendrait à être transféré, retrouvent un élément stable dans tout le changement que cela apporte.

4.3.2. Statistiques pour Ittre et l'arrondissement judiciaire du Brabant-Wallon

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	23
Dossiers détenus fermés	14
Dossiers détenus suivis	108

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	40
Dossiers enfants fermés	25
Dossiers enfants suivis	219

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	8
Famille élargie	9
Mère	186
Père	0
Institution	13
Prison	0
Seul	0
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	8
Séparé	137
Incarcéré	0
En couple	72
Type de dossier	En 2019
Relais	3
SAJ	11
SPJ	6
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	2
Parent détenu	194

Prison d'Ittre et arrondissement du Brabant-Wallon	En 2019
Entretien	271
Visite Encadrée	63
Visite Collective/Fêtes	21
Nombre d'enfants	515

4.4. Arrondissement judiciaire de Liège

4.4.1. Prison de Lantin

Descriptif :

La prison de Lantin, inaugurée en 1979, comprend plusieurs zones de détention pour hommes et une pour femmes. Cet établissement pénitentiaire est composé d'une « Maison d'arrêt » de 8 niveaux de détention, d'une « Maison de peines » comprenant 2 blocs jumeaux de 3 niveaux, un bloc Polyclinique et semi-détention sur 2 niveaux et une Annexe psychiatrique sur 1 niveau. Le Quartier Femmes se compose d'un bâtiment sur deux niveaux incluant une nurserie. Cette zone de détention se caractérise par un espace de 4 cellules pouvant accueillir les mères avec leur enfant âgé de moins de 3 ans.

La capacité totale de la prison est d'environ 700 places mais c'est une population avoisinant les 950 détenus en moyenne (dont une septantaine de femmes) qui sont incarcérés à l'EP Lantin. En 2019, ce ne sont pas moins de 3083 personnes qui ont été écrouées dans cet établissement. L'ensemble de ces éléments en fait la plus grosse prison du pays et sur laquelle le Relais Enfants Parents est présent.

La population carcérale y est très diversifiée et notre association a fait le choix de travailler dans l'ensemble des secteurs. Le travail de nos intervenants depuis de nombreuses années a permis d'installer des collaborations internes aussi utiles qu'efficaces avec la direction, le service psycho-social, les services d'aide aux détenus et avec les agents pénitentiaires. Ainsi nous disposons, ce qui est rare, de locaux équipés d'armoires fermées, d'ordinateurs et d'une ligne téléphonique directe afin d'exercer nos démarches administratives dans les meilleures conditions. Depuis 2019, nous avons également accès à un local extérieur partagé composé de 3 bureaux et d'une salle de réunion. Celui-ci nous permet de rencontrer les familles, enfants, intervenants et autres collaborateurs sans nécessiter une entrée en prison.

Nos intervenants disposent également d'une adresse mail (@fgov.be) au sein de la prison et sont inscrits dans une démarche dynamique de communication interservices très active au sein de l'établissement.

Intervenants :

FOSSOUL Charlotte (depuis janvier 2013 + Quartier Femmes depuis 2016)

WIDART Samanta (jusque septembre 2019)

WILLMART Anaëlle (depuis octobre 2019)

SERVAES Anne (jusque décembre 2019)

1. Cadre et contexte

Un local aménagé pour l'accueil des enfants nous est réservé pour organiser nos visites encadrées de manière individualisée lorsque la situation le nécessite. Etant donné le grand nombre de détenus, un nombre important de demandes d'entretiens psychologiques (première demande et suivis) nous sont adressées à Lantin. Ce qui implique un délai de prise en charge qui peut varier de plusieurs semaines à plusieurs mois. En effet, pour des raisons budgétaires, le temps de travail de nos intervenants (l'équivalent d'un temps plein et demi) ne nous permet pas toujours de faire face à une demande de plus en plus importante d'interventions.

Fin 2019, l'établissement nous a permis d'avoir accès à un second local de visites individuelles et entretiens. Il s'agit d'un local aménagé pour les enfants avec un coin salon, du mobilier pour enfants, des tapis et jouets installés par le REP. Ces deux locaux pouvant se comparer à des salles de jeux sont utilisés de manière partagée entre le service VHS (visites hors surveillance) pour l'organisation de visites familiales et le REP pour des visites qui sont ici accompagnées par les psychologues. Le stock de jeux mis à la disposition des familles a également été renouvelé en 2019 en partie par le REP et en partie par des donations venant généreusement de la « Croix-Rouge » de Liège (jouets de seconde main) et du « Fifty-One » de Seraing (subside reçu pour l'achat de matériel de psychomotricité et d'éveil).

En 2020, il est prévu, en plus du nouveau mobilier arrivé récemment (canapés, table basse, chaises) un rafraîchissement des peintures des locaux. L'avis du REP a été demandé dans la sélection des couleurs afin de pouvoir égayer les salles et permettre aux familles de s'approprier au mieux l'espace et de passer une visite agréable.

La salle de visites collectives habituellement utilisée lors des visites du mercredi après-midi est la salle de visite de la Maison d'arrêt. Celle-ci, organisée habituellement en rangées de tables et de chaises est aménagée afin de créer un espace où les enfants peuvent circuler entre un espace psychomoteur, un espace détente et un espace créatif. C'est avec l'aide d'un bénévole qui nous a rejoint durant l'année 2019 et de deux détenus de confiance que nous organisons la salle avant chaque visite et que nous amenons le matériel nécessaire à l'installation des trois espaces du triliex.

Lors des visites de fêtes qui réunissent une centaine de personnes (94 inscrits pour la St-Nicolas 2019), nous avons la possibilité de réserver la salle de visite de Maison de Peine qui est plus spacieuse. Cela nécessite l'annulation de la dernière visite à table de la journée à la prison.

Le trajet des enfants entre l'arrivée à la prison et la salle de visite est assez long et passe par une première salle d'attente rénovée en 2019, un « sas de détection Rayon X » identique à ceux présents dans les aéroports, un souterrain, un escalier, une seconde salle d'attente et un grand nombre de grilles. Lors des déplacements avec le groupe d'enfants (une 15ème en moyenne dont quelques bébés habituellement), toute l'équipe du REP est mobilisée afin de garantir la sécurité de tous.

L'inscription des enfants pour les visites se fait au portier, à l'entrée de la prison et de manière très rigoureuse (clôture des inscriptions 30 minutes avant la visite) afin de garantir la bonne organisation de la préparation de la salle, l'appel du parent incarcéré sur niveau, le timing millimétré des mouvements en interne et enfin le démarrage de la visite en temps et en heure. Il faut savoir que tout retard entraîne par effet boule de neige du retard dans l'ensemble des mouvements internes à la prison.

2. Entretiens

Les objectifs des entretiens sont les suivants :

- Demande de visites enfants-parents
- Questionnement et difficultés autour de la parentalité en tant que père/mère incarcéré
- Reprise de contact du détenu avec son enfant suite à une rupture
- Relais vers la famille à l'extérieur, les institutions ou les autorités judiciaires
- Organisation de fêtes d'anniversaires et fêtes diverses (St-Nicolas, Pâques, fête des pères/mères...)
- Soutien à la parentalité
- Appels téléphoniques encadrés
- Contacts réguliers avec les intervenants en charge des enfants à l'extérieur (SAJ, SPJ, institutions, psychologues...)
- Soutien du parent dans les démarches relatives à la reconnaissance d'un enfant ou à une demande de droit aux relations personnelles
- Rencontres de la famille à domicile ou dans le local extérieur (grâce au subside Viva for Life)
- ...

3. Visites collectives / encadrées / fêtes

Celles-ci sont organisées tous les mercredis après-midi (4fois/mois) chez les hommes et les 2èmes et 4èmes mercredis du mois chez les femmes. Chaque enfant peut y rencontrer son parent 1 à 2x par mois à raison de 1h30 dans un espace aménagé pour l'accueil des enfants (trilieux avec un espace moteur, un espace détente et un espace créatif). Ils peuvent y circuler librement et aller à leur guise d'un espace à l'autre, accompagné de leur parent incarcéré qui, dans les visites ordinaires, doit rester fixe à la table qui lui est désignée. Chez les hommes, un goûter est proposé par le REP (biscuits, chips, jus de fruits, bonbons, etc.) en échange d'une participation de 1,50€ par papa. Les visites sont encadrées par deux intervenants du REP soucieux d'accompagner et de faciliter la relation durant ce moment de partage. Depuis 2019, l'agent présent en salle a été remplacé par un nouveau système de caméras hautes technologie. La surveillance de la visite est réalisée par le centre le plus proche de la salle de visite, les intervenants du REP sont équipés d'un talkie-walkie et d'un bouton d'alarme en cas d'urgence.

La visite effective entre le parent détenu et l'enfant demande un temps de préparation important qu'il soit administratif ou organisationnel et mobilise l'équipe entière du REP tous les mercredis après-midi.

Les visites encadrées ont lieu dans les locaux des VHS (visites hors surveillance) à raison d'une heure une fois par mois (par parent incarcéré). Ces visites réunissent le parent, l'enfant et l'intervenant du REP. Elles ont lieu dans un local plus petit disposant également d'un matériel adapté à l'enfant. Elles permettent un encadrement de la rencontre plus privilégié que la visite collective. Un divan, une petite table, des jouets sont installés, reproduisant ainsi un petit salon qui s'apparente au cadre familial. En 2019, nous avons pu bénéficier d'un nouveau local conjoint au premier. Le rafraichissement des peintures est prévu dans le courant de l'année 2020 pour les deux locaux. Pour toutes les visites REP, les parents sont autorisés à apporter une cantine de maximum 7 articles (friandises, boissons, fruits...) à consommer avec son enfant durant la visite.

En 2019, nous avons organisé 3 visites « fêtes » tant au Quartier Hommes qu'au Quartier Femmes. La plus grosse organisation étant celle de la St-Nicolas durant laquelle les parents ont la possibilité d'acheter un cadeau de St-Nicolas qui est remis par le grand Saint le jour de la fête, accompagné par un sachet de friandises. Lors de ces visites particulières, un goûter réalisé par un « atelier pâtisserie » réunissant plusieurs détenus est offert aux familles et des photos sont réalisées et distribuées aux familles après vérification de la direction. Il s'agit bien souvent des seules photos de familles réalisées durant la période d'incarcération de l'un des deux parents

et celles-ci sont très précieuses pour tous. L'apport de ces moments de partage réunissant les familles tant autour de la nourriture que de la réalisation de photos et d'activités ludiques est très apprécié.

Ces dernières années, « l'atelier pâtisserie » au QH a confectionné pour l'occasion de la fête de St Nicolas des petits sachets de biscuits et chocolats en forme de St Nicolas.

Les visites fêtes à Lantin exigent une excellente préparation et coordination de l'équipe tant avec la direction qu'avec le personnel pénitentiaire car elles mobilisent un grand nombre de participants. En effet, lors de ces moments privilégiés, un accompagnant extérieur est autorisé à participer à la visite avec l'enfant et son parent incarcéré. Il peut s'agir de l'autre parent, d'un grand-parent, d'une tante, d'un oncle ou encore d'un autre enfant majeur de la famille.

Au Quartier Femmes en 2019, nous avons eu l'opportunité de pouvoir bénéficier d'une nouvelle salle, que nous avons réaménagée et décorée avec les mamans du REP. Grâce au subside reçu par le « Fifty-One » de Seraing, tout le matériel nécessaire à l'installation du triliex a été remplacé. La nouvelle salle comporte deux nouvelles armoires à jeux, une fresque murale réalisée avec les mamans et les enfants lors d'une visite REP et d'un endroit sécurisé pour entreposer tout le matériel de psychomotricité et d'éveil lorsque celui-ci n'est pas utilisé.

C'est également en 2019 que nous avons pu remettre en place les visites collectives au jardin grâce à une très bonne collaboration entre l'équipe et la direction gestionnaire du Quartier Femmes. Des mamans travaillant habituellement au jardin ont aidé à la réaffectation des WC, au nettoyage du préau et à la mise en place de jeux d'extérieurs mis à la disposition des enfants (balançoire, toboggan, module, terrain de mini-foot, etc.)

La toute première fête des enfants organisée au QF en août 2019 a été un réel succès. Pour l'occasion, l'équipe du REP avait loué des jeux en bois (« Puissance 4 » géant, jeu de palets...) et un concours mère-enfant a été mis en place. Un goûter a été offert par la prison aux participants, et la météo aidant, ont permis à tous de passer un excellent moment en famille.

Grâce à la collaboration étroite avec l'éducateur du Quartier Femmes, un « atelier pâtisserie » a également été mis en place pour les visites collectives chez les mamans. Quelques mamans ont alors accès à une petite cuisinette et, encadrées par l'éducateur, cuisinent parfois du salé parfois du sucré pour proposer un goûter aux enfants lors de la visite ayant lieu à 13h30. Cette demande était présente chez les mamans depuis plusieurs années.

Lors de la fête de St Nicolas 2019, un partenariat REP/Atelier pâtisserie a permis l'élaboration d'un atelier culinaire avec les enfants où ont été réalisées des figurines en massepain ainsi que de la décoration comestible de petits-beurre.

4. Les projets mis en place en 2019

En 2019, l'équipe du REP à Lantin a pu mettre en place différents projets qui lui tenaient à cœur depuis plusieurs années.

Premièrement, dans le Quartier Femmes, le réaménagement de la salle de visites REP (décrit plus haut) a été effectué, les visites collectives au jardin (lorsque la météo le permet) ont été réinstaurées et un atelier culinaire a été mis en place.

Pour le Quartier Hommes, les marges de manœuvre concernant le changement sont plus minces car cela implique des modifications dans un système qui brasse déjà énormément de monde et de mouvements quotidiens. Habituellement, les projets sont mis en place au Quartier Femmes dans un premier temps et ensuite, après évaluation, sont portés auprès de la direction pour adaptation au Quartier Hommes dans la mesure du possible.

Dans une même idée, deux groupes de paroles devaient être lancés au Quartier Femmes en 2019. Le premier réunissant les mamans incarcérées bénéficiant des visites REP, le second réunissant les mamans présentes à la nurserie avec leur bébé qui vivent auprès de leur mère jusqu'à l'âge de 3 ans. La direction attendait un retour sur le déroulement des activités au Quartier Femmes avant d'imaginer le mettre en place avec les papas. Suite à de nombreux changements réorganisationnels au sein de l'équipe REP en 2019, le démarrage des groupes de parole à l'EP Lantin est reporté à 2020 lorsque l'équipe sera stabilisée.

Deuxièmement, comme en 2018, le projet « Viva for life » a permis de rencontrer les enfants et leurs familles à domicile afin de pouvoir parler de leurs craintes et ressentis face à l'incarcération d'un ou des deux parents et de les préparer au mieux au fait de rentrer dans la prison à nos côtés pour les visites. Dans ces rencontres au combien importantes, nous nous présentons, établissons un lien de confiance avec l'enfant et la famille et décrivons l'environnement carcéral auquel l'enfant va être confronté. Nous pouvons également lors de ces rencontres apporter des dessins, photos, courriers que le parent ou l'enfant souhaite échanger avec l'autre dans une démarche de reconstruction du lien, qui peut avoir été rompu depuis de nombreuses années. C'est donc pas à pas que la relation est ainsi retissée au rythme de l'enfant jusqu'à la première visite de son parent en prison.

5. Collaboration avec les services extérieurs

Peu connu du grand public, le service "Itinérances" de la Croix Rouge est pourtant précieux pour les enfants de parents incarcérés. Le mercredi, une à deux fois par mois, deux volontaires de la Croix Rouge les conduisent jusqu'à la prison pour qu'ils puissent passer un moment avec leur parent durant les visites REP. Ce n'est pas un service de taxi mais un réel accompagnement. Pendant le trajet, les enfants peuvent se confier et se libérer du stress qu'ils peuvent vivre suite à l'incarcération de leur parent. Un véritable lien se tisse. A leur arrivée à la prison, ils sont pris en charge par les psychologues du REP. Les bénévoles ne participent pas à la visite.

La collaboration avec la « Croix Rouge » de Liège est excellente dans le cadre de ces accompagnements. L'équipe du REP se charge également de la formation et de la supervision des équipes de bénévoles qui prennent les enfants en charge 1 à 2x/an.

Fin 2019, nous avons rencontré l'équipe de l'ASBL « Saparlipapote » qui souhaitait apporter leur expérience pour enrichir les visites collectives du REP par leurs animations centrées autour de la lecture. L'ASBL « Saparlipapote » propose une action favorisant la communication chez les jeunes enfants autour d'activités ludiques dans une relation privilégiée. L'association est constituée d'une soixantaine de volontaires gérant et encadrant les animations. Dans des structures de la petite enfance, auprès des tout-petits (moins de 3 ans) accompagnés de leurs parents, les volontaires favorisent la relation, la communication autour de livres, de « doudous » et de comptines. Malheureusement, le nombre de tout-petits de moins de 3 ans présents durant nos visites étant assez réduit et relativement variable, cela n'a pas permis une collaboration telle qu'imaginée dans un premier temps mais une adaptation du projet est prévue et sera certainement mise en place avec un membre de l'ASBL dans le courant de l'année 2020.

6. Difficultés rencontrées

En mai 2019, l'EP Lantin a dû faire face à une importante épidémie de Rougeole qui a paralysé la prison durant presque un mois. En effet, l'ensemble de la prison a été confiné pour une période de quarantaine de 3 semaines et aucun membre de notre équipe n'a pu aller y travailler sur place, toutes les visites ont été annulées tant le virus était agressif et la transmission (par l'air ambiant) risquée.

En plus de toutes les annulations de visites qui ont été accumulées et de l'absence de contact entre les enfants et leur parent incarcéré durant ce long moment. Il a donc fallu réaliser, avec la direction de la prison, un travail titanesque de recherche des personnes (enfants, visiteurs, accompagnants de la « Croix-Rouge », etc.) qui ont pu être mis en contact avec les visiteurs porteurs de la maladie durant la période d'incubation et de contamination de celle-ci. L'objectif visé étant, en collaboration étroite avec les autorités sanitaires, d'éviter une contamination à la population. Tout le personnel et les détenus ont été vaccinés d'urgence, certains détenus ayant contracté la maladie ont dû être hospitalisés, un bébé de 18 mois participant à nos visites REP a également été contaminé. Les personnes ayant été en contact avec les personnes infectées ont été mises en quarantaine si elles n'étaient pas en ordre de vaccination (vaccination contre la rougeole obligatoire en Belgique à partir de 1985).

Durant l'année 2019, un enfant participant régulièrement aux visites REP a contracté la gale. La contamination du parasite se faisant par le toucher, deux visites ont dû être annulées le temps que nous puissions, avec l'aide de deux détenus de confiance, désinfecter chaque élément de chaque jeu présent dans nos armoires. Le mobilier et les voitures transportant les enfants pour la visite durant laquelle l'enfant était présent ont été traités également. Une période de quarantaine a également dû être observée afin d'éviter une propagation de la maladie qui, grâce aux nombreux efforts déployés sur place, a été limitée.

En 2019, la prison de Lantin a de nouveau dû faire face à différents mouvements de grève du personnel pénitentiaire. Ceux-ci ont paralysés les mouvements internes et ont entraînés l'annulation de toutes les visites. Ce sont au total 12 jours de grève qui ont eu lieu durant l'année écoulée entre les mois de mai et décembre 2019. Durant ces journées où tout est à l'arrêt, nous avons pu malgré tout travailler depuis le local extérieur qui nous a été mis à disposition dès juillet 2019.

Enfin, une dernière difficulté à laquelle l'équipe a dû faire face et qui se présente de manière chronique a été l'allongement de la liste d'attente qui a pu monter à plusieurs mois au Quartier Hommes. Cette attente vécue par le parent incarcéré entre sa demande initiale d'être reçu par le REP et le moment réel où nous avons pu l'appeler a été une source de stress et de pression pour notre équipe. Nous avons donc rédigé un courrier afin de faire part de notre état de stress et de fatigue sur le terrain. Cet appel a été entendu et nous avons pu bénéficier fin d'année d'un renfort. La liste d'attente a pu être résorbée à 15 papas (soit environ un mois d'attente) ce qui est un délai raisonnable pour que nous puissions travailler efficacement et de manière plus sereine.

7. Conclusion et projets futurs

La journée du mercredi est particulièrement chargée pour l'équipe du REP de Lantin. En effet, 2 mercredis par mois, les visites collectives au Quartier Femmes sont suivies par des visites collectives au Quartier Hommes. Enfants, parents, directions, agents, intervenants de la Croix-Rouge et du Relais Enfants-Parents, chacun témoigne de l'importance du lien enfant-parent qui s'inscrit dans une continuité comme facteur essentiel de construction et de réinsertion du détenu.

Nous désirions, pour l'année 2020, mettre en place des « groupes de soutien à la parentalité » destinés aux parents souhaitant discuter et interagir ensemble sur les thèmes liés à la parentalité. Cela demanderait un aménagement important qui devra être discuté avec la direction car cela impliquerait davantage de mouvements des détenus et un aménagement de l'organisation interne. Le projet devrait être prioritairement mis en place au Quartier Femmes avec une possibilité d'étendre au Quartier Hommes après évaluation.

De plus, nous souhaitons maintenir l'atelier culinaire, mensuellement et lors de la préparation aux visites fêtes, au QF et au QH. Nous travaillons sur cela actuellement avec la direction ainsi qu'avec l'éducateur du Quartier

Femmes qui collaborent très efficacement avec notre service.

Le succès de la fête d'été au Quartier Femmes est également un élément que nous avons l'intention de renouveler. L'idée étant de pouvoir proposer 1x/an une fête de ce type chez les mamans mais peut-être également chez les papas qui, jusque maintenant, n'ont jamais pu bénéficier de visite à l'extérieur avec leurs enfants. Le projet sera déposé auprès de la direction de l'EP Lantin en 2020 mais demandera une adaptation considérable tant dans le contenu que dans l'organisation à mettre en place.

Aussi, faisant suite à la rencontre avec « Saparlipapote », une « Mamy conteuse » devrait rejoindre nos visites 1x/mois. Les contacts sont actuellement pris et la direction a déjà marqué son accord concernant le démarrage de ce beau projet.

Enfin, le projet phare du REP pour l'année 2019, à savoir le « projet girafe », sera mis en place à Lantin dès le début de l'année 2020. Celui-ci consistera à l'installation de panneaux représentant la nouvelle mascotte du REP, une petite girafe prénommée Poppy. Elle servira de repère pour guider les enfants jusqu'à la salle de visite. Du matériel visuel (badges, peluche...) sera également utilisé afin de nous repérer facilement et des petits calendriers affichant la girafe et les prochaines dates de visite seront proposés aux familles. La petite peluche pourra également être utilisée comme objet transitionnel pour faire lien entre la rencontre à domicile et la première entrée en prison d'un enfant. Son air amical devrait faciliter l'entrée en prison qui, malgré tout, reste impressionnante pour tout enfant découvrant le milieu carcéral (à Lantin particulièrement car le trajet est long et peu rassurant entre l'entrée et la salle de visite). Différentes petites girafes seront affichées sur le parcours.

Photos activités 2019 :

Dons jouets 2019 Croix-Rouge Liège et Fifty-One



Atelier fresque murale maman-enfant nouvelle salle de visite QF :



Visites collectives au jardin été 2019 Quartier Femmes :



Fête d'été Quartier Femmes 2019 :



Locaux de visites encadrées (VHS) :



Atelier culinaire de St Nicolas au Quartier-Femmes :



Sachets de St Nicolas confectionnés par « l'atelier pâtisserie » du QH :



Parcours de psychomotricité (subsidé par le Fifty-One Seraing) fête de la rentrée Quartier Hommes :



4.4.3.5. Statistiques pour Lantin section homme et femme

Lantin, quartier homme

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	39
Dossiers détenus fermés	44
Dossiers détenus suivis	142

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	84
Dossiers enfants fermés	80
Dossiers enfants suivis	259

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	10
Famille élargie	15
Mère	187
Père	0
Institution	40
Prison	0
Seul	0
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	4
Séparé	141
Incarcéré	2
En couple	99
Type de dossier	En 2019
Relais	0
SAJ	42
SPJ	24
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	11
Parent détenu	161

Lantin, quartier homme	En 2019
Entretien	672
Visite Encadrée	229
Visite Collective/Fêtes	41
Nombre d'enfants	752

Lantin, quartier femme

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	12
Dossiers détenus fermés	10
Dossiers détenus suivis	37

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	30
Dossiers enfants fermés	26
Dossiers enfants suivis	93

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	13
Famille élargie	28
Mère	2
Père	11
Institution	30
Prison	1
Seul	2
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	3
Séparé	45
Incarcéré	12
En couple	33
Type de dossier	En 2019
Relais	0
SAJ	18
SPJ	27
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	1
Parent détenu	47

Lantin, quartier femme	En 2019
Entretien	86
Visite Encadrée	21
Visite Collective/Fêtes	19
Nombre d'enfants	178

4.4.4. Statistiques pour l'arrondissement judiciaire de Liège

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	51
Dossiers détenus fermés	54
Dossiers détenus suivis	179

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	114
Dossiers enfants fermés	106
Dossiers enfants suivis	352

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	23
Famille élargie	43
Mère	189
Père	11
Institution	70
Prison	1
Seul	2
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	7
Séparé	186
Incarcéré	14
En couple	132
Type de dossier	En 2019
Relais	0
SAJ	60
SPJ	51
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	12
Parent détenu	208

Arrondissement judiciaire de Liège	En 2019
Entretien	758
Visite Encadrée	250
Visite Collective/Fêtes	60
Nombre d'enfants	930

4.5. Arrondissement judiciaire de Namur

4.5.1. Prison d'Andenne

Descriptif :

La prison d'Andenne est une prison de peine « haute sécurité » pour hommes. Elle dispose de 396 places et a été construite en 1997. Actuellement, environ 400 détenus y sont incarcérés grâce à un système de duo en cellule. Il s'agit d'une prison aux infrastructures modernes située en dehors de la ville. Elle est essentiellement accessible en voiture et plus difficilement en transports en commun. C'est pour cette raison que nous avons une forte demande d'accompagnements Croix-Rouge via le service Itinérance (décrit plus bas).

Comme dans la plupart des prisons, le Relais travaille en collaboration avec une personne désignée : une adjointe à la direction. C'est une disposition très appréciée qui facilite l'efficacité et la coopération avec les autorités sur place.

Tous les intervenants au sein de la prison admettent qu'une bonne communication et collaboration entre les détenus, les intervenants (REP, Agents, etc.) et la Direction permet, entre autres, une réduction des tensions au sein de l'établissement.

Intervenants :

Charlotte FOSSOUL (depuis 2013)

Anne SERVAES (jusqu'à décembre 2019)

Anaëlle WILLEMART (à partir de décembre 2019)

1. Cadre et contexte

Nous disposons d'un parloir spécifique (réaménagé et repeint par le REP) pour les visites encadrées. Celui-ci est équipé d'une petite table et de chaises pour enfants, de deux fauteuils, de coussins et poufs colorés en forme de fruits et d'animaux, d'une table à langer ainsi que d'une armoire à jeux fermée sous clé. Nous disposons également d'une salle particulièrement spacieuse pour les visites collectives. Cette salle est équipée d'armoires pour le matériel de nos trois espaces (tri-lieu): moteur, créatif et détente.



Les enfants s'inscrivent dans un local extérieur pour les visites appelées « accueil extérieur ». Ce bâtiment

spacieux est équipé d'une salle d'attente lumineuse ainsi que de WC. Les enfants s'y inscrivent 30 minutes avant le démarrage de la visite et y sont accueillis par une bénévole du REP avec une petite animation de type lecture ou coloriage.

Le trajet entre l'accueil extérieur et la salle de visite est assez long et traverse l'allée d'un parking où des véhicules peuvent circuler, toute l'équipe du REP doit être mobilisée pour les déplacements avec les enfants pour des raisons de sécurité.

A Andenne, les toilettes de la salle de visites ne sont pas accessibles pour les visiteurs. Il nous est demandé d'accompagner les enfants à l'extérieur de la salle en cas d'urgence. Il est donc nécessaire que deux intervenants soient présents aux visites car le second s'occupe de la gestion de la salle comble.

Concernant le goûter, les enfants sont autorisés à se présenter avec de la monnaie et ont accès aux distributeurs de friandises lors de la visite. Les papas sont également autorisés à descendre avec une cantine de 7 articles maximum commandés préalablement à la prison.

Comme dans toute visite REP, les papas sont autorisés à circuler librement dans la salle avec leurs enfants. La salle étant spacieuse, chacun peut bénéficier d'une zone de confort avec plusieurs tables vides séparant chaque famille si souhaité. Il n'est pas rare de voir des groupes se former dans le fond de la salle pour un petit match de mini-foot improvisé avec un ballon en mousse.

Concernant les entretiens, un petit bureau est par ailleurs mis à notre disposition lors de notre présence dans l'établissement pénitentiaire. Celui-ci nous permet de disposer d'un accès au téléphone et au réseau intranet ainsi qu'à une adresse mail (@fgov). Des réunions de coordination sont organisées avec le SAD (Service d'aide aux détenus) et une collaboration régulière avec des intervenants (assistants sociaux et psychologues) du SPS (Service psycho-social de la prison) est établie.

2. Entretiens

Les objectifs des entretiens sont les suivants :

- Demande de visites enfants-parents
- Questionnement et difficultés autour de la parentalité en tant que père/mère incarcéré
- Reprise de contact du détenu avec son enfant suite à une rupture
- Relais vers la famille à l'extérieur, les institutions ou les autorités judiciaires
- Organisation de fêtes d'anniversaires et fêtes diverses (St Nicolas, Pâques, fête des pères/mères...)
- Soutien à la parentalité
- Appels téléphoniques encadrés
- Contacts réguliers avec les intervenants en charge des enfants à l'extérieur (SAJ, SPJ, institutions, psychologues...)
- Soutien du parent dans les démarches relatives à la reconnaissance d'un enfant ou à une demande de droit aux relations personnelles
- Rencontres de la famille à domicile ou dans le local extérieur (grâce au subside Viva for Life)

3. Visites collectives/encadrées/fêtes

Les **visites collectives** se font sous la surveillance de 1 ou 2 agents pénitentiaires qui garantissent la sécurité de tous. Celles-ci sont organisées tous les 1ers et 3èmes mercredis du mois. Chaque enfant peut y rencontrer son parent 1 à 2x par mois à raison de 1h30 dans un espace aménagé pour l'accueil des enfants (tri-lieu avec un espace moteur, un espace détente et un espace créatif). Ils peuvent y circuler librement et aller à leur guise d'un espace à l'autre, accompagné de leur parent incarcéré qui, dans les visites ordinaires, doit rester fixe à la table qui lui est désignée. Les visites sont encadrées par deux intervenants du REP soucieux d'accompagner et de

faciliter la relation durant ce moment de partage.

La visite effective entre le parent détenu et l'enfant demande un temps de préparation important qu'il soit administratif ou organisationnel et mobilise l'équipe entière du REP tous les mercredis après-midis.

En effet, les mercredis où aucune visite collective n'est prévue sont dédiés aux visites individuelles ou encadrées avec les adolescents car en leur proposant une plage horaire le mercredi après-midi, nous leur permettons de ne pas manquer l'école pour une visite à leur parent.

Les **visites encadrées** ont lieu dans un parloir réaménagé à raison d'une heure une fois par mois. Ces visites réunissent le parent, l'enfant et l'intervenant du REP. Elles ont lieu dans un local plus petit disposant également d'un matériel adapté à l'enfant. Elles permettent un encadrement de la rencontre plus privilégié que la visite collective.

Un divan, une petite table et des jouets sont installés, reproduisant ainsi un petit salon qui s'apparente au cadre familial. La visite se déroule sous surveillance caméra gérée par un centre proche des parloirs qui peut intervenir rapidement en cas de problème. Un bouton d'alarme est également à notre disposition mais ce dispositif n'est jamais utilisé.

Pour toutes les visites REP, les parents sont autorisés à apporter une cantine de maximum 7 articles (friandises, boissons, fruits...) qu'ils peuvent consommer avec leur(s) enfant(s) durant la visite.

En 2019, nous avons organisé 3 **visites « fêtes »** à l'EP Andenne. La plus grosse organisation étant celle de la St Nicolas où les parents ont la possibilité d'acheter un cadeau de St Nicolas qui est remis par le grand Saint le jour de la fête, accompagné d'un sachet de friandises offert par le REP. Lors de ces visites particulières, un goûter réalisé par un tout premier « atelier pâtisserie » réunissant plusieurs détenus est offert aux familles. Des photos sont également réalisées et leur sont distribuées après vérification de la direction. Il s'agit bien souvent des seules photos de familles réalisées durant la période d'incarcération de l'un des deux parents et celles-ci sont très précieuses pour tous. L'apport de ces moments de partages réunissant les familles tant autour de la nourriture que de la réalisation de photos et d'activités ludiques est très apprécié.

Les visites fêtes à Andenne exigent une excellente préparation et coordination de l'équipe tant avec la direction qu'avec le personnel pénitentiaire car elles mobilisent un grand nombre de participants et d'intervenants. En effet, lors de ces moments privilégiés, un accompagnant extérieur est autorisé à participer à la visite avec l'enfant et son parent incarcéré. Il peut s'agir de l'autre parent, d'un grand-parent, d'une tante, d'un oncle ou encore d'un autre enfant majeur de la famille.

4. Les projets mis en place en 2019

En 2019, le projet principal mis sur pied a été la remise en place des groupes de paroles qui avaient lieu précédemment. La demande était présente chez les papas de longue date.

La mise en place a pris plusieurs semaines de préparation et le 1^{er} groupe de soutien à la parentalité a eu lieu en mars 2019. Depuis, ces rencontres ont lieu à raison de 1x/mois, le lundi matin, durant 2h dans une salle de cours se situant dans la partie cellulaire.

De ces rencontres, **de nouveaux projets basés sur la demande et les expériences des papas** présents ont émergés et été mis en place plus tard dans l'année. Il s'agit de la fête des enfants, du lunch des familles ainsi que de la réalisation de cartes de vœux au moment des fêtes de fin d'année.

En août, nous avons en effet mis en place **la fête des enfants** avec l'excellente collaboration des papas qui ont porté le projet avec nous et la direction. Il s'agissait d'une visite, plus longue que celles habituelles (3h) et dans laquelle nous avons permis aux familles de se retrouver autour d'un parcours de jeux de type fancy-fair (jeux réalisés artisanalement avec les papas durant un groupe de parole avec des bouteilles, des bouchons...) et de se retrouver autour **d'un repas préparé sur place par les papas** pour leurs familles. La matinée a été très

appréciée et les retours que nous en avons eu ont été extraordinaires tant du côté des papas que des enfants. Certains ont même pu dire que, l'espace de quelques heures, ils avaient oubliés qu'ils étaient en prison. Une jeune fille nous a écrit une lettre de remerciement au nom de toute sa famille.

Pour la Saint-Nicolas, un petit groupe de papa a pu réaliser un « **atelier pâtisserie** » durant lequel ils ont confectionné des gaufres pour la visite des enfants. Pas mal d'améliorations sont à prévoir pour une prochaine organisation de cet atelier, surtout au niveau de la logistique car nous n'avons pas accès à la cuisine. Cependant, l'activité a été appréciée malgré le fait qu'elle nous ait demandé énormément de temps et d'énergie dans sa mise en place.

En décembre, les papas du groupe de parole organisation fête ont eu la possibilité de **réaliser des cartes de vœux** à envoyer à leurs enfants pour les fêtes de fin d'année. La possibilité d'avoir accès à cet espace de création dans lequel chacun a pu personnaliser sa carte avec de la peinture, des paillettes, des autocollants... a permis d'ouvrir la parole sur le vécu des parents incarcérés durant les fêtes de fin d'année et a apporté en plus de l'activité, un chouette moment d'échange concernant les sentiments générés durant cette période.

5. Collaboration avec services extérieurs

Peu connu du grand public, le service "Itinérance" de la Croix Rouge est pourtant précieux pour les enfants de parents incarcérés dont les proches ne sont pas disponibles pour les conduire jusqu'à Andenne. Le mercredi, une à deux fois par mois, deux volontaires de la Croix Rouge les conduisent alors jusqu'à la prison pour qu'ils puissent tout de même passer un moment avec leur parent durant les visites REP. Il ne s'agit donc pas d'un service de taxi mais d'un accompagnement. Pendant le trajet, les enfants peuvent se confier et se libérer du stress qu'ils peuvent vivre suite à l'incarcération de leur parent. Un véritable lien se tisse. A leur arrivée à la prison, ils sont pris en charge par les psychologues du REP. Les bénévoles ne participent pas à la visite.

La collaboration avec la Croix Rouge de Liège est excellente dans le cadre de ces accompagnements. L'équipe du REP se charge également de la formation et de la supervision des équipes de bénévoles qui prennent les enfants en charge à raison d'1 à 2x/an.

6. Difficultés rencontrées

En 2019, la prison d'Andenne a de nouveau dû faire face à différents mouvements de grève du personnel pénitentiaire. Ceux-ci paralysent les mouvements internes et entraînent l'annulation de toutes les visites. Ce sont au total 12 jours de grève qui ont eu lieu entre les mois de mai et de décembre 2019. Durant ces journées où tout est à l'arrêt, nous avons malgré tout pu travailler à l'intérieur de la prison, mais uniquement pour des démarches administratives. Afin d'éviter des déplacements inutiles, ces démarches ont aussi pu se réaliser en télétravail car aucun détenu ne pouvait être rencontré sur place.

Depuis 2018, nous avons reçu un bureau dédié aux entretiens du REP dans la zone médicale et sociale du cellulaire. En 2019, suite à un nombre plus élevé d'intervenants psycho-sociaux internes à la prison, il nous a été demandé de partager ce local avec le SAD (service d'aide au détenus) ce qui a entraîné une réorganisation des horaires de chacun et le fait que nous ne bénéficions plus de ce bureau les mardis et jeudis. Le jeudi est un jour de « réserve » que nous gardons en cas d'urgence à gérer sur place ou en cas de forte demande d'entretiens et de nouvelles prises en charge. Dans le cas où ce local est utilisé, nous devons rencontrer les détenus en parler avocat ce qui entraîne un temps d'attente supplémentaire et un confort de travail moindre (pas d'accès au téléphone ni à un ordinateur, pas de bureau ni de matériel).

Les appels des détenus au Medico (zone psycho-médico-sociale) sont gérés par deux agents. Lorsque nous

souhaitons rencontrer un détenu, une procédure rigoureuse est mise en place via PC (depuis 2018) et c'est l'agent préposé au Medico qui réalise l'appel. Malheureusement, le manque criant de personnel pénitentiaire en 2019 a parfois contraint à la fermeture du Medico à 14h00 sans que nous ne puissions en être avertis avant le changement de pause des agents. Cela entraîne alors l'impossibilité pour nous de réaliser des entretiens durant toute l'après-midi. Ceux-ci sont alors reportés, ce qui nous empêche d'avancer dans la gestion des nouvelles demandes de prise en charge.

Enfin, une dernière difficulté à laquelle l'équipe a dû faire face a été l'allongement de la liste d'attente qui a pu monter à plusieurs mois pour la première fois. Cette attente vécue par le parent incarcéré entre sa demande initiale d'être reçu par le REP et le moment réel où nous avons pu l'appeler a été une source de stress et de pression pour notre équipe et un courrier a été rédigé afin de faire part de notre état de stress et de fatigue sur le terrain. Cet appel a été entendu par notre Fédérarion et la direction du REP et nous avons pu bénéficier d'un renfort en fin d'année. Nous espérons au plus vite pouvoir résorber cette attente de prise en charge afin de pouvoir récupérer un délai raisonnable pour le papa incarcéré pour travailler efficacement au maintien du lien et de manière plus sereine sur place dans le courant du début de l'année 2020.

7. Conclusion et projets futurs

En 2019, tous les projets annoncés ont été réalisés et nous sommes assez fiers et reconnaissants de l'excellente collaboration que nous avons entretenue au sein de la prison, tant avec la direction qu'avec le personnel pénitentiaire, la comptabilité ou les services qui nous ont permis de mettre à bien tous ces beaux projets. Nous en profitons pour les remercier chaleureusement de leur soutien !

En 2020, la demande des papas serait de pouvoir à nouveau proposer une fête de 3h avec lunch et activités au mois d'août. Ils aimeraient aussi réaliser quelque chose de semblable pour Pâques, mais ces organisations sont extrêmement couteuses en temps et énergie dépensée. Tous les accompagnements Croix-Rouge doivent également être réorganisés pour cette unique visite qui ne se passe pas un jour habituel.

Nous souhaiterions aussi pouvoir apporter aux visites un espace « sportif » dans le fond de la salle de manière plus automatique et pouvoir ainsi proposer en alternance du mini-foot, du badminton, du ping-pong afin que chaque famille puisse y retrouver une activité qui lui tient à cœur.

Enfin, le projet phare du REP pour l'année 2019, à savoir le « projet girafe », sera mis en place à Andenne dès le début de l'année 2020. Celui-ci, financé en partie par le jeune barreau de Liège, consistera à l'installation de panneaux représentant la nouvelle mascotte du REP, une petite girafe prénommée Popy. Elle servira de repère pour guider les enfants jusqu'à la salle de visite. Du matériel visuel (badges, peluche...) sera également utilisé afin de nous repérer facilement et des petits calendriers affichant la girafe et les prochaines dates de visite seront proposés aux familles. La petite peluche pourra également être utilisée comme objet transitionnel pour faire lien entre la rencontre à domicile et la première entrée en prison d'un enfant. Son air amical devrait faciliter l'entrée en prison qui, malgré tout, reste impressionnante pour tout enfant découvrant le milieu. Différentes petites girafes seront affichées sur le parcours.

Photos :

Goûter, chasse aux œufs et Bricolage pâques 2019



Coin photos Pâques 2019 :



Préparation fête des enfants 2019 au Groupe de Parole : réalisation du matériel pour les stands de jeux



Mise en place de la salle et préparation du coin cuisine (confection de croque-monsieur et crêpes sur place) pour la fête des enfants 2019 :



Fête des enfants 2019 :



Bowling, pêche aux bouchons, saut de puce, parcours de psychomotricité, casse-briques...





Lots offerts aux enfants après récupération de points à chaque stand de jeux :



Atelier culinaire pour la fête de la St Nicolas :



Décor St Nicolas 2019 :



Décor fond photos St Nicolas 2019 :



Réalisation de cartes de vœux au groupe de parole :





4.5.1.7. Statistiques pour Andenne

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	17
Dossiers détenus fermés	27
Dossiers détenus suivis	87

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	26
Dossiers enfants fermés	42
Dossiers enfants suivis	146

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	0
Famille élargie	4
Mère	115
Père	1
Institution	22
Prison	0
Seul	0
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	0
Séparé	104
Incarcéré	0
En couple	37
Type de dossier	En 2019
Relais	0
SAJ	9
SPJ	20
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	3
Parent détenu	109

Andenne	En 2019
Entretien	313
Visite Encadrée	62
Visite Collective/Fêtes	20
Nombre d'enfants	295

4.5.2. Prison de Namur

Descriptif :

Prison ancienne pour hommes qui date de 1874.

Elle comprend une Maison d'arrêt, une Maison de peine et une annexe psychiatrique.

Temps d'attente s'il y en a : Pas de liste d'attente Précédemment, le directeur s'occupant du Relais Enfants Parents était Monsieur Lacroix, depuis quelques mois, Madame Schmit a repris cette fonction.

Des travaux ont été réalisés au sein de la prison d'août 2018 à septembre 2019. Nous comptons actuellement environ 160 détenus alors qu'il y avait avant les travaux entre 200 et 210 détenus.

Intervenants :

Wallaert Floriane – Charlotte Faussoul

Bénévoles : Anny Joris et Michèle Challe

1. Cadre et contexte

La salle de visite est la même que celle utilisée pour les visites à table. Elle n'est pas très récente et est disposée tout en longueur. Nous avons deux armoires à disposition dans lesquelles nous stockons notre matériel (jeux de société, ballons, lego, poupées, matériel de bricolage, collations et boissons, ...). Nous disposons également de matériels favorisant le développement psychomoteur. L'espace Tri lieu a été remis en place en septembre 2019 car nous avons plus de jeunes enfants à la visite. La salle de visite ne se prête pas facilement à l'installation du tri-lieu mais nous tentons néanmoins de le rendre le plus agréable possible.

Les jours de visite, le lieu de rencontre se fait au portier. L'accueil est pris en charge par l'intervenante du Relais ainsi que par l'une des bénévoles. Après avoir passé le portique de sécurité, nous patientons dans une salle d'attente, temps d'attente minime. Nous traversons ensuite la cours avant d'arriver à la grille principale qui nous amènera quelques mètres plus loin à la salle des visites. Le trajet avec plusieurs enfants en bas âge n'est pas toujours simple car il y a tout de même des escaliers pour entrer et sortir.

Pour les entretiens et le travail administratif, nous disposons d'un bureau dans le couloir du SPS avec téléphone et ordinateur. La prison de Namur a été en travaux durant de long mois cette année, nous n'avons donc plus accès à ce couloir mais avec la bonne collaboration du service psychosocial et SAD, nous avons pu généralement à chaque fois trouver un endroit pour réaliser les entretiens. Souvent ceux-ci se réalisaient en parloir avocat. Pour la partie administrative, les bureaux de la technique au deuxième étage ont été mis à notre disposition (téléphone et ordinateur).

Nous disposons également ici à Namur d'un accès libre à SIDIS ainsi que d'une adresse mail interne (floriane.wallaert@just.fgov.be) ce qui facilite le travail notamment en matière d'encodage puisque nous avons accès à l'ensemble des informations concernant le détenu.

2. Entretiens

L'intervenante est présente une journée par semaine pour réaliser des entretiens individuels principalement les jeudis ou vendredis.

Le fait d'avoir accès à un bureau permet de faire de l'administratif entre deux entretiens ou lorsque le temps d'attente est plus long.

Il n'y a pas de liste d'attente au sein de la prison de Namur. Durant les travaux, le nombre de détenus a chuté considérablement. La demande était donc moins importante. Il arrivait parfois que les billets de rapports se

soient égarés et n'arrivent pas directement à l'intervenante. Toutefois, le REP ayant une bonne collaboration avec les assistants sociaux et psychologues, les demandes arrivaient parfois directement via eux.

3. Visites collectives/encadrées/fêtes

Jusqu'août 2019, il n'y avait au sein de la prison de Namur que 3 **visites fêtes** (St Nicolas, Fête de Printemps, Fête des pères). Pourtant, nous avons pu remarquer, que c'était lors de ces visites fêtes qu'il y avait le plus de monde présent. En effet, une grande partie des personnes inscrites ici au Relais sont toujours en couple et donc privilégient les visites Fêtes (+ accompagnant compris) pour pouvoir venir en famille. Une demande a donc été réalisée en août 2019 auprès de la direction afin de pouvoir augmenter le nombre de visites fêtes. Cette demande a été acceptée. A ce jour, nous réalisons donc 5 visites fêtes par an à savoir que nous réalisons donc maintenant en plus la visite fête de la rentrée et carnaval. Lors de ces visites, la prison met à disposition un buffet complet (boissons, tartes, chips, etc.) et nous réalisons des photos de chaque famille afin de pouvoir inscrire ce moment dans le temps.

Les **visites collectives** ont, elles, lieu chaque premier et troisième samedi du mois de 16h45 à 18h15. Durant les travaux, de nombreuses visites n'ont pas eu lieu car il n'y avait pas d'inscrits. Depuis le mois de septembre 2019, les visites ont repris de manière plus régulières et avec plus de personnes. En fin d'année, nous avons actuellement environ entre 5 et 8 papas inscrits (+ 8 enfants).

Enfin, les **visites encadrées** ont lieu une fois par mois pendant une heure. Elles ont généralement lieu les jeudis ou vendredis. Autant que possible, nous essayons de pouvoir mettre en place les visites encadrées en dehors des heures scolaires en fonction des disponibilités des parents, bénévoles Croix Rouge et de l'intervenante du Relais. Les visites encadrées ont également lieu dans la salle de visite.

4. Les projets mis en place en 2019

Suite aux travaux réalisés cette année dans la prison, il a été compliqué d'imaginer pouvoir mettre en place des groupes de parole. Le nouveau projet mis en place afin d'augmenter le nombre des visites fêtes a pu être mené à bien.

En outre, le projet **viva for life** nous a permis de pouvoir réaliser des visites à domicile afin de préparer les visites en prison. L'objectif étant de permettre à l'enfant et à la famille de se sentir plus rassurés et en sécurité lors des moments de visites. D'une part, en rencontrant l'intervenant qui encadre les visites de manière à rassurer l'enfant et d'autre part, pour pouvoir expliquer comment les visites se déroulent et pouvoir, dans certains cas, discuter de ce qui peut être plus compliqué pour l'enfant ou la famille. Ce travail est vraiment indispensable dans notre clinique pour permettre à notre mission de se dérouler le mieux possible.

5. Collaboration avec les services extérieurs

Nous travaillons fréquemment en collaboration avec le service itinérance. Nous avons principalement des navettes venant de la province de Namur ou de Liège. Les enfants peuvent de cette façon venir rendre visite à leur parent malgré la distance et/ou les difficultés rencontrées par la famille pour se déplacer.

6. Difficultés rencontrées

En général, nous n'avons pas de réelles difficultés au sein de la prison de Namur. La collaboration avec la direction ainsi qu'avec les services présents est très bonne. Nous disposons toujours d'un local.

La seule difficulté rencontrée, est la diminution du nombre de demandes en lien avec la longue période de travaux. Beaucoup de dossiers Relais ont été transférés sur d'autres prisons suite à ces travaux.

7. Conclusion et projets futurs

A ce jour, fin décembre l'aile B n'est toujours pas accessible aux détenus. Une fois celle-ci ré ouverte, peut-être pourrions-nous envisager la mise en place de groupe de parole sur le thème de la parentalité.

Il a également été question à un moment donné que l'aile D redevienne un quartier femme. Néanmoins à ce jour, plus aucune information ne va dans ce sens-là. Nous attendons donc la suite par rapport à cette possibilité de pouvoir travailler à nouveau avec des femmes au sein de la prison de Namur.

Nous souhaiterions également, maintenant que les travaux se terminent pouvoir accéder, dès les beaux jours, au jardin lors des visites Relais. La question avait déjà été posée l'an dernier à la direction mais les travaux ne le permettaient pas.

L'introduction du projet Girafe « Popy » au sein de la prison de Namur serait également une envie de l'équipe du Relais. La direction de la prison y semblait favorable mais souhaiterait discuter plus en détails du côté plus logistique et organisationnel de ce projet.

4.5.2.6. Statistiques pour Namur

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	37
Dossiers détenus fermés	25
Dossiers détenus suivis	87

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	63
Dossiers enfants fermés	53
Dossiers enfants suivis	181

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	0
Famille élargie	9
Mère	160
Père	0
Institution	11
Prison	0
Seul	0
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	0
Séparé	107
Incarcéré	0
En couple	72
Type de dossier	En 2019
Relais	2
SAJ	14
SPJ	3
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	1
Parent détenu	158

Namur	En 2019
Entretien	180
Visite Encadrée	35
Visite Collective/Fêtes	17
Nombre d'enfants	128

4.5.3 Statistiques pour l'arrondissement de Namur

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	54
Dossiers détenus fermés	52
Dossiers détenus suivis	174

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	89
Dossiers enfants fermés	95
Dossiers enfants suivis	327

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	0
Famille élargie	13
Mère	275
Père	1
Institution	33
Prison	0
Seul	0
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	0
Séparé	211
Incarcéré	0
En couple	109
Type de dossier	En 2019
Relais	2
SAJ	23
SPJ	23
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	4
Parent détenu	267

Namur	En 2019
Entretien	493
Visite Encadrée	97
Visite Collective/Fêtes	37
Nombre d'enfants	423

5. STATISTIQUES D'ACTIVITES DU RELAIS POUR L'ANNEE 2019

Dossiers détenus	2019
Dossiers détenus ouverts	338
Dossiers détenus fermés	349
Dossiers détenus suivis	907

Dossiers enfants	2019
Dossiers enfants ouverts	670
Dossiers enfants fermés	701
Dossiers enfants suivis	1786

Lieu de vie de l'enfant	En 2019
Famille d'accueil	84
Famille élargie	119
Mère	1252
Père	80
Institution	225
Prison	6
Seul	3
Situation de l'autre parent	En 2019
Décédé	32
Séparé	1140
Incarcéré	28
En couple	581
Type de dossier	En 2019
Relais	15
SAJ	169
SPJ	181
Tribunal	0
Tribunal de la jeunesse	37
Parent détenu	1384

Relais Enfants-Parents	En 2019
Entretien	2886
Visite Encadrée	567
Visite Collective/Fêtes	288
Nombre d'enfants	2863

6. MANDATS SAJ-SPJ-TJ

6.1. La collaboration avec les « Services Jeunesse »

Depuis des années, le « Relais Enfants-Parents » a mis en place un travail spécifique de collaboration avec les différents services judiciaires spécifiques à l'enfance :

- le Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ),
- le Service de Protection de la Jeunesse (SPJ), ainsi que
- le Tribunal de la Jeunesse.

6.1.1. Contexte

Lorsque nous commençons à travailler auprès d'une famille, nous prenons contact soit avec le Service d'Aide à la Jeunesse, le Service de Protection Judiciaire ou, le cas échéant, le Tribunal de la Jeunesse de l'Arrondissement judiciaire où réside l'enfant. L'objectif premier de cette mise en contact est bien évidemment d'éviter d'entamer un travail de mise en lien entre enfants et parent(s) alors qu'une interdiction de contact préexiste à notre mise au travail.

Certaines informations à ce sujet peuvent donc s'avérer primordiales pour nous permettre de respecter l'intérêt de l'enfant. Ainsi le travail avec les familles se fait dans la plus grande cohérence possible.

La systématisation de cette démarche a augmenté la reconnaissance de notre service auprès de ces différentes instances au point qu'il arrive de plus en plus souvent que l'initiative du contact provienne de ces services. Notre collaboration est demandée, notre expérience dans les relations enfants-parents en milieu carcéral ne fait plus aucun doute pour ces services.

6.1.2. Implications dans notre travail.

Pratiquement, de nombreuses situations requièrent une attention et un travail en profondeur : préparations régulières des parents et des enfants aux visites, présence de notre service aux évaluations organisées par les SAJ, SPJ et Tribunaux. Dans le cadre de mandats spécifiques, il nous sera bien souvent demandé d'organiser des visites encadrées entre l'enfant et son parent.

Le travail dans chacune de ces situations demeure unique et demande un investissement particulier pour notre service.

6.1.3. Au niveau du Financement

Les situations présentées sont souvent celles des enfants les plus en difficultés. L'Aide à la Jeunesse reconnaissait par ailleurs l'excellent travail effectué par notre service. Si un accord financier (15.000€) avait été trouvé en 2014, il n'y en a plus eu aucun depuis. Or il nous apparaît très clairement que nous ne faisons pas que de l'aide au détenu mais que travaillons également dans l'intérêt des enfants et des familles.

Le nombre de mandats extérieurs qui nous sont confiés connaît une augmentation exponentielle sans cependant que les moyens financiers pour assumer ces missions ne soient assumés. Ceci nous conduit à des difficultés financières qui mettent en péril les activités de notre association auprès des autres détenus. Selon nos chiffres des dix dernières années, nous oscillons entre 25 et 30 % de nos mandats qui proviennent directement des tribunaux de jeunesse, Services d'Aide à la Jeunesse-SAJ et des Services de Protection de la Jeunesse-SPJ sans qu'une reconnaissance financière ne soit accordée.

6.2. La collaboration avec le service d'Aide aux détenus

Le décret précisant l'agrément du REP en tant que service lien par la Communauté française de Belgique, ainsi que la reconduction de l'agrément, nous permet de développer, d'intensifier et de valoriser notre identité à travers nos missions ainsi que notre collaboration avec les services d'aide aux détenus.

Ainsi, le Relais Enfants-Parents participe activement et régulièrement à toutes les rencontres planifiées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des établissements pénitentiaires.

Une remarquable intégration de notre Association au sein d'autres services partenaires s'est manifestée à travers les multiples sollicitations des divers intervenants des SPS dans les prisons, des intervenants SAD (Bruxelles et Wallonie), des mandats des Tribunaux de la Famille, en se joignant à la traditionnelle tradition des familles qui bénéficient et apprécient depuis longtemps nos interventions dans le soutien du lien Enfant-parent détenu.

Les services se sont rencontrés en formalisant leur collaboration, ce qui a permis de préciser les actions respectives ainsi que les attentes de chacun. Les services orientent les demandes vers les autres et le REP relaie les demandes qui dépassent le cadre habituel des relations entre les enfants et les parents.

7. SUPERVISION DU PERSONNEL ET EVALUATION DES ACTIONS

7.1. Supervision du personnel

Deux réunions mensuelles sont organisées pour l'ensemble de l'équipe au siège social du « Relais Enfants-Parents » à Bruxelles. Ces réunions intègrent une partie clinique, une partie discussion de fond et une partie institutionnelle.

7.1.1. Réunions cliniques

Les réunions cliniques sont prises en charge par un superviseur Mr Cédric Levaque, (Psychologue / Psychanalyste) qui a été remplacé par Mme Annick Delferière, extérieurs à notre association. Au cours de ces réunions, chaque intervenant présente à l'équipe une ou plusieurs situations rencontrées en prison et qui nécessitent une réflexion particulière (faits de mœurs...). Nous tentons, dans la collégialité, de réfléchir à notre approche et de trouver des pistes de travail susceptibles de soutenir au mieux les familles que nous accompagnons.

La réunion clinique représente un outil indispensable au Relais : elle participe de la mise en commun du travail au cas par cas et d'un important partage des savoirs qui permettent cette professionnalisation du métier d'autant plus que les intervenants travaillent dans différentes prisons. Cela favorise également l'échange des pratiques. La réunion clinique aborde également des aspects du travail plus institutionnels ou organisationnels, comme le transfert des dossiers, l'élaboration et le suivi des projets. Les frais sont entièrement à la charge du relais et nous aimerions pouvoir trouver un subside pour l'avenir.

7.1.2. Réunions de fonds et institutionnelles

Ces réunions ont pour objectifs :

- d'informer l'équipe sur la gestion de l'association et d'améliorer la communication de l'équipe,
- de discuter et d'échanger à propos des événements à venir, des difficultés rencontrées et de proposer, en équipe, la recherche de solution,
- d'orienter notre travail vers des objectifs et buts communs à tous,
- d'échanger sur les nouveautés légales, administratives internes et externes, de se répartir le travail et les réunions ou le REP doit être représenté : agréments, encodages, chiffres, colloques, conférences, réunion par arrondissements judiciaires, régionale ou encore avec les administrations officielles (prison ou maison de justice, coordinations du travail avec d'autres associations ou institutions etc.),
- de soutenir la pratique quotidienne par les outils mis à la disposition par l'association,
- de réunir les questions qui seront présentées lors des prochains Conseils d'administration,
- de coordonner l'ensemble des dispositifs relatifs à l'accompagnement des enfants et des parents détenus
- de préparer les fêtes organisées lors des visites-fêtes, ...

8. COLLABORATION AVEC DES VOLONTAIRES FORMES PAR LE RELAIS

La loi de principe a fortement augmenté le droit de visites des familles et donc des enfants en prison. L'augmentation conséquente du nombre de détenus implique un accroissement important du nombre des demandes d'intervention du Relais Enfants Parents pour organiser des visites collectives ou individuelles d'enfants soit le mercredi ou le samedi en fonction des prisons.

En 2014, afin de permettre aux enfants d'avoir accès à ces visites, nous avons sélectionné et formé une nouvelle équipe de volontaires qui épaula les psychologues du Relais qui se retrouvent régulièrement face à un grand groupe d'enfants (entre 10 et 20 enfants) et souvent très jeunes.

9. L'ÉQUIPE RELAIS ENFANTS PARENTS EN 2019

Le Conseil d'Administration

- Monsieur Arnaud Jansen, Président / Avocat
- Monsieur Yves Stappers, Administrateur-Trésorier
- Monsieur Alain Bouregba, Administrateur / Président Fédération des Relais Enfants-Parents
- Monsieur Martin du Bois, Administrateur.
- Madame Martine Jonet, Administratrice

Direction de l'Équipe

- Mme Stefania Perrini

Superviseur clinique

- Annick Delferiere, Psychologue / Psychanalyste

L'Équipe en 2019

Pour rappel, la majeure partie des membres de l'équipe de notre association travaille sur base d'un mi-temps mensuel. Exceptés deux intervenantes qui ont un quart temps, et un intervenant qui a un temps plein car il était responsable du projet « radicalisme ». Chaque intervenant partage son mi-temps entre deux prisons.

Equipe en prison

- Amandine Bosquet, Psychologue
- Pauline Anne de Molina, Psychologue
- Virginie Temmerman, Psychologue
- Anne Servaes, Psychologue
- Andrea Manca, Psychologue
- Samanta Widart, Psychologue
- Charlotte Fossoul, psychologue
- Elodie Druart, Psychologue
- Floriane Wallaert, Psychologue

Equipe au siège

- Maurice Jansen, Chargé de Projets
- Arsène Cukalla, Comptabilité et finances
- Annie Pilloy, responsable GRH et Assistante administrative

En maladie longue durée

- Marion Noël, Assistante en Psychologie (congé maladie, depuis 2013)
- Télésphore Nkwirikiye, Psychologue (congé maladie, depuis 2016)
- Nadine Stievenart, Assistante

10. REMERCIEMENTS

Nous remercions le Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles qui soutient, par ses précieux conseils, notre association et qui nous accorde une aide financière et un soutien moral tellement important au niveau des maisons de justice. Nous remercions les Ministres et leur cabinet pour le soutien apporté. Nos remerciements également aux Parlementaires francophones Bruxellois de nous avoir accueilli en juin aux Jeudis de l'Hémicycle ainsi que pour leur soutien à la Résolution des enfants dont un parent est incarcéré ainsi que les nombreux journalistes qui se sont intéressés à notre cause.

Nous remercions les directions des prisons et les agents pénitentiaires pour leur aide et leur soutien dans le cadre de nos missions.

Enfin, nous remercions chaleureusement nos bénévoles en prison, nos donateurs, « Les happy clowns », « Hopi-conte » ainsi que l'ensemble de nos partenaires bénévoles : les volontaires de la Croix Rouge, les St Nicolas, la RTBF et CAP48 pour leur soutien dans notre projet avec les enfants, la maquilleuse, les stagiaires et les autres associations avec qui nous collaborons régulièrement sur les territoires de Bruxelles et de Wallonie...

11. CONCLUSION

L'année 2019 s'est révélée extrêmement riche pour le Relais Enfants-Parents, agréé en tant que service-lien par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous avons renouvelé notre agrément jusqu'en 2022. Conformément au décret, notre collaboration avec les Maisons de justice s'est intensifiée et leur soutien nous est précieux. Nous les remercions vivement !

Notre asbl est active dans 11 prisons à Bruxelles et en Wallonie, il est donc indispensable de collaborer avec les SPS, SPJ et TJ, ainsi que de communiquer avec les SAD, tant pour les situations de transfert d'un détenu vers une autre prison, que lorsque certaines familles particulièrement vulnérables impliquent la mise en commun de nos actions et une bonne communication entre nous. Nous souhaitons développer encore plus ces partenariats afin d'optimiser nos actions.

Sur le plan financier, il y aura cependant lieu de redéfinir avec nos bailleurs de fonds les incidences importantes que les demandes des services extérieurs (mandats judiciaires...) impliquent comme expliqué tant dans l'éditorial, tout au long de ce rapport et lors de nos nombreux échanges formels et informels.

Membre de l'association internationale « Children of Prisoners Europe » nous participons activement aux activités de l'association en Europe avec Stefania Perrini, directrice, et Martin du Bois, administrateur.

La priorité du Relais Enfants Parents sera toujours de mettre le lien parent-enfant en avant tout en portant une attention particulière au bien être de l'enfant, dans le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant. Notre vision est d'organiser un travail de prévention auprès des enfants, en maintenant les liens avec son parent incarcéré. Ces actions fondamentales, en direction des enfants, tentent de réparer une longue chaîne de ruptures et de déchirements. Nous souhaiterions voir la FWB adopter en 2020 la résolution qui souligne et affirme les droits des enfants à avoir un accès à leur parent incarcéré faite par la COCOF et signée par tous les partis politiques.

Au-delà des murs de la prison, nous poursuivons un travail d'information, de sensibilisation et d'ouverture pour qu'un jour les établissements pénitentiaires se transforment en d'autres systèmes qui puissent former, éduquer et soigner les personnes les plus précarisées de notre société.

Pour chacun, au sein de notre équipe, voir un ou des enfants, lors des visites collectives ou individuelles, se précipiter avec joie dans les bras de son parent en criant « Papa » ou « Maman » constituera toujours une récompense mais surtout un encouragement à nous mobiliser davantage.

« Pour les enfants, ce n'est pas leur peine et pourtant c'est leur souffrance. »

12. ANNEXES

12.1. Collaboration avec l'asbl Hopi' Conte (Claire Goethals)

Voilà 16 ans, cette année, que je raconte à la prison d'Ittre, par le biais du Relais Enfants-Parents. Cette permanence et cette fidélité rassurent et créent une belle complicité avec les enfants. Les enfants me connaissent, les bénévoles aussi. Je suis comme un fil rouge dans leur visite à leur papa.

Quand j'arrive à la prison, je m'installe par terre avec ma valise ou mon caddy rempli de livres que je connais sur le bout des doigts. Les enfants qui me connaissent viennent près de moi, s'ils en ont envie. Aucune obligation. Je suis comme un repère pour les enfants et les histoires créent un cocon rassurant. Certains enfants se calent contre moi dès qu'ils arrivent. Même s'ils n'écoutent pas les histoires, ils ont leur place dans ce cocon et observent ce qui se passe dans le hall d'entrée.

Les accompagnateurs sont de plus en plus partie prenante de ce moment d'histoires. Certains écoutent, aussi attentifs que les enfants. Cette année, à plusieurs reprises, une bénévole de la Croix Rouge s'installe et lit avec les enfants qu'elle a accompagné jusqu'à la prison. Quelques fois, les accompagnateurs font beaucoup de bruits en discutant entre eux. Alors, en plus des cris des enfants, c'est très fatigant de garder l'attention et d'élever la voix pour que les enfants entendent.

Des adolescents sont présents. Peu viennent prendre des livres. Mais j'observe certains qui se rapprochent et écoutent attentivement une histoire ou l'autre.

Certains livres deviennent des best-sellers ! Ils sont demandés à chaque fois ... « La chèvre biscornue » a toujours beaucoup de succès ou « Pierre et la Sorcière », des contes qui parlent de la ruse des petits pour venir à bout des méchants.

Difficulté de toucher tous les enfants... Beaucoup sont nouveaux et ne m'ont pas encore apprivoisée. Je n'ai pas beaucoup de temps pour les rejoindre étant prise par quelques anciens fort demandeurs. Je ne connais pas le nom des enfants et les mélange souvent ! Amandine, suite à ma demande, m'a donné une liste avec les noms. C'est déjà plus facile. Je devrais préparer plus systématiquement ce moment, en relisant les prénoms. Et aussi, prendre mon petit carnet pour écrire les noms. Mais pas facile quand il y a beaucoup de monde.

Après la visite, je prends du temps pour noter dans mon carnet ce qui s'est passé, les enfants présents, ce qui s'est échangé. Je relis ces notes avant la prochaine visite. Elles servent également de base aux rencontres d'évaluation avec le Relais Enfants-Parents et au rapport d'activité.

Trace :

« Aujourd'hui, les bénévoles de la Croix Rouge sont vite partis et l'agent pénitentiaire tarde à venir pour contrôler le passage des enfants. Tous les enfants se regroupent autour de la valise. Emina choisit « Aïcha et l'Ogre ». Au moment de l'histoire où Aïcha peut manger ce qu'elle veut quand elle veut, Yan me dit qu'il a pris beaucoup de bonbons dans la cuisine. Son grand frère explique que c'était un sac d'au moins 1,5kg ! Matthieu me dit que sa lapine fait aussi des trous, comme Aïcha dans le mur. Tous sont suspendus à l'histoire, même des plus jeunes arrivés plus tard.

Claire Goethals

12.2. Dans les médias

DANS LES BRAS DE MAMAN, DANS LES BARREAUX D'UNE PRISON

JULIE BECQUEVORT
VENDREDI 10 MAI 2019

« Plus tu t'éloignes, plus ton ombre s'agrandit »

Robert Desnos

Le cris des portes métalliques, le chant des trousseaux de clés qui les ouvrent et les ferment à longueur de journée, les murs ornés de messages d'espoir qui tombent en lambeaux, l'horizon lointain toujours marqué par les barreaux de mon lit, les barreaux aux fenêtres, aux portes blindées et les barbelés dans les préaux. Du béton au sol, au mur, au plafond. Les journées monotones, les neufs mètres carrés d'une cellule partagée avec un regard familier, le seul. Désemparée, rêvant de liberté et soucieuse de son avenir, de mon avenir, de notre avenir ensemble, peut-être...



Une cellule mère-bébé à Lantin © Marylène Delhaxhe

Ils étaient 12 bébés en 2017 à vivre en prison aux cotés de leur mère comme l'autorise la Loi belge. Comment pouvons-nous imaginer qu'un enfant puisse vivre les premières années de sa vie, ces années qui sont pourtant essentielles à son

développement psychologique et à sa socialisation dans un cadre tellement hostile qu'est une prison ? Pourtant, il reste toléré pour une maman incarcérée de garder son bébé auprès d'elle jusqu'à ses 3 ans. L'intérêt de l'enfant à tisser des liens avec sa mère, le droit de la femme d'être mère et de garder espoir quant à sa réinsertion ainsi que leur droit de vivre ensemble malgré cette dette envers la société sont des questions au centre du débat en ce qui concerne ces situations embarrassantes. Malgré qu'elles soient très difficiles à concevoir, elles ne sont pas si rares dans les milieux pénitentiaires de Belgique puisque nous comptons actuellement 3 prisons accueillant des enfants en bas-âge ; celles de Berkendael, de Bruges et de Lantin.

De la relation fusionnelle à la rupture

Ces bébés en prison deviennent rapidement le centre du Monde de leur maman, un symbole d'avenir et d'espoir, quelque chose qui les motive et qui les pousse à vouloir se réinsérer dans la société et envisager un avenir meilleur. La mère et son enfant vivent pour ainsi dire en permanence ensemble ; la nuit, la journée, au moment des repas et lors des temps libres. L'enfant n'a d'ailleurs pas réellement de moyen de se socialiser avec d'autres enfants comme pourraient le faire les enfants de son âge qui iraient

1

à la crèche ou à la plaine de jeu régulièrement. Enfin, les visites des proches sont par ailleurs règlementées comme dans tous les milieux carcéraux et le cadre de ces visites ne dépassent pour ainsi dire jamais la frontière de la prison.

Jusqu'à l'âge de 3 ans, et après ?

Passé ce stade des trois années de vie, la Loi belge n'accepte plus que les enfants séjournent avec leur mère en prison. Contrairement aux situations similaires en France ou en Allemagne dans quels cas cette limite est respectivement fixée à 18 mois et à 7 ans. Une inégalité incompréhensible tenant compte de l'identique nécessité des bébés français, belges et allemands de pouvoir être aux coté de leur mère dans leurs premières années de vie. Outre ce détails quelque peu déroutant, il n'est pas compliqué de s'imaginer à quel point la séparation nette et brutale entre la mère et l'enfant au terme de ses trois ans peut être traumatisante et douloureuse. Que « devient » alors ce bébé ? A-t-il un père pour s'occuper de lui ? De la famille du côté de la mère qui voudrait bien l'accueillir ? Sera-t-il placé en famille d'accueil avant de retrouver sa maman quand elle aura tiré sa peine dans cinq, dix, quinze ans ? La mère peut-elle demander une remise de peine et une libération conditionnelle quand arrive cette date effrayante de séparation ? Tant de questions dont les réponses dépendent souvent du cas par cas et qui tirent la sonnette d'alarme quant à l'inefficacité des systèmes judiciaire, juridique et pénitentiaire face à des cas de maternité en prison.

Des solutions à mettre en place

Puisqu'il n'est question ni de retirer un enfant à sa mère pour le seul motif que celle-ci doit prester une peine d'emprisonnement ni d'effacer la dette de la mère envers la société pour le seul motif que celle-ci a ou attend un bébé, il nous faut revoir les solutions alternatives que nous pourrions mettre en place afin d'agir dans l'intérêt de l'enfant, de la mère mais aussi de la société en général. Tout d'abord, il serait essentiel de mettre en place des services médicaux (pédiatrique et gynécologique) plus accessibles et fréquents pour ces mères et leurs enfants ainsi que des services d'encadrement et de suivis pédagogiques et sociaux.



Un espace de jeu à Lantin © Marylène Delhaxhe

Bien qu'il y ait déjà un aménagement des repas pour les enfants et pour les mères allaitantes, la possibilité pour la mère de laisser la porte de sa cellule ouverte pour offrir plus de mobilité à son enfant (dans les couloirs de la prison), des espaces de jeux, une salle de nuit pour que l'enfant puisse y dormir si la mère ne désire pas le garder en cellule avec elle, un réfectoire et une salle de séjour ainsi qu'une petite cuisine dans laquelle les mamans et les enfants peuvent cuisiner ensemble, tout cela se

passé évidemment dans le cadre carcéral. Malgré tout, il serait bienvenu d'offrir en plus des moments de sorties « en famille » les weekends dans des lieux à l'extérieur permettant aux mamans de montrer aux enfants autre chose que les murs d'une prison. Une dernière solution envisageable et idéale dans des cas de maternité en prison selon Maurice Jansen, chargé de projet au Relais Enfants-Parents serait de penser aux peines alternatives et de substitution telle que la détention à domicile avec bracelet électronique pour la maman.

La prison ouverte de Haren, être libre sans vraiment l'être

C'est un projet gigantesque dont les travaux ont débuté dans le courant de l'année 2019 et dont la fin est prévue en 2022. Ce complexe pénitentiaire qui ressemblera plus à un village fermé plutôt qu'à une prison devrait remplacer les prisons de Saint-Gilles, Forest et Berkendael dans lesquelles la surpopulation est déjà largement dépassée. Elle devrait pouvoir accueillir pas moins de 1190 détenus et possèdera une aile psychiatrique, une section pour hommes, pour femmes, pour jeunes mais aussi un pavillon extérieur qui permettra aux mères avec leurs enfants de pouvoir circuler librement dans un cadre moderne et sain offrant des facilités de développement aux enfants.

Malgré des zones d'ombre concernant ce projet et les travaux de construction de cette prison, nous pouvons considérer que cela serait une mince solution qui rendrait ces situations malheureuses un peu moins désespérantes pour ces familles déchirées.



A quoi devrait ressembler la prison de Haren en 2022 © kos.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

« *Les enfants en prison* »

Documentaire de Rossella Schillaci (France/Italie, 2016, 56mn)

Coproduction : ARTE France, De Films en Aiguille, Indyca





À l'entrée de la prison de Berkendael, la girafe Popy accueille les enfants en visite.



Au sol, les pastilles à l'effigie de la mascotte montrent le chemin.

Un mercredi après-midi en prison avec maman



■ La girafe Popy fait partie d'un projet du Relais enfants-parents pour faciliter les visites.

Reportage Annick Hovine

Salut, moi c'est Popy! Viens! Je vais te guider jusqu'à la salle de visite!" La silhouette de la girafe est affichée à hauteur de môme, juste à côté du portique de sécurité à l'entrée de la prison de Berkendael. Dans une main, Hadrien*, 7 ans, tient une peluche de Popy; dans l'autre, il serre une feuille de papier pliée et un peu chiffonnée – un dessin bordé de cœurs rouges qu'il apporte à sa maman, incarcérée dans la prison pour femmes de Bruxelles.

Deux mercredis par mois, le Relais enfants-parents (Rep) y organise une visite collective pour les enfants des détenues. L'objectif principal de l'association est de maintenir le lien entre les enfants et leur parent incarcéré. Mais la prison, c'est un monde dur qui peut être traumatisant pour les enfants. Il y a les dispositifs de sécurité, les barreaux, les caméras, les barbelés, les lourdes portes métalliques qui claquent, les cris, les agents en uniforme, le bruit des clés, les néons, les couloirs, parfois lugubres... "Tous les gamins concernés se souviennent de leur première fois. On ne peut pas catapulter un enfant en prison", assène Stefania Perrini, directrice du Relais Enfants-Parents.

Depuis octobre, Popy la girafe est présente dans les établissements pénitentiaires de Forest et de Berkendael. La petite créature a été imaginée pour amortir la confrontation avec le monde carcéral. L'enfant et son bien-être sont mis au centre des préoccupations. Popy guide les gamins depuis l'entrée jusqu'à la salle de visite, grâce à des pancartes qui se trouvent aux différents endroits de leur parcours.

pour ça que je n'ai pas pris ma montre." Le gamin sautille sur les pastilles collées au sol, à l'effigie de Popy, traverse la cour en trombe – il pleut – et pousse la porte avec l'épaule.

Plaquée au mur, la mascotte annonce: "On attend ici ensemble." L'attente fait partie de la vie en prison, où le rythme est différent, comme ralenti. Le petit garçon marque l'arrêt. La prison, il la connaît (trop) bien: cela fait quatre ans qu'il y rend visite à sa maman. Un couloir plus loin, la girafe montre encore le chemin: "On y est presque! C'est par là." Un couloir, des pastilles de Popy, une porte. "Encore quelques pas et on y est."

Aucun incident

La prison, c'est un monde dur qui peut être traumatisant pour les enfants.

Hadrien entre dans la salle de visite et se rue sur Véronique*, assise à une des tables carrées, comme l'exige le règlement. Les enfants sont parfois les premiers dans la pièce. Dos à la porte par laquelle les détenues font leur entrée, Hadrien entre dans la salle de visite et se rue sur Véronique*, assise à une des tables carrées, comme l'exige le règlement. Les enfants sont parfois les premiers dans la pièce. Dos à la porte par laquelle les détenues font leur entrée,

Popy rassure: "Regarde, c'est par ici que maman arrive."

Pour les visites collectives des enfants, il n'y a pas d'agents pénitentiaires dans la salle. Les caméras à 360 degrés suffisent pour la surveillance. En 25 ans, il n'y a jamais eu d'incidents, assure la directrice du Rep.

"Tu veux jouer à quoi, Didi? Choisis..." Ce sera une partie de Soccer. Comme tous les autres gamins de son âge, Hadrien triche un peu en s'indignant qu'on l'en accuse; comme toutes les mamans, Véronique le laisse gagner. Le petit garçon prend "Jungle Speed" dans l'armoire, distribue les cartes, explique les règles – réaménagées à sa façon. "J'ai l'impression que plus ça avance, plus c'est compliqué, sourit la maman, un peu dépassée. Il grandit." Loin d'elle, dans un internat scolaire.

Trois heures par mois en deux après-midi

Ils sont ensemble juste trois heures par mois, fractionnées en deux après-midi. "C'est pas si simple que ça."



La petite peluche sert d'objet transitionnel rassurant.



Sur la table de "Jungle Speed", la girafe a pris la place du totem.

gnent discrètement les visites. Désormais avec Popy. "J'ai toujours la peluche avec moi", explique Pauline. La semaine dernière, une petite fille de 3 ans venait voir son papa pour la première fois. Le contexte était très compliqué. Elle ne voulait pas entrer. Elle a vu la tête de Popy qui dépassait de mon sac et elle a tout suite été attirée. Je lui ai proposé d'y aller ensemble avec la petite girafe et que, si ça n'allait pas, on partirait toutes les trois." La fillette a accepté. "On s'est tous assis sur le tapis et la visite s'est très bien passée. Elle prenait la peluche dans ses bras quand elle avait un petit stress. C'est un objet transitionnel rassurant."

Certains enfants accrochent très bien, d'autres un peu moins. "Ce n'est

pas grave. Si ça marche ne fût-ce que pour un enfant, c'est gagné", se réjouit la jeune psychologue.

La girafe, présente depuis deux mois dans deux prisons, a déjà conquis l'institution. Les directions sont enthousiastes et les agents pénitentiaires ont adopté l'animal. "La semaine dernière, on nous a expliqué qu'il avait fallu appeler le vétérinaire. La girafe était tombée du mur. On n'a pas compris tout de suite, s'amuse Pauline. C'est génial: elle fait déjà vraiment partie de l'établissement."

Une forme de stabilité

Le Relais enfants-parents espère que le projet pourra se généraliser dans les 11 prisons où l'association

est active. Parce que lors d'un transfert du détenu, tout est (encore...) bousculé pour l'enfant: le trajet, le lieu de visite, les intervenants, les horaires... "L'objectif, c'est que lorsque son papa ou sa maman change de prison, l'enfant puisse retrouver Popy, auquel il est attaché. Cela lui permettrait de garder un minimum de repères dans toutes ses ruptures. C'est une forme de stabilité", indique Stefania Perrini.

Dans la salle de visite de Berken dael, Hadrien vient (encore!) de gagner contre Véronique. Il brandit la petite girafe à bout de bras. Sur la table de "Jungle Speed", Popy a pris la place du totem.

→ * Prénom d'emprunt.

Repères

En Belgique, plus de 12 000 enfants sont concernés par l'incarcération d'un de leurs parents – et parfois des deux. La moitié ne rend jamais visite à leur papa (le plus souvent) ou à leur maman derrière les barreaux. Parce que le contexte familial est trop difficile ou pour des raisons matérielles ou organisationnelles.

De son côté, le Relais enfants-parents (REP), présent dans 11 prisons de Bruxelles et de Wallonie, dans cinq arrondissements judiciaires différents, prend aujourd'hui 1 800 enfants de détenus en charge. "Leur nombre augmente chaque année, commente Stefania Perrini, directrice du Rep. Ces milliers d'enfants représentent une somme de souffrances non additionnables."

Un enfant est toujours la victime collatérale de l'arrestation d'un parent. Sa vie est chamboulée; son quotidien et ses repères explosent; son lieu de vie change; il est souvent placé, dans sa famille (élargie) ou en institution: home, internat scolaire... Il a un lourd secret à porter: avoir un parent détenu. À cela s'ajoute l'entrée en contact avec le monde hostile de la prison. Le projet dont fait partie la mascotte Popy a été conçu pour amortir ce choc.



© PHOTOMARKET

PARENTS EN PRISON



TRÈS CONNU DANS LE MILIEU DES PRISONS, RELAIS ENFANTS-PARENTS ESSAIE D'APPORTER UN MEILLEUR DÉVELOPPEMENT PSYCHO-AFFECTIF À L'ENFANT EN LIMITANT LE DOMMAGE CAUSÉ PAR L'INCARCÉRATION D'UN PARENT ET LES SOUFFRANCES QUI Y SONT LIÉES.

PAR VIVIANE EEMAN

LE TRAJET LONG, TRÈS LONG PARFOIS, l'univers violent des fils de fer barbelés comme accueil, les portes qui s'ouvrent, se ferment, le bruit des clés, traumatisant, dans les semures, les sas étouffants, la fouille, les cris, l'attente insoutenable, jusqu'à une heure et demie souvenant. C'est ce que subissent les enfants de détenus pour vivre quelques rares moments avec leur parent incarcéré. L'aspect sécuritaire passe en premier. La prison n'est pas faite pour les enfants. À cela s'ajoute l'image d'une arrestation dont ils ont été témoins, le fait que le parent, modèle référent, disparaît et les problèmes économiques qui s'ensuivent pour la famille, comme la perte de l'endroit où ils habitent, mais aussi une stigmatisation, les amis qui tourment le dos, un sentiment de honte, une sensation d'abandon. Un traumatisme indélébile. Sur lequel Relais Enfants-Parents s'efforce d'agir positivement.

UNE DEMANDE EN HAUSSE

Le rôle de Relais Enfants-Parents, qui existe un peu partout dans le monde – et en Belgique depuis près de vingt-cinq ans –, est de maintenir

et développer, entre parents et enfants, ce lien extraordinairement fragilisé par la détention et toutes ses conséquences. "Et il faut rappeler que l'enfant y a droit", précise Martin du Bois, administrateur. Actif dans onze prisons à Bruxelles et en Wallonie (sur les dix-huit francophones), l'association, l'une des plus importantes au niveau européen, est totalement indépendante. Au cours de l'année 2018, elle a répondu à la demande de 907 parents détenus et a suivi 1788 enfants. Avec une équipe de huit équivalents pleins-temps qui compte deux administratifs et des psychologues, appuyée par un team d'administrateurs bénévoles. Les moyens alloués par la Fédération Wallonie-Bruxelles permettent tout juste d'assurer les missions de base comme les navettes, indispensables pour aller chercher les enfants chez eux et les amener sur le lieu de détention du parent, et les visites, toujours encadrées par deux psychologues et pour lesquelles il faut préparer une salle dans la prison. De quoi aussi fêter un anniversaire ou une Saint-Nicolas, des instants privilégiés. Sans compter les nombreuses réunions avec les institutions

responsables au sein de la prison et en extérieur. Les demandes ne cessent d'augmenter, confirme la directrice Stefania Perrini, qui aurait bien besoin de deux pleins-temps supplémentaires pour soulager une équipe trop sollicitée.

MIEUX PRÉPARER LES VISITES

Viva For Life leur a permis cette année de préparer ces visites en amont, une nécessité. Dans ce cadre, les psychologues ont imaginé le projet Girafe, qui offre la possibilité de noter dans un calendrier les rencontres avec le parent incarcéré et constituera un symbole rassurant puisqu'il pourra être accroché dans la voiture de l'accompagnant. Une façon de se retrouver en terrain connu. Une cause qui mérite reconnaissance et qui concerne un flux de 20 000 enfants en Belgique, 20 000 enfants ordinaires qui vivent, contre leur gré, une situation extraordinaire.

POUR TOUS DON

IBAN: BE09-0682-3987-4357
www.relaisparentsenfants.be/don
www.relaisenfantsparents.be

Nathalie COBBAUT

MAINTENIR LE LIEN, PAR-DELÀ LES BARREAUX

Depuis 1995, le Relais Enfants-Parents, actif dans onze prisons francophones, permet la rencontre entre des enfants et leurs parents incarcérés. L'objectif : rendre effectif le droit fondamental de tout enfant à entretenir des relations avec son parent, mais aussi permettre à ce dernier de garder des liens en-dehors de la prison avec sa famille. Une mission rendue compliquée par des budgets trop étriqués, à l'image de ceux consacrés aux prisons et à la justice en général.



Entre 15.000 et 20.000 enfants seraient concernés en Belgique par l'incarcération d'un de leurs parents.



Entre 15.000 et 20.000 enfants seraient concernés en Belgique par l'incarcération d'un de leurs parents. Le plus souvent des pères, puisque sur les 11.000 détenus se trouvant dans les prisons belges, il n'y a que 5 % de femmes incarcérées. À l'échelle européenne, ils sont quelque 2.000.000 d'enfants à vivre une telle situation. Et pourtant, chez nous, un enfant sur deux n'entretient plus de relations avec son père ou sa mère incarcéré, notamment faute de moyens logistiques. En cause également, les ruptures liées à l'histoire familiale, la honte, le silence qui enferme les familles, la peur de franchir les murs de la prison, la peur de révéler la situation aux proches. L'incarcération d'un parent est souvent vécue de manière traumatique par les enfants, avec des comportements régressifs, des introversions ou au contraire des extraversion problématiques, des décrochages scolaires et de l'agressivité en lien direct avec l'entrée en prison du parent. Par la suite, ceux qui ont rencontré cette expérience durant leur enfance n'en parlent que très rarement car la prison reste un sujet éminemment tabou.

Permettre le maintien des relations entre des enfants et leurs parents incarcérés ou restaurer le lien entre ceux-là, tel est l'objectif que le Relais Enfants-Parents s'est donné comme mission. Pour y tendre, ce sont dix psychologues, tous à mi-temps, qui travaillent dans cette asbl, encadrés par Stefania Perrini, une directrice à la force de conviction bien trempée : «La population carcérale est souvent laissée pour compte, tant par les politiques

que par les citoyens. Mais leurs enfants, eux, n'ont rien demandé à personne et n'ont pas à subir cette situation. Un parent reste aussi un parent quels que soient ses agissements passés. Nous sommes là en tant que structure indépendante pour rappeler qu'il s'agit d'un droit fondamental et permettre qu'il soit mis en œuvre.» Elle insiste également sur l'impact éminemment positif du maintien ou de la restauration de ces relations familiales, en termes de perspectives de réinsertion et de diminution drastique du taux de récidive. Sans parler des effets positifs pour l'enfant de continuer à entretenir de telles relations.

Pas à pas, pour ne pas brusquer

Parmi les psychologues qui travaillent au sein du Relais Enfants-Parents, Pauline-Anne de Molina, fraîchement diplômée en 2016 et convaincue du bien-fondé de ce travail au long cours. Elle travaille en binôme avec deux de ses collègues, dans les prisons de Forest et de Berkendael. Ses interventions sont de plusieurs ordres : «D'abord nous recevons des demandes qui émanent soit directement du parent incarcéré, qui nous fait parvenir ce qu'on appelle un billet de rapport afin de demander notre intervention, soit du parent à l'extérieur ou encore d'une institution, du service d'aide ou de protection de la jeunesse. Nous nous mettons alors en relation avec le parent qui se trouve en prison, lors d'un



entretien individuel. Celui-ci se passe généralement au parloir avocat, petite pièce exiguë, qui nous permet d'avoir une conversation privée, couverte par le secret professionnel. Nous ne nous focalisons pas sur les faits que la personne a commis ou est soupçonnée d'avoir commis. Nous tentons d'établir un lien de confiance, qui sera le ciment de la rencontre enfant/parent ultérieure. La demande peut être de voir l'enfant, mais pas forcément : cela peut aussi être un soutien dans des difficultés par rapport à la parentalité.»

Le ou la psychologue prend ensuite contact avec le parent à l'extérieur, par courrier pour être le moins intrusif possible et respecter chaque partie : «Parfois les parents sont séparés depuis longtemps et il ne faut pas jeter le trouble par nos interventions ou être trop intrusif.» Si le contact est possible, l'étape suivante consiste à rencontrer l'enfant de manière individuelle et à son domicile, toujours pour ne pas brusquer les choses. À cet égard, Stefania Perrini, la directrice, explique que ces visites à domicile sont possibles aujourd'hui grâce à un soutien octroyé dans le cadre de l'opération de la RTBF Viva for Life qui récolte des fonds pour les enfants vivant dans la pauvreté. «Ce soutien de Viva for life nous a été

octroyé pour la première fois en 2017 et est réparti sur l'ensemble des postes de travail pour couvrir les frais de ces visites. Il sera reconduit en 2019 pour une année supplémentaire, mais ensuite il nous faudra trouver une solution pérenne car les subsides provenant des autorités publiques ne nous permettent pas de remplir cette mission.» Ces visites à domicile avec l'enfant ont pour but de leur expliquer la demande de leur parent incarcéré de les rencontrer et de les préparer à cette éventualité. Pour Pauline de Molina, ces rencontres permettent de mettre des mots sur la situation, voir comment il se sent : «Il y a beaucoup d'imaginaire chez l'enfant par rapport à la prison. Parfois aussi il n'est pas au courant : on lui a dit que le parent absent est à l'étranger ou à l'hôpital. Cela nécessite de parler de ce déni, de l'angoisse que le mensonge peut représenter, du chemin à parcourir pour qu'une visite à la prison puisse se concrétiser. Quand cet horizon approche, il faut expliquer comment cela va se passer. Les bruits de porte, l'attente, les fouilles. Pour que cela ne soit pas vécu comme un choc.» Une fois encore, à ce stade, c'est le respect qui prime : si le parent à l'extérieur ou l'enfant refuse la visite, il n'y a pas de pression.

Quand la visite est acceptée par tous les protagonistes, elle s'organise sous deux formes : soit dans le cadre d'une visite individuelle encadrée, qui a lieu une fois par mois dans une salle de visite ou dans une cellule VHS (Visite Hors Surveillance), c'est-à-dire une pièce ou un petit studio réservé aux relations conjugales et familiales ; soit lors des visites collectives qui se déroulent généralement deux fois par mois, le mercredi après-midi. Lorsque la prison est éloignée du domicile de l'enfant et que l'entourage n'a pas les moyens de conduire l'enfant sur les lieux, un service spécifique de la Croix-Rouge, le réseau Itinérances mis sur pied grâce à un soutien du Fonds Houtman et des maisons de justice, est activé pour permettre l'acheminement de l'enfant grâce à des bénévoles. Pour la psychologue du Relais Enfants-Parents, «l'encadrement des enfants lors de ces visites est essentiel pour dédramatiser l'entrée en prison et s'assurer que tout se passe au mieux. Lors des visites collectives, on intervient peu, on laisse parents et enfants parler, jouer, dans ce qu'on appelle des espaces tri-lieux, soit un espace détente, avec des coussins, des livres, pour des moments câlins, un espace moteur, avec des tapis, des cubes en mousse, pour bouger, construire, se mouvoir, et un espace



créatif, avec des jeux, du matériel de bricolage, de dessin, de peinture. Lors de ces visites collectives, on organise également des fêtes à la rentrée, la Saint-Nicolas, le carnaval, lors des anniversaires des enfants ... avec un goûter et des prises de photos pour ponctuer le temps durant l'année et permettre de garder des souvenirs des enfants qui grandissent.»

Des moyens très limités

Si les directions dans les prisons montrent généralement de la bonne volonté pour que s'organisent ces rencontres entre parents et enfants, le fonctionnement très rigide de ce type d'institutions occasionne bien des temps d'attente et des retards dans l'organisation du travail des psychologues. Dans certains cas, les punitions infligées aux détenus dans le cadre du régime disciplinaire empêchent la mise en œuvre des visites, alors que cette privation de visites est contraire à la loi de principes de 2005 relative au statut juridique des détenus. Par ailleurs, les budgets alloués aux prisons ne permettent pas forcément de libérer des locaux au sein de l'infrastructure carcérale, obligeant les psychologues intervenant en prison à trimer leurs dossiers et les empêchant de disposer d'un téléphone ou d'un ordinateur au sein des murs de la prison.

Côté moyens financiers, le Relais fonctionne essentiellement avec un subside des Maisons de Justice (Fédération Wallonie-Bruxelles), dans le cadre de l'aide aux justiciables et qui se traduit principalement par des aides directes à l'emploi pour financer les postes de travail. Il bénéficie également d'un complément de l'administration pénitentiaire via les directions de prison, mais qui a largement été revu à la baisse à Bruxelles à la suite des restrictions budgétaires imposées dans ce secteur. Elle bénéficie aussi de soutiens ponctuels, comme ceux octroyés par Viva for Life et la COCOF ou de dons.

En juin 2018, un jeudi de l'Hémicycle du parlement francophone bruxellois s'est tenu sur cette question de l'impact de l'incarcération d'un parent sur le lien familial. Alors qu'en avril 2018, une recommandation a été prise par le Conseil de l'Europe concernant les enfants de détenus et mettant en avant la nécessité de prendre en compte les besoins spécifiques des enfants et de leurs parents incarcérés (Recommandation CM/Rec(2018)5), la COCOF a voté en juillet dernier une résolution déposée par la parlementaire Écolo Magali Plovie (et co-signée par tous les partis politiques) et visant à favoriser les relations entre les enfants et leurs parents en prison. Selon Stefania Perrini, cette prise de conscience est salutaire, mais elle doit se traduire par des moyens pérennes afin de pouvoir suivre les dossiers de quelque 900 détenus et de près de 2.000 enfants accompagnés dans ce chemin du lien avec leur parent incarcéré.

Pour plus d'infos :

Relais Enfants-Parents
rue Saint-Bernard 43 à 1060 Bruxelles
02/538 63 06
info@relaisenfantsparents.be

www.relaisenfantsparents.be